

mini-loto

42014
2014
014

TIRAGE: VENDREDI, 22 OCT. 1971

17 gagnants de \$5,000.
136 gagnants de \$ 500.
1377 gagnants de \$ 100.

La session reprend mardi à Québec

Gouvernement et opposition fourbissent leurs armes

par Gilles Lesage

QUEBEC — L'activité politique devient plus fébrile à Québec avec la reprise des travaux sessionnels de l'Assemblée nationale, mardi prochain.

Outre les projets de loi laissés en plan en juillet dernier, après 76 jours de session, d'autres bills s'ajoutent au feuilleton, de telle sorte que les députés seront appelés à adopter quelque 50 projets de loi d'ici aux fêtes de fin d'année.

Hier et aujourd'hui, les députés du parti gouvernemental sont réunis en caucus

en banlieue de Québec pour fourbir leurs armes et élaborer leur stratégie.

Les trois partis de l'opposition se préparent également avec ardeur à faire face à la musique et à lutter farouchement sur l'un ou l'autre des projets qui leur seront soumis.

Déjà, les bills 28 et 65, le premier portant sur l'unification scolaire à Montréal, le second réorganisant les services de santé et les services sociaux, suscitent de vifs débats en commission

parlementaire. Au cours des prochaines semaines, ces projets seront à nouveau soumis aux députés pour étude en deuxième lecture. Les discussions seront vives et animées.

Présentés en mai dernier, trois projets relatifs aux communications (régie des services publics, Radio-Québec, loi du ministère referont surface cet automne, et l'on devrait entendre parler de nouveau de l'intention de M. Jean-Paul

L'Allier de régir l'industrie du télé-câble.

Un autre important projet a subi toutes sortes d'avatars depuis sa divulgation en juillet dernier: il s'agit de la loi-cadre des communautés municipales, qui aura finalement plus de dents qu'elle ne semblait devoir en avoir à l'origine. Plutôt que de faire uniquement confiance à la bonne volonté ou au "volontariat" des municipalités, le gouvernement mettrait en oeuvre une politique

ferme de regroupement et de fusions des municipalités. Mais le ministre, M. Maurice Tessier, est tellement volatil et changeant, qu'il est préférable d'avoir un projet définitif en main avant de risquer des prédictions.

De même, les professions, au sens large du terme, seront à l'honneur cet automne.

Le solliciteur général, M. Roy Four-nier, a déposé en juillet trois projets de loi relatifs aux professions, anciennes et

nouvelles, en vue de les adapter aux conditions actuelles.

Le projet créant le ministère de l'équipement (fusion de la voirie et des travaux publics) n'a pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture, et l'on se demande s'il le fera cet automne. Peut-être attendra-t-on de compléter la réforme de la loi des transports, qui a été étudiée en commission cet été.

Un autre projet fort important de-

Voir page 2: Gouvernement

Ottawa déclare la guerre des chemises

OTTAWA (PC) — En raison du préjudice causé par les importations de chemises à l'industrie canadienne dans ce secteur, le gouvernement fédéral vient d'adopter une série de mesures, dont une limite d'importation de 1.215.000 douzaines de chemises pour une période d'un an débutant le 30 novembre 1971. Ces mesures viendront en aide aux producteurs canadiens.

Cette action gouvernementale découle d'une enquête et de recommandations de la commission du textile et du vêtement, dont une copie du rapport a été déposée hier aux Communes par le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Dans ses conclusions, la commission affirme que les importations de chemises ont causé un grave préjudice aux producteurs canadiens et menacent de leur nuire encore plus sérieusement.

Le rapport signale que les tentatives déjà faites en vue de freiner les importations de chemises à bas prix au moyen d'accords de restriction volontaire n'ont pas empêché une recrudescence de l'envahissement étranger de ce produit sur le marché canadien.

Ces importations arrivent principalement de pays d'Asie, tels la Chine, le Japon, et les restrictions s'appliquent aux chemises pour hommes et garçons faites d'étoffe tissée ou tricotée.

Le contrôle des importations sera en outre effectué sur les chemises ayant un prix d'exportation inférieur à \$30 du Canada la douzaine dans le cas des chemises tissées et à \$33 en ce qui concerne les chemises en tricot.

Le gouvernement a exprimé son accord aux conclusions de la commission en précisant qu'à défaut de mesures strictes, propres à contenir les importations après l'expiration du décret relatif à la surtaxe sur les chemises, les importations continueraient d'accroître leur part du marché national et réduiraient davantage la production et l'emploi au Canada.

Des licences individuelles d'importation seront délivrées jusqu'à concurrence d'environ la moitié du contingent annuel de 1.215.000 douzaines de chemises.

Elles seront valables pour les importations entrant au Canada entre le 30

Voir page 6: Ottawa déclare

Le taux d'escompte ramené à 4.75%

OTTAWA — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé hier soir que le taux d'escompte de la banque est ramené de 5 1/4% à 4.75% à compter du 25 octobre 71.

Le gouverneur a précisé que cette décision avait été prise parce que dans les circonstances actuelles il semble que le nouveau taux de 4.75% réponde mieux aux besoins de la situation tant intérieure qu'extérieure.

Cette réduction du taux intéresse au premier chef les banques à charte et les financiers qui suivent à leur tour le mouvement en réduisant leurs propres taux d'intérêts.

Les banques commerciales ont déjà réduit le taux privilégié qui est accordé aux clients, industriels ou commerçants.

Voir page 6: Taux



Premier débrayage des standardistes de Bell Canada en 26 ans! Une cinquantaine d'entre elles ont fait hier du piquetage devant les bureaux de la compagnie à Ottawa. (Téléphoto CP)

2,000 standardistes en grève

OTTAWA (CP) — Plus de 2.000 standardistes de la société Bell Canada ont quitté hier leur travail dans le Québec et l'Ontario et l'on s'attend à de nouveaux débrayages de la part des membres de l'Association des employés du trafic. Un porte-parole de cette association a même laissé entendre que le mouvement de grève pourrait s'étendre

à tout le territoire de la compagnie.

Cependant, ainsi que l'a déclaré un représentant de la société Bell Canada, cette grève ne désorganiserait pas le service téléphonique, puisqu'il est en très grande partie automatique.

Les appels qui peuvent être retardés à cause des débrayages sont ceux que les abonnés ont pris l'habitude de placer

avec l'aide de la standardiste, soit pour ne pas avoir à consulter l'annuaire, soit parce qu'il s'agit d'appels interurbains.

Des retards dans l'acheminement de tels appels ont donc été notés à Toronto, dans certains secteurs de Montréal, et dans les centres ontariens de St-Catharines, Pembroke, Sault-Sainte-Marie.

Voir page 6: Les standardistes

La semaine au synode

Salut individuel ou projet communautaire de libération?

par Julien Harvey, correspondance particulière au Devoir

ROME — La troisième semaine du synode présente à première vue, comme les deux précédentes, un visage relativement simple. Lundi et mardi ont été consacrés aux ateliers de travail sur le ministère, puis les communications ont commencé en assemblée plénière sur la justice dans le monde; une cinquantaine d'orateurs se sont déjà fait entendre, mais, au niveau de la vingt-cinquième plénière, nous sommes encore loin de la fin, puisque près de cent vingt pères se sont inscrits.

Mais cette simplicité n'est qu'apparente. En réalité, cette troisième semaine est la première où se jouent en même temps une mélodie et un accompagnement. La mélodie, ce sont les interventions sur la justice dans le monde, interventions beaucoup plus intéressantes en général que celles de la première partie du synode: l'accompagnement, de mode mineur et un peu en contretemps, c'est le souci qui demeure dans tous les esprits concernant le

sacerdoce et le travail qui continue plus discrètement de se faire à ce sujet.

Je divise donc en deux cette revue de la troisième semaine et n'ose pas appeler troisième partie le peu de prospective qu'on peut faire en cette fin de semaine.

La justice dans le monde

Le document de travail du synode a été présenté il y a plus d'une semaine, le 14 octobre, par un évêque philippin, Mgr Alberto. C'est un bon document, bref, clair, parlant une langue sincère. Il n'a guère été contesté, contrairement aux deux documents de travail sur le sacerdoce.

Presque toutes les interventions l'acceptent, mais veulent le préciser, le développer, le rapprocher de la vie réelle et des décisions courageuses.

Voir page 6: Synode

Guy Saint-Pierre: Le projet de loi 28 n'entend pas régler le problème de la langue à Montréal

Le projet de loi 28 protège tous les droits confessionnels en laissant aux "pratiquants" un droit de regard direct sur l'école même où se définit véritablement la confessionnalité.

Mais sur le plan linguistique, ce projet n'a nullement la prétention de régler les problèmes de l'île de Montréal.

Quant à l'argument constitutionnel, c'est "une menace à peine voilée".

Tels sont quelques-uns des principaux points qui ressortent de la conférence prononcée hier soir par le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, devant les membres du club Richelieu-Saint-Laurent, en banlieue de Montréal. Le ministre a fait le point sur le débat en cours, réitérant son intention ferme de mener le projet à terme, même si plusieurs groupes en ont fait "une véritable tour de Babel".

Contrairement aux mémoires présentés en commission parlementaire par l'Association des parents catholiques du Québec et par l'archevêché de Montréal, le ministre estime que le "bill" 28 assure des garanties confessionnelles importantes.

Il n'a pas fait état directement des représentations de l'archevêché, mais de l'APCQ, il a dit ceci: "Je suis convaincu que, malgré son courage et son honnêteté, M. Louis Bouchard ne représente pas une majorité de Montréalais, par le truchement de son association. Il faut bien constater, et je le dis sans plaisir ni honte, que la pratique religieuse baisse sensiblement depuis nombre d'années dans le secteur montréalais."

M. Saint-Pierre a noté que les directives des comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation ont plus de poids dans le domaine de la confessionnalité que n'en auront jamais toutes les décisions du ministre de l'éducation. "Si ces comités ont plus ou moins bien opéré durant les premières années de leur existence, il ne nous appartient pas d'exercer à leur place des droits que nous leur avons accordés."

Le ministre a réitéré que ce n'est ni le but, ni l'intention du bill 28 de modifier profondément la situation linguistique sur l'île de Montréal. Il admet, avec la CECM, que la situation est "grave et demande une action rapide", et que le gouvernement doit se donner une politique linguistique qui favorise l'épanouissement du français.

"C'est son rôle et sa responsabilité de le faire. Il le fera, même avec la conviction que ce n'est pas la loi qui crée la culture et renforce la langue à elle seule."

Le ministre est convaincu que le bill 28 "ne peut ni accélérer un processus d'assimilation des francophones aux anglophones, ni anéantir une culture anglaise qui est le prolongement de la culture nord-américaine, et qui porte en elle les garanties de sa survie". Si le gouvernement va de l'avant, c'est parce qu'il est "convaincu qu'il ne posait pas un geste susceptible de précipiter les réactions culturelles et linguistiques sur l'île de Montréal, avant d'avoir étudié la question linguistique en profondeur grâce à un instrument comme celui que sera le rapport Gendron".

La constitution

D'autre part, M. Saint-Pierre estime que le projet de loi 28 maintient le droit à l'enseignement confessionnel, catholique et protestant, tel qu'il est garanti par l'article 93 de l'AANB.

Sans maintenir des structures confessionnelles, le bill offre des garanties de protection solides, tant linguistiques que confessionnelles. "Dans les faits, il n'est pas à souhaiter que le gouvernement soit amené à respecter intégralement la constitution de 1867. S'il était forcé de s'y conformer par un excès de juridisme et de légalisme, il lui faudrait revenir sur bien des droits acquis par la suite et dont la constitution ne fait pas mention."

"En réalité, ajoute le ministre, il me semble que l'argument constitutionnel est une menace à peine voilée. Il sert d'arme, de pistolet que manie une main experte qui vise le projet de loi 28... En utilisant l'arme constitutionnelle, que

de nombreux anglophones du Québec ne voudraient jamais utiliser d'ailleurs, certains d'entre eux attirent les foudres des francophones québécois de toutes tendances."

Il est d'avis que la lutte menée à cet égard, notamment par le PSBGM, est celle d'un groupe minoritaire.

"Personnellement, je ne crois pas que l'Etat soit blâmé par un juriste soucieux de préserver l'esprit de la loi et non sa forme, quand il interprète de façon évolutive un document constitutionnel qui n'est ni une bible, ni un petit manuel d'utilisation d'une nation, d'un pays."

Pour le ministre de l'éducation, l'aspect essentiel du projet de loi 28 est

Voir page 2: Le projet 28

Vancouver accueille Kossyguine

VANCOUVER (CP) — Le président du conseil soviétique, M. Alexis Kossyguine, est arrivé à Vancouver à 3h20 hier après-midi (heure du Pacifique) pour une visite de 42 heures. Un dispositif de sécurité sans pareil avait été mis en place pour assurer sa protection.

Une centaine de policiers en uniforme se trouvaient à l'aéroport de Vancouver lorsque le chef d'Etat soviétique, âgé de 67 ans, est arrivé de Montréal dans un 707 de l'armée canadienne.

Le comité d'accueil était composé du ministre des travaux publics, M. Arthur Laing, du ministre de la consommation et des corporations, M. Ron Basford, du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, et du maire de Vancouver, M. Tom Campbell.

Il y avait aussi, derrière une clôture, un comité d'accueil parallèle composé d'une cinquantaine de membres de groupes ethniques et religieux portant des pancartes et s'élevant contre "l'oppression derrière le rideau de fer".

Après une brève cérémonie à l'aéroport, M. Kossyguine et sa suite furent transportés en vitesse jusqu'à l'hôtel Vancouver dans de puissantes limousines. Pour gagner ses appartements, le leader soviétique dut passer entre deux haies de policiers se tenant épaule contre épaule.

Hier soir, après un bref entretien avec le premier ministre Bennett, M. Kossyguine s'est rendu au colisée de Vancouver pour assister à une joute de hockey entre les Canadiens de Montréal et les

Voir page 6: Kossyguine

Des analystes, et non pas des espions...

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, a confirmé hier aux Communes que la commission de la fonction publique avait annoncé un concours pour l'embauche de trois "analystes régionaux" devant faire partie du centre de planification et de recherche sur la sécurité.

La veille, aux Communes, le député de Calgary Nord, M. Eldon Woolliams (PC) avait demandé si le fédéral engageait des étudiants diplômés québécois à \$16,000 pour servir comme "espions" du fédéral au Québec.

Selon M. Goyer, les analystes régionaux, qui recevront entre \$13,400 et

Voir page 2: Des analystes

ENTRETIENS AVEC RENÉ LÉVESQUE 3

Le PQ annonce une poussée internationale

par MICHEL ROY

Le chef du Parti québécois et son état-major se préoccupent désormais de faire connaître leur cause à l'étranger, principalement dans les pays francophones, et surtout en France. René Lévesque se propose, quant à lui, de faire au printemps, dans deux ou trois pays d'Europe, un voyage qui l'amènerait à séjourner en France où il compte prononcer quelques conférences, donner des interviews, rencontrer des personnalités politiques.

M. Lévesque s'est expliqué à ce sujet au cours de son entretien avec Le Devoir: "Je crois que nous pouvons, sans nous rendre pour d'autres (cela aurait

été prétentieux au début), faire une sorte de poussée internationale avec les moyens du bord. Déjà, nous avons réussi à faire publier en France certaines choses qui rayonnent un peu dans les pays francophones."

Curieusement, ce sont les événements d'octobre 1970 qui ont suscité au PQ cette perspective internationale, jusque là absente, ou presque.

"L'une des retombées positives de la crise d'octobre, c'est que le Québec, pour une fois, a pénétré un peu la conscience politique des oppositions, entre autres les partis de gauche en France et dans d'autres pays européens, mais sur-

tout du côté francophone. Pour une fois, ils (les journalistes de la presse de gauche) sont venus, débarrassés du handicap de leur opposition à de Gaulle, qui les avait toujours bouchés à ce point de vue-là et, tout à coup, ils ont découvert que le Québec existait avec un problème, et qu'il ne suffisait pas de Claude Julien qui dit des conneries depuis des années dans Le Monde pour régler la question, que ça allait plus loin."

C'est pourquoi, reprend René Lévesque, le Parti québécois va tenter cette année, davantage peut-être l'an prochain, de faire cette "poussée internationale", modeste certes, mais conçue

en fonction d'objectifs précis: éclairer dès à présent l'opinion publique dans certains pays, plus susceptibles que d'autres de manifester leurs sympathies à l'égard d'un Québec éventuellement souverain.

"Il s'agit de familiariser les gens avec la possibilité que ça va peut-être arriver. Et si ça arrive, y aurait-il des sympathies internationales? Je crois qu'il y en a. La France, à ce point de vue, est un des pays où l'opinion publique, une partie au moins, est sensibilisée aux réalités du problème québécois et pourrait

Voir page 2: Entretiens

suites de la première page

ENTRETIENS

penser d'un poids important sur l'attitude du gouvernement.

Un jour viendra où sera posé le problème de la reconnaissance, prévient M. Lévesque qui pense que celle-ci serait rapidement acquise dans certains pays, notamment les pays francophones.

Le leader du PQ fait ici un parallèle avec sa campagne d'information et de propagande au Canada anglais dont les résultats, s'ils sont lents, lui apparaissent quand même tangibles.

Mais il n'est pas seul en cause. Le PQ souhaite rentabiliser dans cette perspective les voyages que doivent faire périodiquement en Europe des hommes comme Camille Laurin et Jacques Parizeau, de même que les députés péquistes qui, déjà, reçoivent des invitations.

C'est en 1967 que M. Lévesque a fait son dernier voyage en France. Il avait déjà quitté le Parti libéral et siégeait comme député "transfuge" à l'Assemblée. A cette époque, il n'était pas question d'entreprendre une action quelconque hors du Québec.

Il y a longtemps que René Lévesque, se situant dans une perspective fédérale, n'avait pas tenu ce langage-là.

tonguay, ça compte; Cournoyer a du courage, très simple mais qui ne court pas les rues dans ce gouvernement-là, et qu'il a montré dans l'affaire de la police; il y a des choses valables. Mais, dans l'ensemble, après la mort de Johnson, on s'est mis à dégringoler. Et on dégringole depuis ce temps-là, collectivement. C'est une sorte de creux de la vague, et qui dure longtemps. Alors, il est normal que cela se reflète dans le domaine international.

M. Lévesque en veut pour exemple l'accord intervenu entre Ottawa et Québec au sujet de la participation du Québec à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Incorporé à la délégation canadienne, le Québec n'y a pas le droit de vote. "Nous avons le droit d'emmerder tout le monde quand on est pas d'accord. Si on appelle ça une reconnaissance, moi je ne comprends plus le sens de mots..."

Que faire? Qu'aurait-il fallu faire? Il faut revenir, répond M. Lévesque, à la politique du fait accompli. "Quand on est sûr de son bon droit, même dans le cadre fédéral, il faut mettre les gens devant le fait accompli. Pourquoi ne pouvait-on pas constituer une délégation québécoise en bonne et due forme? Elle serait devenue la délégation d'un Etat constituant! Après tout, l'Union soviétique a permis à l'Ukraine, qui est en Union soviétique, puis à la Biélorussie, qui est en Union soviétique, d'exister..."

Peu importe que ça été du fling-flang. Ils existent quand même! Ils sont aux Nations unies. Ils sont dans les institutions internationales. Ce sont des parties constituantes d'un Etat qui s'appelle l'Union soviétique qui est au moins aussi résistante que le petit Canada à grand-papa!

"Alors, pourquoi le Québec ne proclame-t-il pas qu'il est un 'coin francophone' qui s'appelle un Etat et qui fait partie, pour l'instant, d'un régime fédéral? Si Ottawa refuse, il en portera l'odieux. Quelles sont les raisons qui empêchent de faire cela, sauf toute une série de vieilles poussières de précédents? On devrait être capable d'être au moins aussi avancés que les Russes!"

Il y a longtemps que René Lévesque, se situant dans une perspective fédérale, n'avait pas tenu ce langage-là.

Lundi: un an après la crise d'octobre 70

GOUVERNEMENT

vrait franchir une autre étape: celui de l'évaluation foncière.

Il en est de même pour la loi du syndicalisme agricole, attendue avec impatience par les principaux intéressés, mais qui soulève de nombreuses réticences dans divers milieux, dont les crédites, qui s'approprient à demander que le bill soit scindé en deux.

Un projet de loi-cadre de l'urbanisme sera probablement présenté cet automne, pour étude et adoption l'an prochain seulement.

Dans le secteur de la protection de l'environnement, le Dr Victor Gold bloom veut faire adopter son projet sur la pollution de l'air. D'autres projets sont en voie de ce vaste secteur.

Une grande inconnue: le projet de M. Castonguay relatif aux allocations familiales. L'on ne sait plus ce qu'il en advient, les négociations avec Ottawa marquant le pas. A moins que les choses ne débloquent de ce côté, le ministre des affaires sociales n'est pas intéressé à présenter un projet qui ne ferait que "complémenter" le bill fédéral.

Dans le domaine de l'hôtellerie, Mme Kirkland-Casgrain a l'intention de présenter un ambitieux projet de promotion de l'industrie touristique.

Le ministre de la justice, M. Choquette, présentera aux députés une loi-cadre sur le regroupement des forces policières, et une autre décrétant l'unification des corps policiers de l'île de Montréal.

Dans le domaine des terres et forêts, il y aura un important titre blanc proposant une réforme en profondeur de la gestion des "terres de la Couronne".

Mentionnons aussi la présentation probable d'un projet donnant un statut légal (régie ou office?) au haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Dans un autre "bill", l'âge de la majorité légale sera réduit de 21 à 18 ans.

D'autres lois seront présentées pour aligner les lois fiscales sur la réforme proposée par M. Benson au Parlement fédéral.

Le jeu des partis

Si M. Gabriel Loubier cherche à redonner un second ou troisième souffle à l'Union nationale, les deux autres partis de l'opposition semblent avoir trouvé leur voie.

Le Parti québécois, plutôt que de se contenter de faire des "critiques", s'empressera de soumettre des contre-projets complets, quand bon lui semblera, et à faire appel à l'opinion publique, au-delà de l'Assemblée elle-même.

Quant au Ralliement créditiste, son chef, M. Camil Samson a dit hier que le gouvernement libéral avait eu amplement de temps pour faire ses preuves et que les créditistes seront désormais plus "durs" à son égard.

On a demandé à M. Samson si M. Loubier l'avait approché pour tenter un "regroupement" des diverses oppositions. Le député de Rouyn-Noranda a répondu que tel n'est pas le cas, et que si des Membres de son parti "tripotent" avec le chef de l'UN, il les invitera à quitter les rangs du Ralliement. Il n'accepterait même pas de le rencontrer pour en discuter, considérant que M. Loubier était le plus grand "patroneux" de son parti quand il était au pouvoir. On lui a demandé des preuves. Il a répondu qu'il en aurait jusqu'à demain matin!

Au cours d'une entrevue radiophonique, jeudi, M. Loubier a dit qu'il était prêt à balancer le nom de son parti — ce qu'il appelle les étiquettes — et les structures actuelles, si cela pouvait faciliter le regroupement des diverses tendances politiques qui s'affrontent. Il a ajouté qu'il avait eu des contacts avec des membres influents des trois autres partis — non pas les chefs — et que ses entretiens avaient été "assez concluants".

DES ANALYSTES

\$15.200, ne seront pas des enquêteurs, comme il l'a déclaré à maintes reprises, mais "vont simplement analyser le résultat des enquêtes faites par la Gendarmerie royale du Canada, et par diverses sources, d'autres ministères ou d'autres gouvernements."

A la suite de la déclaration de M. Goyer, M. Woolliams a demandé si cela signifiait que les enquêtes relatives à la sécurité de l'Etat étaient confiées maintenant à ces nouvelles recrues et non plus à la Gendarmerie royale ou à la Sureté du Québec, comme auparavant.

M. Goyer s'est contenté de rappeler que les fonctions de ces analystes étaient décrites dans les déclarations faites au moment de l'annonce de la création du groupe de sécurité.

M. Woolliams avait soulevé cette question aux Communes à la suite d'un article paru dans l'hebdomadaire Québec Presse.

L'article mentionnait que le fédéral était à la recherche d'analystes régionaux dont la tâche consisterait à établir des contacts avec les associations qui sont, d'une manière ou d'une autre, contre le gouvernement fédéral et s'il le peuvent en devenir membres.

M. Woolliams avait décrit ces gens comme "des espions" et avait déclaré que, si cela était vrai, c'était le commencement de la fin de l'unité canadienne.

LE PROJET 28

l'aspect administratif, qui a d'ailleurs été cautionné par la majorité des organismes qui ont transmis leur opinion jusqu'ici. Des suggestions intéressantes ont été soulevées, dit-il; elles pourront donner lieu à des modifications importantes du projet en fonction de la réalité montréalaise.

"Mais d'ores et déjà, il m'apparaît que finalement, ce n'est pas le projet de loi 28, cette humble pièce législative, qui a été débattu. C'est la franco-

phonie qui, dans le prolongement du défunt projet 62, a relancé les enclaves d'une définition nouvelle de son rôle et de celui des anglophones du Québec".

M. Saint-Pierre dit qu'il ne refuse pas ce débat linguistique, mais que ce n'est pas à l'occasion du projet 28 qu'il trouve sa justification essentielle.

Il a conclu ainsi: "Ce projet, il me paraît nécessaire de le ramener à ses dimensions véritables. C'est un jalon administratif faisant suite aux rapports Parent et Pagé et à des gestes gouvernementaux antérieurs."

"Il est de la responsabilité du gouvernement d'agir, de poser les gestes administratifs qui lui semblent opportuns en tenant compte des avis techniques et des sentiments de ses concitoyens."

"Cette responsabilité, je crois être en mesure de dire que le gouvernement du Québec, même si le reste ouvert aux suggestions et aux idées, entend l'endosser franchement et pleinement."

PAUL ROSE

Suite de la page 3

de créer des précédents et de rompre avec les méthodes qui, dans nos cours, assurent l'essentielle apparence de justice.

Dangereuse épreuve donc où il y a rupture entre les protagonistes ou le conflit des valeurs et à ce point exacerbé qu'en tout temps la saute d'humour, l'énerverment, l'impatience, l'impossibilité de dialoguer, peuvent faire commettre à la cour l'irréparable impair. Le rendez-vous est fixé à mardi matin.

television

SAMEDI

Table of TV programs for Saturday, including CBFT 2, CBMT 6, and CFCF 12.

CFTM 10

Table of TV programs for CFTM 10.

cinéma

Table of cinema listings for Saturday, including titles like 'Le petit suisse', 'E.T.', and 'Les hommes d'acier'.

théâtre

Table of theatre listings for Saturday, including 'Nouvelle Compagnie Théâtrale' and 'Le cri de l'empoulevé'.

PLACE DES ARTS

Table of arts listings for Saturday, including 'Salle Wilfrid-Pelletier' and 'Salle Marnonville'.

LE MINISTÈRE

Suite de la page 3

dry a principalement présenté le fait qu'il s'agissait d'un endroit plus ou moins bien maintenu dans lequel le choix de l'exploitant laissait à désirer. La poursuite a de plus rappelé les diverses infractions commises par l'établissement. Quant à la défense du procureur de la compagnie, Me Frank Shofley, elle se résume en disant que l'établissement est utile à la communauté du quartier et qu'il ne s'agit pas d'un endroit mal famé.

La quatrième cause de Me Beaudry concerne le cabaret Apollo XI à qui l'on reproche principalement d'être un lieu de fréquentation du monde interlope et d'être un établissement somme toute déficitaire. En preuve, on a entre autres fait valoir que ce club avait servi de lieu de rencontre de criminels reconnus tels MM. Jacques Pocietti et Dany Polanski, tous deux témoins de règlement de compte à l'été 1970. Incidemment, il a été établi en cour que la veuve de M. Polanski, Mme Dowse-Polanski, était propriétaire de l'établissement détenant 50% des actions de la compagnie.

Au cours de l'audition de cette cause, la cour a entendu le gérant du cabaret, M. Frank Di Morisio, ancien gérant du club La Tour du Québec sur le boulevard Henri-Bourassa, fermé par la RAQ, et un certain M. Bourassa, détenteur du permis, qui était l'année dernière propriétaire du Café Boul-Mich sur le boulevard Saint-Michel, dans le nord de la ville, autre établissement fermé par la RAQ.

Enfin, la dernière cause d'importance sera entendue dans les prochains jours

et elle concerne l'Esquire Show Bar. La cause a été reportée à plus tard parce que le procureur de la compagnie, Me Jean-Paul Sainte-Marie, était retenu en Cour supérieure pour la cause de M. Vincent Cotroni contre le magazine Maclean.

SAMSON

Suite de la page 3

liste appuie entièrement les fonctionnaires provinciaux dans leur "juste" revendication de gratuité du stationnement.

Quelques manifestations ont déjà alerté l'opinion publique à ce sujet et encore hier matin, un fort contingent de fonctionnaires mécontents paraissait devant le Parlement québécois.

M. Samson prétend que ceux-ci ont droit au même privilège que les députés qui jouissent, eux, de cette gratuité. "Plus de 40 pour cent des fonctionnaires ont un salaire annuel inférieur à \$5.000, alors que les membres de l'Assemblée nationale bénéficient d'un traitement de beaucoup supérieur", a précisé le chef créditiste. "Ils ont donc doublement droit à cette gratuité."

DE L'ÉTOILE

Suite de la page 3

est accusé du meurtre de trois de ses anciens patrons à la Dupont de Canada, le 7 octobre dernier. Meloche, on le sait, ne subira son procès que si le rapport des psychiatres établit qu'il est apte à subir son procès. Ce rapport sera remis à la cour le 10 novembre prochain.

television

DIMANCHE

Table of TV programs for Sunday, including CBFT 2, CBMT 6, and CFCF 12.

CFTM 10

Table of TV programs for CFTM 10.



Une soirée avec Nana Mouskouri Entourée de ses amis Harry Belafonte, Franco Corelli, Dimitri Stayas, Felix Blasca et Les Athéniens, Nana Mouskouri chante quinze chansons avec un sourire qui coule de source et beaucoup de simplicité. Le dimanche 24 octobre à 20h30 (en couleur) au canal 2

ce grand spectacle vous est offert par la Banque de Montréal



Banque de Montréal La Première Banque Canadienne

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Magnan Poirier, 10, 526 boul. St-Laurent.

Le service funéraire sera chanté en l'église St-Nicholas d'Ahuntsic à Montréal, lundi le 25 octobre 1971 à 9.30 heures et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Visitation du Sault Récollet rue Henri-Bourassa est, à Montréal.

Offer aux amis un cocktail réussi! Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraichissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude de grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

ÉTUDIANTS Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q. Les tarifs sont les suivants: DUREE 7 MOIS CANADA \$22.00 ETATS-UNIS \$24.00 8 MOIS CANADA \$24.00 ETATS-UNIS \$27.50 9 MOIS CANADA \$27.00 ETATS-UNIS \$31.00 10 MOIS CANADA \$30.00 ETATS-UNIS \$34.50 Ci-inclus \$... pour un abonnement de... mois à partir du... 1971. NOM ADRESSE

Le RC propose la création d'une banque de produits agricoles

QUEBEC (PC) — Pour redresser l'économie agricole dont ils jugent la situation inquiétante, les députés du Ralliement créditiste proposent la création d'une banque de produits agricoles et la réduction des prix aux consommateurs de ces produits.

C'est l'idée maîtresse du caucus des députés créditistes tenu à Québec jeudi et transmise hier à la presse par le chef du parti, M. Camil Samson.

Selon le député responsable des questions agricoles au sein du RC, M. Jean-Louis Bédard (Lotbinière), cette banque poursuivrait trois objectifs principaux.

D'abord, permettre un inventaire permanent de la production agricole et des besoins du consommateur. Deuxièmement, entreposer pour des périodes déterminées certaines quantités de produits, pour bien répondre aux exigences de la consommation. M. Bédard pense même "abaisser la sous-alimen-

tation dans nos milieux défavorisés", en instaurant cette mesure.

Son troisième but serait de favoriser le développement des marchés extérieurs, par l'adoption de politiques appropriées qui "convaincraient les pays étrangers à acheter les produits québécois".

A cet égard, M. Samson est désolé de voir les producteurs de lait pénalisés lorsqu'ils excèdent leur quota, alors que "le Québec pourrait très bien exporter son surplus de lait dans les pays africains".

De plus, il trouve anormal que le Québec importe des produits agricoles venus des États-Unis particulièrement au printemps, tandis que "nous pourrions subvenir aux besoins du consommateur en créant justement cette banque de produits". Sur un ton anodin, il a écarté évidemment la possibilité pour le Québec "de faire pousser des oranges ou des bananes".

Ainsi, le Ralliement créditiste fera de sa nouvelle politique agricole son principal cheval de bataille à la rentrée parlementaire, mardi prochain.

Le chef créditiste considère aussi que le gouvernement Bourassa a déjà eu un an et demi pour faire ses preuves et qu'il est "constamment demeuré dans l'inertie totale face aux problèmes de l'agriculture, surtout".

Il est résolu à pénétrer à l'Assemblée nationale d'un pas décidé pour inciter le gouvernement à ranimer l'économie agricole et, de ce fait, toute l'économie québécoise.

Le RC souhaite enfin que les cultivateurs "ne reçoivent plus de mauvaises nouvelles comme celle annoncée jeudi par le ministre de l'agriculture, M. Normand Toupin, selon laquelle les agriculteurs perdront près de \$3 millions à cause de la surtaxe américaine de 10 pour cent".

■ aujourd'hui

A 10h00, à la polyvalente Ozias-Leduc, 525, rue Joliette, Saint-Hilaire, ouverture du congrès de la Fédération des Associations parents-maîtres du Québec. À 18h00, banquet suivi d'une conférence donnée par M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'éducation.

A 09h00, au 2019, boul. Taschereau (La Barre 500) à Longueuil, ouverture d'une journée de promotion sociale organisée par la Fédération et le Conseil de bien-être de la Rive Sud.

A 10h00, à Asbestos, au 65 boul. Coakley (route 32), près du terrain de golf, vente aux enchères d'antiquités, soit le contenu de l'ancienne ferme Coakley qui remonte à 1853.

A 13h00, au centre Maisonneuve, championnat professionnel de danse nord-américain. Renseignements: 678-4238.

A 13h30, au per étage de l'amphithéâtre de SGW, 1455 ouest, boul. Maisonneuve, le président du Mouvement de libération panhellénique, le Dr André Papandréou, entretiendra son auditoire de la situation économique-sociale en Grèce.

De 13h30 à 17h00, au salon bleu de l'hôtel Windsor, réunion de la section de Montréal de l'Association des diplômés en sciences familiales.

A 19h00, à l'hôtel Bonaventure, dîner annuel du Syndicat professionnel des diététistes du Québec. M. Fernand Morin, président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, sera le conférencier. Il parlera des bills 46 et 65.

A 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Eusèbe, 2151 Fullum, dégustation d'huîtres de l'Amicale des anciens de Meilleur.

A 20h00, à l'école Notre-Dame-du-Sourire, angle Champlain et Galt à Verdun, l'Association libérale du comté de Verdun fête son député, M. Lucien Caron.

A 20h30, à l'école Saint-Enfant-Jésus, 850, boul. Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles, soirée dansante du Parti Québécois de Lafontaine.

L'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-italiens du Québec recevra à un dîner dansant au Château-Champlain M. Jean Béliveau qu'elle a choisi comme "personnalité de l'année".

L'Association des archivistes du Québec tiendra une assemblée spéciale aujourd'hui et demain à l'Université du Québec à Chicoutimi.

DEMAIN
A 11h00, à la St. James United Church, service oecuménique marquant le début des fêtes du 60^{ème} anniversaire de l'organisme appelé Les pionniers du téléphone. Les fêtes se poursuivront jusqu'au 29 octobre.

A 13h30, l'Association des entrepreneurs de travaux mécanisés du Québec tiendra une réunion à l'Auberge des gouverneurs, 3030, boul. Laurier à Québec. Sujet: les contrats de déneigement.

A 13h30, à l'école Sainte-Cécile, 80, rue Saint-Thomas, à Valleyfield, assemblée publique convoquée par le conseil régional de la Rive-Sud du Parti Libéral du Canada (Québec).

A 14h00, au pavillon des congrès des terrains de l'Exposition de Québec, assemblée générale de l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants. Sujet: la reconnaissance syndicale.

Horaires ministériels: M. Gilles Massé inaugurera la Fonderie de Sainte-Croix à 15h00. M. François Cloutier participera à l'émission "Le choc des idées" sur les ondes du canal 10 à 15h00 et à l'émission "Politique autour" sur les ondes de Radio-Canada à 23h00. M. Robert Quenneville participera, à 19h00, à un déjeuner d'information dans la paroisse du Christ-Roi, à Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette.

Un panel sur le bill 28

Un groupe de parents d'Outremont ont organisé une soirée d'information afin de permettre aux représentants des principales tendances qui se sont exprimées depuis le début des discussions sur le projet de loi 28 de s'affronter publiquement à Montréal.

M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'éducation, Robert Chagnon, président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Marcel Faribault, notaire et expert en droit constitutionnel, et John Perrie, directeur-adjoint du Protestant School Board of Greater Montreal participeront au panel qui débutera à 20 heures 30 dimanche et qui se tiendra à l'auditorium du Collège Saint-Viateur d'Outremont.

L'animateur sera M. Jean-Jacques Chagnon et le débat proprement dit sera précédé d'un exposé de M. Victor Melançon, juge au tribunal du travail, sur le contenu du projet de loi 28.

La salle aura la parole après dix minutes d'exposé de la part de chacun des panélistes et un échange de vue d'une vingtaine de minutes entre eux.

Faites installer les
GOUTTIÈRES HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Ainsi, le leader créditiste "ne viendra pas à la remorque de l'UN et son parti ne lui servira pas de béquille; personne ne veut de l'UN".

Sur un autre plan, le Ralliement créditiste

Suite à la page 2

Samson écarte toute possibilité de fusion avec l'Union nationale

QUEBEC (PC) — M. Camil Samson, chef québécois du Ralliement créditiste, est prêt à se défaire de ses députés qui accepteraient de "tripoter avec l'actuel chef unioniste, M. Gabriel Loubier".

C'est ainsi qu'il a éternellement écarté hier, au cours d'une conférence de presse précédant le caucus du RC à Drummondville en fin de semaine, toute possibilité d'alliance entre sa formation et l'Union nationale.

On sait qu'à plusieurs reprises, surtout depuis quelque temps, M. Loubier a préconisé un regroupement des forces de l'opposition à l'Assemblée nationale, pour pouvoir lutter contre le gouvernement Bourassa qu'il considère chancelant.

Chose curieuse, M. Samson refuse de rencontrer M. Loubier à cet effet, autant qu'il l'a formellement défendu à ses hommes ou à ses organisateurs, mais il serait quand même favorable à s'adjoindre tout adversaire politique, y compris le chef unioniste, s'il lui en manifestait le désir.

La seule concession qu'il fait à M. Loubier c'est de l'affronter à M. Samson lorsque celui-ci dit que la chute de l'UN lui est indifférente, puisque l'Étoile importe peu.

"L'essentiel, c'est de réunir un groupe d'honnêtes politiciens sous une même philosophie", a-t-il dit.

"Il est sûr que l'UN tombera, de lancer M. Samson, les dernières élections

provinciales en sont le meilleur avertissement". Il a aussi proféré un tas d'accusations envers le parti de l'UN et son nouveau chef. Par exemple, il qualifie M. Loubier "de plus grand patronneux de l'Assemblée nationale".

Athlètes de l'entraide

On les appelle les athlètes de l'entraide. Ce sont les marcheurs du rallye tiers monde qui se mettront en route dès 6h30 ce matin, le départ se faisant simultanément du collège Loyola et de l'aréna Maurice-Richard le point de convergence étant le parc Jarry.

On s'attend à une participation de quelque 75.000 marcheurs, parmi lesquels se trouvera un homme de 66 ans, M. Bernard Benoit, président du "Cardinal Léger et ses oeuvres" et de "Fame Pereo". M. Benoit compte franchir 32 miles, sur la promesse d'un commanditaire de verser \$100 au tiers monde par mille franchi.

En tête des jeunes marcheurs qui partiront de l'aréna Maurice-Richard, il y aura des célébrités telles que Jean Béliveau des Cana-

diens et Boots Day des Expos de Montréal.

Cette marche a pour but d'aider la cause d'organisations internationales comme SUCO, Développement et paix, Oxfam, "Le cardinal Léger et ses oeuvres", et aussi d'organisations locales s'occupant de la jeunesse. Pour y participer, on signale 761-5861.

Aujourd'hui également, à Toronto, une autre marche aura lieu au profit des oeuvres du cardinal Léger. Cette manifestation est organisée par le "25 and up Club", groupant 300 personnes qui veulent recueillir de 12.000 à 15.000 dollars qui permettront de construire une résidence à Yaounde pour les membres du personnel canadien du cardinal Léger au Cameroun.

Le ministère réclame l'annulation des permis de 4 établissements

par Jean-Pierre Charbonneau

Le ministère de la justice du Québec a demandé ces derniers jours l'annulation des permis de quatre importants cabarets et bars de Montréal ainsi que d'une taverne.

Ces établissements ont fait l'objet depuis plusieurs mois d'enquêtes de la part des policiers de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec affectés au Bureau de recherches sur le crime organisé. Ce sont: (1) le cabaret Apollo II Ltée (8914 rue Saint-Laurent), (2) The Little Club Inc. (1426 rue Bishop), (3) Aloha Steak House Reg'd (273 est, rue Beaubien), (4) The Esquire Show Bar Club (1224 rue Stanley) et (5) la Taverne Jimmy (6509 rue Saint-Laurent).

Au cours des audiences publiques plusieurs faits ont été mis en preuve par le procureur spécial du ministère de la justice, Me Gérard Beaudry.

Ainsi, dans le cas du Little Club, il a été démontré que le détenteur du permis, M. Antonio Fidelli, n'était qu'un prête-nom. Au cours de son témoignage il a en effet dit que son seul travail tangible fut d'avoir signé les papiers. Les vrais responsables de l'établissement sont MM. Frank Orlando (frère de l'ancien joueur de hockey Jimmy Orlando) et Angelo Di Peppo. Ce dernier qui est l'administrateur du Little Club a reconnu être aussi l'administrateur des cabarets Café Métropole, du Chez Paree, du Casa del Sol et du Champ's Sho Bar, tous fermés récemment par la Régie des alcools et de la ville de Montréal.

Outre l'audition de MM. Fidelli, Orlando et Di Peppo, le tribunal de la régie présidé par les juges Jacques Trahan et Mose Moskovitch, a aussi entendu M. Angelo Lanzo (beau-frère de M.

Fidelli) gérant des cabarets Métropole, Chez Paree et Casa del Sol.

Au cours de sa preuve, la poursuite a tenté de contester la comptabilité de l'établissement en alléguant sa fausseté. Elle a de plus attaqué la rentabilité ainsi que les changements de direction dont la RAQ n'a pas été informée. Elle a aussi fait entendre des policiers qui ont témoigné sur les irrégularités dont s'est rendu coupable l'établissement.

Dans la cause du Little Club, les propriétaires étaient défendus par Me Harry Blank, député libéral de Montréal-Saint-Louis et vice-président adjoint de l'Assemblée nationale du Québec. Me Blank est aussi le procureur de la Taverne Jimmy sur la rue Saint-Laurent dont la cause a été entendue dernièrement.

Dans ce second cas, le ministère de la justice a principalement attaqué la rentabilité de l'établissement et les transferts d'actions qui ont amené des changements de direction. Cette taverne appartenait auparavant à M. Vincenzo (Jimmy) Di Maulo qui purge actuellement une peine d'emprisonnement à vie pour le meurtre de Robert Allard, Jimmy Di Maulo est le frère de M. Giuseppe Di Maulo, ex-gérant du Casa Loma, actuellement devant les assises pour meurtre.

Lors de son emprisonnement, M. Jimmy Di Maulo a cédé ses actions à un certain Ruddy Di Chiaro. L'actuelle détentrice du permis est la soeur des frères Di Maulo, Mme Maria Di Maulo-Vanelli. La cause de cette taverne doit de nouveau être entendue dans les prochains jours.

Un autre établissement actuellement poursuivi par le ministère de la justice est l'Aloha Steak House Reg'd de la rue Beaubien est, propriété des frères Carmine Antonio Vanelli et Giuseppe Pino Vanelli (beaux-frères) de Maria Di Maulo.

Contre cet établissement, Me Beau-

Suite à la page 2

Paul Rose ne sera pas jugé par un autre jury

par Guy Deshaies

Le juge Fernand Legault a décrété hier que les procédures du choix des douze jurés dans le procès de Paul Rose n'avaient pas été entachées d'irrégularités au point qu'il faille convoquer un nouveau jury tel que le demandait l'accusé.

Le magistrat a rejeté aussi une requête pour "mistrial" fondée sur le fait que le tribunal aurait injustement privilégié la Couronne en lui permettant ce qu'il avait défendu à la défense.

Rose a rappelé, à l'aide des notes sténographiques, que le juge Legault avait interdit à Paul Rose de récuser pour cause un candidat-juré sans donner les raisons spécifiques de cette décision et cela conformément à une directive préalable du juge adressée aux deux parties. Or, après l'expulsion de l'accusé, le magistrat a dit à la Couronne qui s'apprêtait à interroger un autre candidat-juré: "Je vais poser moi-même la question, cela vous évitera de donner une raison".

Cela n'a pas convaincu le juge Legault sur la partialité en faveur de la Couronne, qui a rejeté la requête non sans s'être plaint du fait que "M. Rose ne connaît pas la loi et cela amène des lenteurs et des délais".

Paul Rose s'est plaint à son tour que les jurés étaient des membres de "l'establishment", géants, courtiers, concessionnaires d'automobiles, etc. Puis, pour appuyer sa requête pour la convocation d'un nouveau jury, Rose a voulu faire ajouter à sa requête de la veille le fait qu'un des jurés serait le voisin de Pierre Laporte.

Paul Rose, on le sait, est accusé d'avoir enlevé l'ancien ministre du travail le 10 octobre 1970 à Saint-Lambert. Le juge Legault a rejeté sur le banc cette motion et s'est tout de suite trouvé aux prises avec un nouveau problème lorsque le conseiller juridique de Rose, Me Jean-Serge Masse, a annoncé à la cour que lundi Paul Rose devrait être en cour supérieure au titre de témoin dans une demande d'injonction interlocutoire que Me Masse présentera au nom de sept détenus qui veulent faire cesser les conditions dans lesquelles ils sont présentement détenus.

Le juge a donc libéré les jurés et a ajourné à mardi matin, 10h, Me Jean-Guy Boilard, procureur spécial de la Couronne, devrait alors pouvoir commencer à faire sa preuve contre Rose.

Ainsi, cette première semaine s'est achevée hier en 4^e division des assises du banc de la Reine, sans que le procureur ait même été amorcé. Choix singulier de jurés en l'absence de la défense, une douzaine de requêtes de l'accusé, l'expulsion de ce dernier, tels ont été les événements marquants de ce procès dont, jusqu'à présent, Paul Rose conserve l'initiative. Le juge a d'ailleurs commenté cette guérrilla judiciaire, dans son premier jugement, hier, en disant: "Où est malheureux que ce procès soit assorti de considérations politiques qui rendent l'administration de la justice difficile, désagréable et usuelle".

En effet, fidèle à la stratégie des prisonniers politiques qui entendent politiser le débat juridique, Rose met l'accusateur en accusation, refuse la juridiction de la cour, accuse le juge d'être partie à la cause en tant que représentant de l'ordre établi, refuse de jouer son rôle d'accusé et brise ainsi la traditionnelle marche d'un procès de droit commun où juge, avocats et accusés s'entendent sur les règles.

Paul Rose transforme son procès en une épreuve pour le système judiciaire et il réussit parfois à mettre le tribunal dans une situation d'exception telle que le magistrat risque

Suite à la page 2

A.P.U.M.

Devant la situation qui évolue très rapidement à l'Université de Montréal, l'exécutif de l'APUM tient à informer les professeurs qu'il décidera dimanche soir de l'opportunité de tenir une réunion générale la semaine prochaine.

Dans l'affirmative, un avis de convocation sera publié dans Le Devoir du lundi 25 octobre.

COOPÉRANT OUTRE-MER?

- Êtes-vous préoccupé (e) par le Tiers-Monde?
- Désirez-vous mieux connaître sa situation?
- Ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
- Voulez-vous même coopérer outre-mer?

Alors, adressez-vous au :



CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal 247. - Tél. : 735-4561

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER



J. Goulet



(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE

Tél.: 526-6655

VIENT DE PARAÎTRE...

L'OPINION PUBLIQUE ET LA CRISE D'OCTOBRE

par MICHEL BELLAVANCE et MARCEL GILBERT

- Un an après les événements d'octobre, une analyse scientifique de l'opinion publique sur la plus grave crise qu'ait connue le Canada depuis son existence
- Des révélations étonnantes • A lire à tout prix

En vente partout au prix \$3.00 - distribuée par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328; (si la ligne est occupée : 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR
EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

l'opinion publique et la crise d'octobre

éditorial

La victoire des conservateurs en Ontario

Le succès éclatant que viennent de remporter les conservateurs en Ontario est attribuable, dans une mesure difficile à vérifier mais certaine, aux ressources très supérieures dont ce parti disposait. Appuyé à fond par les intérêts financiers, commerciaux et industriels, qui redoutaient comme la peste une contagion néo-démocrate, le parti conservateur a disposé, pour sa campagne, d'au moins deux fois plus d'argent que ses deux concurrents réunis. L'absence en Ontario d'une législation sérieuse limitant les dépenses électorales conféraient au départ un avantage marqué aux conservateurs: cela les a bien servis mais n'est pas nécessairement un signe de démocratie avancée.

Indépendamment de l'avantage que leur conférait l'argent, les conservateurs ont remporté une victoire trop nette pour qu'on puisse l'attribuer au seul conditionnement exercé sur l'opinion par une propagande habile et coûteuse.

La campagne s'est vite transformée en un débat autour de la personnalité des trois chefs en présence. Des trois hommes, M. Davis s'est révélé le plus apte à prendre des décisions rapides et judicieuses, le plus capable de tenir compte avant d'agir de toutes les données d'une situation, le plus habile à inspirer confiance aux électeurs. En politique comme en économie, la confiance, même si elle ne se mesure pas en chiffres, est une donnée capitale: à ce point de vue, la campagne de M. Davis fut un chef-d'œuvre d'efficacité.

Du début à la fin, la campagne du leader conservateur a donné le spectacle d'une action méthodique, rationnelle, calculée, confiante et assurée.

Pendant que ses adversaires s'agitaient, M. Davis a continué de gouverner, se contentant de presser l'accélérateur et de cultiver plus soigneusement les rapports avec le public. Il a surtout évité de se mettre à la remorque des arguments ou des critiques de ses adversaires, conservant lui-même l'initiative du débat jusqu'à la fin. La maîtrise consommée de M. Davis fait de lui le principal artisan du triomphe de son parti. Cela illustre une fois de plus le rôle accru — non diminué — que, dans notre époque férule de collégialité, la révolution des communications impartit à la personne des leaders.

Par-delà la personne de M. Davis, le résultat du scrutin ontarien illustre le réalisme exceptionnel dont ont fait preuve depuis trente ans les leaders conservateurs de la province voisine. L'équipe que M. Roberts légua à M. Davis n'avait rien de sensationnel: le calibre des ministres y était, tout compte

fait, plutôt moyen. Mais outre que ces hommes travaillaient en équipe, ils savaient pouvoir compter sur un chef qui ne s'agrippait pas à son poste. Suivant en cela l'exemple de Leslie Frost, M. Roberts eut la sagesse de s'effacer dès qu'il sentit une certaine fatigue de son leadership. Cet art consommé de la transmission du pouvoir que pratiquent en Ontario les conservateurs leur a permis de se renouveler continuellement, de la manière la moins compliquée qui soit. Là réside l'une des principales explications de leurs succès électoraux.

Les questions objectives n'ont occupé qu'une place secondaire dans le déroulement de la campagne. Deux problèmes ont néanmoins contribué au succès des conservateurs: la conjoncture économique et la question scolaire.

Les mesures restrictives du président Nixon ont suscité en Ontario une inquiétude compréhensible. Province fortement industrialisée, l'Ontario est exposée à souffrir plus que toute autre province du moindre bouleversement dans le mouvement des capitaux étrangers ou des échanges internationaux. Rendus plus conscients de leur dépendance à l'endroit de l'étranger par la propagande néo-démocrate et libérale, les travailleurs ontariens ont dû mesurer du même coup le caractère très vulnérable de leur prospérité.

Appelés à choisir entre un Nixon et un Lewis qui annonçaient un durcissement de la ligne traditionnelle à l'endroit des capitaux étrangers, et un Davis qui les invitait à une saine prudence sans lever le nez sur les aspirations nationalistes de milliers d'entre eux, ils ont opté, en ces temps d'incertitude, pour les valeurs sûres plutôt que pour l'inconnu chargé de risques que personnifiait Stephen Lewis.

Sur la question de l'aide aux écoles séparées du niveau secondaire, M. Davis prenait dès le début de la campagne un risque calculé en annonçant que son gouvernement avait décidé de ne pas accéder, aux demandes de subventions formulées depuis des années par les milieux catholiques. En épousant cette ligne, M. Davis risquait de perdre des milliers de voix catholiques au profit du NPD et des libéraux. Mais ces voix devaient de toute manière se partager entre libéraux et néo-démocrates, deux favorables à l'aide aux écoles séparées. Et pendant ce temps, l'élément "wasp" ne pouvait rester indifférent à l'invitation à peine déguisée qui lui était faite de se rallier aux conservateurs.

La question du chômage aurait dû norma-

lement nuire au gouvernement Davis. Il semble cependant que le contraire se soit produit. Là encore, les électeurs ont semblé considérer que le gouvernement n'était que partiellement responsable de certains accidents de parcours. Ils ont préféré se souvenir que le parti au pouvoir est devenu synonyme de la prospérité et de la stabilité remarquables dont jouit l'Ontario depuis plus d'un quart de siècle.

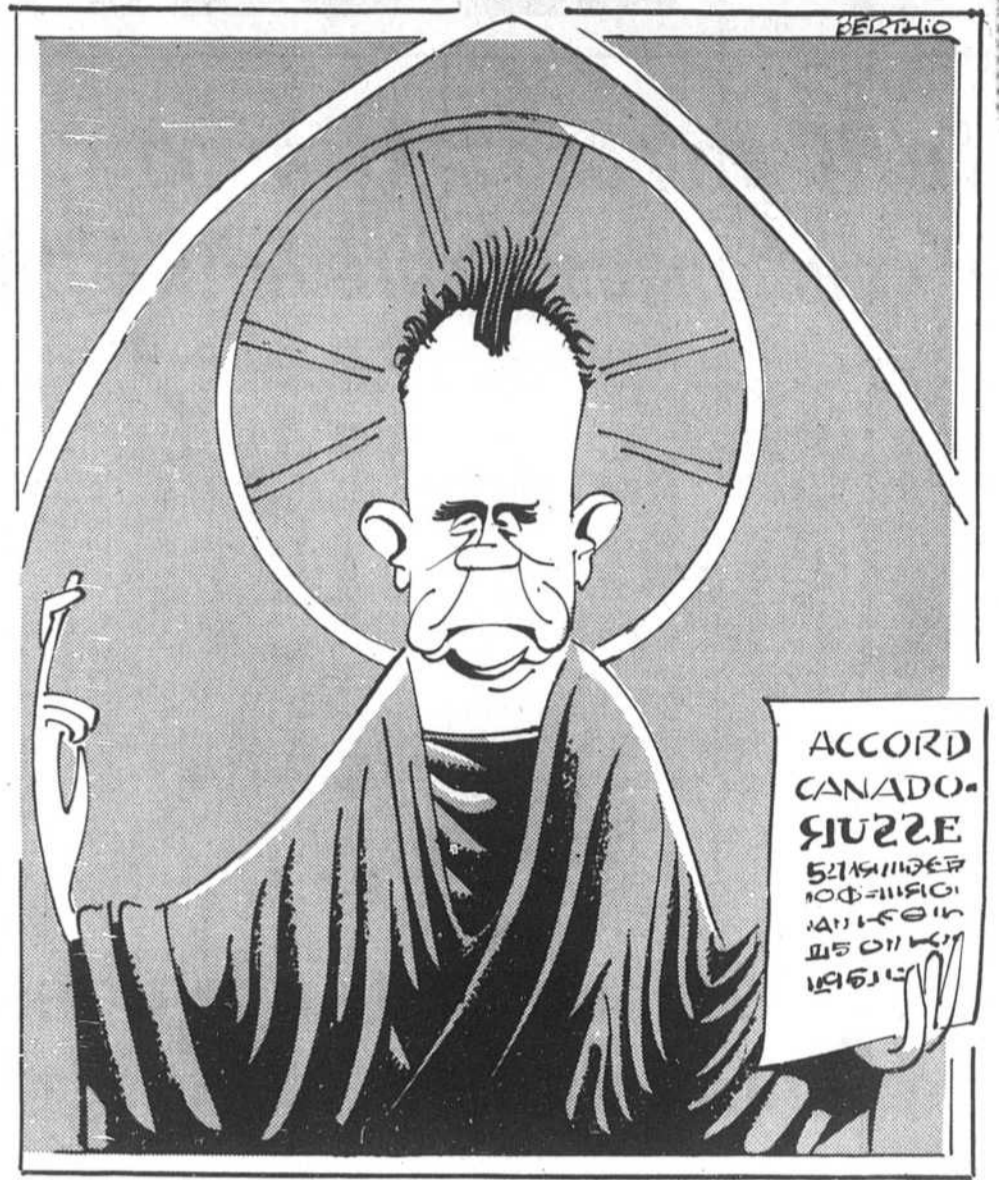
Pour le NPD, l'échec de jeudi marque l'arrêt d'une tendance qu'il souhaitait voir propager des Prairies au centre du pays. Il montre que la pénétration de ce parti dans les grandes provinces urbaines sera plus lente que certains le prévoiaient. Les gains que fait la social-démocratie sont réels mais lents et graduels, notait jeudi soir Stephen Lewis. Il y a beaucoup de vérité dans cette phrase.

Comme pour illustrer la vérité de cette observation du leader néo-démocrate, les statistiques du scrutin de jeudi montrent que le NPD, s'il a légèrement reculé quant au nombre de sièges, a fait des gains significatifs quant au total des voix qu'il a remportées. Le NPD a vu son total de voix passer de 626.000 à 876.000: c'est un gain de 40%, comparé à une augmentation de seulement 33% dans le total des votants.

Quant aux libéraux de M. Nixon, leur pourcentage de voix a continué de fondre. De 35% qu'il était encore en 1963, il était descendu à 31% en 1967; il tombe cette fois à 28%. Ces chiffres semblent indiquer que le centre s'aminçait peu à peu en Ontario et que cette province évolue lentement vers un nouvel alignement où s'affronteraient éventuellement deux adversaires majeurs: les conservateurs et les néo-démocrates. Rien ne serait plus sain pour la vitalité de la démocratie canadienne qu'une telle évolution. Il faudra cependant attendre au moins une autre élection avant de savoir si elle se produira jusqu'au bout.

En attendant, les conservateurs continueront de régner tranquillement et efficacement sur l'Ontario. Leur chef, avec un pourcentage de voix inférieur d'un ou deux points à celui que décrochait en avril 1970 Robert Bourassa, n'aura pas à justifier la légitimité de son triomphe, celle-ci n'étant mise en doute par personne. C'est là le genre de luxe qu'aiment s'accorder en politique les sociétés prospères, relativement homogènes et sûres d'elles-mêmes.

Claude RYAN



Notre saint patron, Alexis

lettres au DEVOIR

L'affaire Lapalme: un cas prophétique

Je n'ai jamais vu gouvernement s'établir aussi pesamment dans sa propre injustice, après l'avoir reconnue. Il s'agit ici de l'affaire Lapalme. Cela tient du prodige. Quelle surdité et quelle indifférence, quel comportement mécanique de l'appareil exécutif! La se révéler une fois de plus le style et la manière de Pierre Trudeau. Voilà un gouvernement dangereusement inapte à articuler sa pensée sur les réalités vivantes et qui préfère couramment suivre la ligne préétablie, fût-elle tenue par lui pour arbitraire.

Avant qu'il arrivât au pouvoir, M. Trudeau, vulnérable, se défendait par la rigidité d'une logique désincarnée contre des idées plus

profondes et mieux senties que les siennes. Le pouvoir ne l'a pas corrigé; au contraire, le pouvoir est une école d'insolence, qui fait aisément qu'on devient plus inflexible et plus imperméable aux raisons de la vie.

«On ne peut refaire le passé, on ne peut défaire l'histoire», disait récemment Pierre Trudeau, parlant de l'injustice faite aux gars de Lapalme, injustice pure et simple qu'il appelle "erreur" et qu'il refuse de réparer. La réparation ne cadre naturellement pas avec la décision initiale, qui était de le débarrasser du syndicat; la logique serait compromise, sans compter la majesté, il faut être cohérent: la restitution ne cadre

pas avec le vol.

Imperturbable jusqu'à l'absurde, le gouvernement Trudeau étale ce vice avec un éclat singulier dans le cas Lapalme. Ce gros gouvernement s'appassant sur ses propres victimes, quelques centaines de travailleurs à qui il a tout ôté. Il met ridiculement de la raison d'Etat en toutes choses, même dans celle-là, qui est une toute petite affaire, que le moindre mouvement de bons sens ou de cœur suffirait à égarer.

C'est pourquoi la résistance des gars de Lapalme devient de jour en jour davantage un symbole, en plus d'être un combat pour le droit. Ils représentent à résister un certain genre de résistance à un certain genre d'oppression. Cette oppression tient à l'incapacité du gouvernement de dévier d'une idée préconçue. «Vous pourriez marcher jusqu'à la fin des temps», a ajouté l'homme conséquent. La linéarité du régime devient grotesque. Quand on pense aux gens qu'elle opprime, aux frustrations énormes qu'elle engendre dans d'autres domaines aussi, le domaine constitutionnel entre autres, et sans parler des principes qu'elle foule, on ne la juge plus seulement risible; on trouve cette logique aberrante et grosse d'une menace douteuse.

Les hommes du futur se ligueront contre les mécanismes et l'abstraction. Les gars de Lapalme sont accusés à résister maintenant, sans doute à cause du personnage dont je parle, en avance sur son temps...

Les temps à venir mettront un écart grandissant entre la règle de gouvernement et les hommes en chair et en os. Le Québec est plein de tensions que provoque cette disjonction commentée. Les gars de Lapalme se révèlent irréductibles. C'est qu'ils témoignent déjà d'un tort très profond fait à l'homme par le gouvernement des cyclopes, hommes d'un seul œil.

Pierre VADEBONCOEUR
Montréal, le 20 octobre 1971.

Un curé à l'amende

C'est la première fois que cela m'arrive depuis 71 ans: ce n'est pas si pire.

\$22.00 pour avoir circulé à 43 milles à l'heure, sur une route qui détourne un village, un mardi de juillet, à 3 hres p.m.

Personnellement, ça ne m'affecte pas du tout; à mon âge, on ne se préoccupe guère de ses affaires temporelles.

Mais je me représente le pauvre père de famille qui s'en va à son travail, ou le cultivateur qui va faire souder une pièce de sa charrette, et à qui on présente une image pareille: Ce serait certainement de nature à émousser son respect pour l'autorité civile.

Messieurs du Gouvernement, je comprends très bien que vous ayez besoin d'argent. Je vous donne un truc pour en faire beaucoup, tout en sauvant des vies:

Dites donc à vos "officiers" d'être en service, les vendredis, samedis et dimanches, entre minuit et 2 hres, à la sortie des villages, avec l'ordre d'arrêter et de mettre à l'amende tous ceux qui conduisent en état d'ivresse. Vous feriez d'une pierre plusieurs coups:

1 - Vous récolteriez des millions, chaque semaine.

2 - L'Assurance-maladie économique serait des millions.

3 - Les citoyens paieraient 50% de moins d'assurance-automobile.

4 - Vous donneriez vraiment justice aux citoyens.

5 - Et vous sauveriez peut-être notre peuple de la folie qui s'en empare.

Je comprends aussi que c'est demander beaucoup à vos officiers, mais ils s'engagent pour les hôteliers, non pas pour protéger le public mais pour faire "clairer" la place, entre 1.30 et 2.00 de la nuit, pour que monsieur puisse dormir tranquille, pendant que ses clients tuent le monde sur les routes.

Ce serait encore bien plus simple de freiner la vente des alcools, mais vous faites tout pour que les vagues grossissent sans cesse et engloutissent notre peuple.

En tous les cas, j'ai beaucoup de sympathie pour vos officiers, et si vous les obligez à faire ce que je vous propose, je vous demande de les laisser faire la sies-tête, les premiers jours de la semaine, entre midi et 3 hres...

Ernest ARSENAULT, prêtre
Curé de St-Anselme

Pour la création d'un Conseil du film québécois

NDLR: Le directeur de la revue Séquences, M. Léo Bonneville, nous fait tenir la lettre suivante, que le comité de rédaction de cette publication spécialisée dans les questions du cinéma, adressait récemment au ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier.

M. le ministre des affaires culturelles. Conscient de l'urgence d'une loi-cadre favorisant "le développement d'un art et d'une industrie capables de répondre aux nécessités culturelles de la population du Québec", le Comité de rédaction de Séquences recommande la création d'un Conseil du film québécois chargé:

1. de subventionner des films par une prime à la qualité ainsi que des salles qui les programmeront;
2. d'encourager les jeunes auteurs en leur aidant financièrement ou autrement à réaliser des films de court et même de long métrage;
3. d'aider à la production de films pour enfants en organisant des concours de scénarios et en contribuant aux frais de réalisation de meilleurs;
4. de collaborer à la formation des spectateurs grâce à des cours de cinéma scolaires et post-scolaires;
5. de contribuer à l'établissement d'une filmothèque provinciale en vue d'alimenter les institutions scolaires et culturelles en œuvres qui ont marqué l'histoire du cinéma;
6. d'exiger un dépôt légal pour tous les films produits au Québec;
7. d'ordonner la sortie officielle en français (dialogues ou sous-titres) de tout film présenté au Québec. Au besoin, prévoir une aide ou un dédommagement pour les distributeurs obligés de pour-

voir eux-mêmes au doublage ou au sous-titrage;

8. d'organiser un festival international du film incluant un festival compétitif du film québécois.

Ce Conseil du film québécois aurait à la fois des pouvoirs délibératifs et exécutifs. Il devrait être composé de personnes compétentes non directement engagées dans l'industrie cinématographique. De plus, il devrait être aidé par divers comités chargés d'étudier différentes questions et d'en faire rapport au Conseil du film québécois.

Enfin, reconnaissant le caractère universel du cinéma, le Comité de rédaction de Séquences souhaite que le Conseil du film québécois facilite au public un contact rapide avec les œuvres importantes ou cinématographiques.

Persuadé que ces recommandations contribueraient à établir une véritable politique québécoise du cinéma, le Comité de rédaction de Séquences prie Monsieur le Ministre des Affaires culturelles des autres sienes.

Le Comité de rédaction de Séquences
Montréal, le 20 octobre 1971.

Mise au point de l'ambassade de Tchécoslovaquie

Monsieur le directeur, Au nom de l'ambassade de la République socialiste de Tchécoslovaquie, je voudrais rectifier des rapports faux et calomnieux qui ont été diffusés récemment par certaines agences de presse.

Ces rapports affirmant que la République tchécoslovaque serait un fournisseur d'armes pour l'Irlande sont d'ures inventions qui n'ont aucun fondement dans la réalité. Ils ne peuvent qu'avoir été inventés en vue de nuire aux bonnes relations existantes entre la République tchécoslovaque et les autres pays.

Pour l'ambassade de Tchécoslovaquie au Canada, Jiri NOVOTNY, attaché culturel
Ottawa, le 20 octobre 1971

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Domestique, qui possède des ateliers situés à 9130, rue Beauve, Ville LaSalle. L'opinion de l'Imprimerie Populaire est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année ou \$10 à l'étranger; \$42 par année ou \$12 à l'étranger. Édition de samedi: \$10 par semaine. Éditions quinquennales: l'année à domicile par poste: \$75 (hors Québec). Tarif de l'abonnement: s'envoie sur demande. Courrier de l'étranger: s'envoie sur demande. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3261 (après groupes)

bloc-notes

Les ambiguïtés des sondages

Au cours du colloque sur l'information tenu à Longueuil en fin de semaine, des journalistes de La Presse sont intervenus avec compétence et aigreur dans le débat sur "le journalisme et les sondages". Ils participaient avec clarté parce qu'ils vivent présentement l'expérience SONOPRESSE sondage régulier effectué par leur employeur. Ils y ajoutaient une amertume amplement motivée.

Nombre de textes qui accompagnent et entourent SONOPRESSE ne sont pas signés. Et pour cause. Les journalistes ne tiennent pas outre mesure à cautionner de leur nom des chiffres obtenus à partir d'échantillons fort peu représentatifs. Ce premier indice devrait rendre prudents ceux qui prétendent fonder sur ces données de rassurantes théories.

Autre élément important, le grand nombre de personnes qui refusent de répondre. Certes, les gens ne consentent pas tous à répondre à un questionnaire élaboré et n'importe quel sondage fait son deuil d'un bloc de 10, 15 ou 20% des personnes interrogées. Dans le cas de SONOPRESSE, les journalistes évaluent au double de la normale le pourcentage de refus. Bien plus, ils affirment qu'environ 25% des personnes interrogées refusent de répondre

parce que le sondage émane de La Presse. Pas besoin d'être grand clerc pour déduire que les refus qui invoquent ainsi des motifs idéologiques proviennent d'étudiants, de syndiqués, de groupes profondément politisés. De fait, disent les journalistes, on retrouve dans tel échantillon de SONOPRESSE seulement 3,9% d'étudiants, alors qu'on devrait en trouver environ 16%.

Les commentaires d'accompagnement réduisent au minimum les détails d'ordre méthodologique. Ainsi, les textes du jeudi 21 octobre font état de réponses recueillies lors "d'un sondage effectué auprès de 158 femmes et de 146 hommes". En est-il ainsi? S'agit-il vraiment d'un sondage mené auprès de 304 personnes? S'agit-il plutôt de 304 réponses obtenues au cours d'un sondage effectué auprès de 600 personnes? Nul ne le sait. Dès lors, les chiffres obtenus perdent toute signification et les interprétations, qu'on maquille en conclusions scientifiques, n'offrent pas au public les garanties souhaitables. De là à conclure que les sondages de ce genre tronquent la vérité, il n'y a qu'un pas.

On aimerait pouvoir comparer ces résultats de SONOPRESSE avec les enquêtes Gallup. Malheureusement, les chiffres qui sont devenus disponibles ces jours derniers au niveau des sondages Gallup sont aménagés de telle manière qu'on ne sait pas encore comment les provinces se comportent à l'intérieur des résultats nationaux. On constate, par exemple, que les conservateurs fédéraux ont effectué depuis août 1971 une remontée fantastique,

gagnant 9% du vote national. Pendant ce temps, les libéraux de M. Trudeau continuaient de perdre du terrain comme ils le font depuis novembre 1970. Après les événements d'octobre, les libéraux l'emportaient par 59 contre 22 pour les conservateurs. Aujourd'hui, M. Trudeau ne détient plus qu'une avance de 6% (38% contre 32%) sur les conservateurs. Le NPD, de son côté, après un creux de 13% après les événements d'octobre, est revenu à son niveau "normal" de 23 ou 24% des suffrages.

Devant de tels résultats, on demeure songeur quand La Presse, dans son édition du mercredi 20 octobre, affirme qu'"une opposition terne laisse Trudeau sans rival" en se basant sur les chiffres de SONOPRESSE. La même page nous apprend, d'ailleurs, en arguant des sondages Gallup, que les "libéraux sont nettement en perte de vitesse". On peut, sans doute, fournir diverses explications. La meilleure serait sans doute que le journaliste de La Presse n'avait pas encore les résultats des sondages Gallup au moment d'écrire son analyse. Une explication plus profonde reconnaîtrait que l'analyste qui se fait servir les chiffres de SONOPRESSE au lieu de ceux de Gallup table sur une documentation souvent douteuse.

Dès que les sondages Gallup auront venté leurs résultats, on pourra mettre face à face les chiffres québécois de l'une et de l'autre entités. A l'heure actuelle, on sait que la méthodologie de SONOPRESSE laisse à désirer et on n'oserait sûrement pas affirmer que M. Trudeau est porté en triomphe par un Québec en délire, mais on ne sait pas encore de façon certaine si l'impressionnante remontée conservatrice affecte profondément le Québec. Nous en avons quand même assez à l'heure qu'il est pour douter de SONOPRESSE.

Un autre aspect de SONOPRESSE mériterait réflexion. Nous assistons ici à un effort évident pour remplir un certain nombre de colonnes avec des textes et des chiffres qui n'émanent guère de la rédaction. Quand le système sera rodé, et que le service de la mise en marché pourra produire des tableaux statistiques en quantités industrielles, quand un nombre restreint de cadres auront appris à commenter ces chiffres en demeurant dans leurs bureaux, peut-être sera-t-il temps pour La Presse de fonctionner sans journalistes aussi bien qu'elle fonctionne sans typographes.

Le mauvais titre d'un livre utile

Les livres consacrés à l'information ne pleuvent pas au Québec.

propos d'actualité

Si une attaque nucléaire se déclençait, il est fort probable que les forces nucléaires soviétiques seraient utilisées selon un plan bien concerté et que nous n'en aurions qu'un court avertissement, afin d'obtenir le plus grand effet de surprise. Les bombardiers soviétiques stratégiques, au nombre d'environ 150, auraient pour tâche de continuer l'action ainsi commencée. Cette façon d'agir aurait en grande partie pour cause l'efficacité du système d'alerte du NORAD. Les bombardiers seraient probablement lancés à l'attaque en même temps que les missiles mais n'atteindraient l'Amérique du Nord que plusieurs heures après ce dernier et le feraient probablement en vue d'atteindre des objectifs ne requérant aucune attaque surprise ou des objectifs attaqués sans succès par les missiles.

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de FOTAN qui débouche sur les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Les conversations sur la limitation des armements stratégiques marquent un certain progrès, comme l'atteste le fait que les Etats-Unis et l'URSS ont annoncé le 20 mai 1971 une entente visant à se concentrer cette année sur un accord concernant le déploiement limité des missiles anti-missiles (ABM). Les

deux pays s'entendent aussi sur certains aspects concernant la limitation des armes stratégiques offensives. Le Gouvernement canadien partage la conviction exprimée par les deux camps que cette manière d'agir créera des conditions plus favorables à d'autres négociations.

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de FOTAN qui débouche sur les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de FOTAN qui débouche sur les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de FOTAN qui débouche sur les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de FOTAN qui débouche sur les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Laurent LAPLANTE

des idées

des événements

des hommes

Mis sur la sellette, le bill 65 connaît un temps de réflexion

par SOLANGE CHALVIN

Le projet de loi 65 sur l'organisation des services de santé et des services sociaux a été l'objet depuis le début des séances parlementaires d'une critique qui tourne, selon les combattants, autour de deux pôles: on veut garder ses structures, ses institutions, son statu quo si l'on fait partie de ceux qui dispensent présentement ces services; on revendique plus de participation et de pouvoir de décision dans l'élaboration des services proposés, si l'on se range du côté des consommateurs de soins.

Toutefois, l'émotivité qui l'emporte souvent au moment de la discussion publique avec les membres du Parlement et qui dépasse fréquemment la teneur des demandes formulées implicitement dans les mémoires présentés — nous porte à oublier l'assentiment quasi général pour une réforme en profondeur des services sociaux et de santé.

La réorganisation proposée par le Bill 65, a-t-on souvent entendu, serait de nature à améliorer le sort des défavorisés, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social. L'intégration et la coordination des services de santé concernés représentent un souci réel de développer et de produire des services qui tiennent compte d'abord de la personne humaine, reconnaissent les conseillers sociaux du Québec.

L'objectif de plusieurs mémoires est en fait de donner au projet de loi, des moyens plus concrets d'atteindre le but qui se propose. La voix plus rationnelle de ceux qui n'ont rien à perdre, dans l'application d'un nouveau régime, a toutefois bien des difficultés à couvrir celle de combattants plus soucieux de leurs prérogatives que de l'amélioration générale des services offerts à la population.

Soulignons dans cet esprit de réelle collaboration, la suggestion mainte fois répétée, pour l'application par étape de la réforme prévue. Cette façon de procéder assurerait une transition graduelle qui permettrait la transposition dans les nouvelles structures de ce qui se fait de bien dans les structures actuelles, afin de ne pas léser la population à servir affirme le Conseil de développement social du Montréal métropolitain.

De son côté, la Fédération des femmes du Québec a proposé dans ce sens, la formation d'un comité ad hoc chargé de la mise en place des nouvelles structures, de l'évaluation des réactions qu'elles suscitent chez la population, et de l'analyse de leurs répercussions sur l'économie du Québec.

Des CLSC d'abord

L'implantation des Centres locaux de services communautaires demeure, dans l'esprit de la majorité des organismes, à privilégier, dans une première étape. Sachant l'importance qu'attache aux CLSC, le ministre Castonguay lui-même qui les définit comme des "outils de développement au service des populations locales", il est sûr que ces centres prendront les premiers, le puits de la satisfaction ou de l'insatisfaction tout autant des praticiens que de la population.

Peu de gens au cours des séances de la commission parlementaire des Affaires sociales, ont mis en doute la nécessité et l'urgence de la réorganisation complète des

services sociaux et de santé mais plusieurs considèrent que les moyens préconisés par le Bill 65 n'atteindront pas les objectifs proposés.

S'il y a des changements à faire dans le texte du projet 65, il y en aura, a déjà dit le ministre Castonguay, réaffirmant son désir d'une amélioration sensible dans le système de santé mentale et physique qui prévaut actuellement au Québec.

On sait que le ministre a déjà accepté de modifier les structures des Offices régionaux (ORAS) qui ne satisfont personne. Il y aura plusieurs autres modifications, a-t-on entendu dire mais la teneur des amendements nécessaires ne sera révélée qu'une fois les auditions publiques terminées. On chuchote même dans les couloirs du Parlement que la seconde édition du Bill 65 est déjà bien en route.

Cette semaine, des rencontres ont lieu à Québec à l'intention des seuls députés membres de la commission. Ils feront le point des suggestions reçues depuis deux mois avant de recommencer dans trois semaines, les auditions publiques. Il est à prévoir que des amendements seront apportés au projet de loi avant même son étude en deuxième lecture.

Parmi ce concert de reproches qu'a subi le ministre Castonguay depuis la présentation du Bill 65, aussi bien de la part des organismes qui ont présenté des mémoires à la commission parlementaire, que de la part des simples citoyens qui se sont exprimés largement tout au long de sa tournée à travers le Québec, s'élève une réelle admiration pour celui qui a poussé si loin, le respect de l'attention due à celui qui parle.

A une question d'un journaliste qui demandait ces jours derniers à M. Castonguay, s'il avait l'intention de démissionner si le Bill 65 ne passait pas ou si le projet québécois des allocations familiales n'aboutissait pas, le ministre a répondu: "Brandir une menace de démission est une lâcheté à laquelle je n'ai jamais pensé. Si la réorganisation des services de santé et services sociaux, ainsi qu'un régime nouveau d'allocations familiales, sont des choses urgentes et nécessaires, désirées par la population, elles se réaliseront".

Quelle que soit l'issue du Bill 65, les corps professionnels et le public ne pourront pas reprocher au ministre de n'avoir pas joué à cœur ouvert le jeu de la démocratie avec tous les risques que celui-ci comporte. On peut se demander si certains organismes qui répètent pendant près de trois heures des mémoires déjà envoyés et lus par les députés, sont aussi conscients que le ministre du prix du temps et du respect de la démocratie. Par des plaidoyers qui n'en finissent plus, ils réduisent au silence d'autres citoyens qui n'ont ni le temps, ni l'argent, ni la patience, de retourner à Québec, plusieurs fois par mois, au cas où ils pourraient être entendus par la commission parlementaire.

Le Bill 65 marque actuellement un temps d'arrêt et de réflexion, autant pour le ministre Castonguay et son équipe que pour les organismes concernés qui pourraient profiter de ce répit pour analyser leurs mémoires afin que les séances qui reprendront vers la mi-novembre apportent des éléments nouveaux dans le dossier du Bill 65 si tout n'a pas déjà été dit.

La version de SGWU dans l'affaire Worrel

par MICHAEL SHELDON, adjoint au recteur

Le Devoir du 19 octobre, a publié une lettre adressée au ministre de l'éducation et signée par six professeurs de la faculté de Sir George Williams University. Cette lettre avait trait au départ de l'ancien contrôleur de l'université, M. Henry Worrel. En tant que personne en charge du service de l'information de l'université, je désirerais vous faire part de certains faits concernant le départ de M. Worrel qui semblent être demeurés obscurs dans cette lettre.

Tout d'abord, la décision qui a amené le départ de M. Worrel fut prise par le Conseil d'administration ou par un comité délégué pour agir à sa place; les gouverneurs représentant les professeurs et les étudiants ainsi que les gouverneurs représentant le milieu prirent part aux délibérations des dites autorités. De nombreuses et longues réunions ont été tenues et les membres du Conseil d'administration rencontrèrent M. Worrel dans une tentative d'entente acceptable de toutes parts. L'ampleur de ces nombreuses rencontres et discussions a déterminé la tournure de la décision finale de l'exécutif du Conseil d'administration en date du 8 juillet, agissant à la place dudit Conseil durant l'été, à savoir qu'il n'y avait pas lieu

d'établir un comité de médiation tel que proposé par l'Association des anciens. De plus, le Conseil d'administration, décidait, le mois dernier, que le grief de M. Worrel contre le Recteur, Dr John O'Brien, n'était pas fondé puisque les décisions faisant l'objet du grief ont été prises par le Conseil d'administration.

M. Worrel fut durant une trentaine d'années membre de l'administration de Sir George Williams University. Toutefois, la nature et la dimension de l'université ont tellement changé ces dernières années de même que les exigences de fonctionnement en tant que faisant partie du système universitaire québécois que la structure administrative a dû opérer des changements majeurs, lesquels ont réduit considérablement les tâches reliées au poste de contrôleur. Deux sortes de changement ont été effectués: 1. Pour accomplir des tâches à caractère spécifique on a embauché des administrateurs spécialisés; 2. Certaines fonctions furent subordonnées à la direction d'autres administrateurs lorsqu'il devint évident que le contrôleur lui-même n'obtenait pas des résultats financiers conformes aux lois gouvernementales sur les budgets

et qu'il ne pouvait plus administrer nos ressources et services avec une vigilance serrée.

Par conséquent, le gros des responsabilités du contrôleur fut transféré à d'autres administrateurs durant la période de janvier 1967 à novembre 1970, lui laissant la responsabilité de la sécurité, du téléphone, du service postal, de la réception et de l'administration des immeubles appartenant à l'université mais ne servant pas pour le moment à des fins d'enseignement. Les changements furent opérés par étapes et à chaque fois discutés à fond avec M. Worrel. En raison de ces changements il lui a également été conseillé par son supérieur, et ce à plusieurs reprises, d'essayer de se trouver un autre emploi.

Le 18 mai, M. J. Smola, vice-recteur aux affaires administratives et financières, rencontra M. Worrel pour lui annoncer l'abolition prévue du poste de contrôleur. Il fut aussi question des différents arrangements finals pour ce qui a trait à une compensation pécuniaire équitable. Cette rencontre a eu lieu seulement après que le Dr Smola eut mis au courant le président du Conseil d'administration, monsieur A. Duff et le recteur des différents aspects de la situation. M. Worrel écrivit alors immédiatement au Dr Smola, avec copies de sa lettre au Chancelier, au président du Conseil d'administration et au recteur pour se plaindre de ce qu'il qualifiait d'une décision qui le congédiait à compter du 1er juin. L'affaire fut alors soumise au comité exécutif du Conseil, lequel le transmit au comité du personnel.

Le 27 mai, le comité du Conseil du personnel organisait une autre rencontre entre les membres du Conseil et M. Worrel pour discuter la situation à fond et tenter de trouver une solution acceptable de la part de toutes les parties en cause. M. Worrel qui était d'abord favorable à cette rencontre la contredemandait par la suite. Par conséquent le comité du personnel se réunit de nouveau le 31 mai et décida de présenter une recommandation au Conseil prévoyant l'abolition du poste de contrôleur ainsi qu'une offre d'emploi alternatif à l'université.

Dans une rencontre le même jour entre le Dr Smola et M. Worrel, ce dernier

lui fit part de son intérêt pour un tel emploi alternatif et le lendemain le Dr Smola lui écrivit pour en établir les conditions. Il s'agissait en gros, d'un poste avec des responsabilités assez semblables à celui que M. Worrel occupait à un salaire de \$10,000, environ la moitié de ce qu'il gagnait auparavant mais avec ajustements financiers faisant en sorte qu'il maintiendrait son présent salaire pour une autre année. S'il préférait ne pas accepter ce poste immédiatement il pouvait tout de même bénéficier d'un congé payé d'une année à titre de contrôleur.

Le 3 juin, M. Worrel écrivit au Dr Smola, rejetant cette offre comme tout-à-fait inacceptable et demandant la formation d'une commission d'enquête impartiale sous la présidence du président du comité du personnel. De plus, il s'exprimait en ces termes: "J'ai le droit de demeurer à mon poste de contrôleur de l'université à mon salaire actuel ou bien d'accepter un poste d'égale envergure à rémunération égale."

Le 7 juin, M. Worrel rencontra le recteur et le président du comité du personnel pour discuter de la création d'un nouveau poste. A la suite de cette rencontre l'assemblée du comité du personnel tenue le lendemain proposa à M. Worrel un nouveau poste impliquant la vérification des méthodes administratives et des procé-

dures de l'université à un salaire de \$14,000. M. Worrel refusa cette offre le lendemain.

A la suite du second refus de M. Worrel, le Conseil d'administration, dans une réunion tenue le 10 juin, approuva l'abolition du poste de contrôleur et délégua le comité du personnel pour poursuivre toute autre démarche requise. Par conséquent, le 16 juin, à l'issue d'une autre assemblée du comité du personnel, une lettre fut envoyée à M. Worrel indiquant que le poste de contrôleur serait définitivement aboli à compter de 30 juin. Puisque M. Worrel n'a accepté aucun des postes qui lui ont été offerts il serait par conséquent congédié à cette date. L'université lui verserait une compensation de \$35,000 sans compter ses droits au fonds de pension.

La lettre publiée dans Le Devoir contient une version française d'une pétition signée par 31 membres de la faculté et envoyée au recteur le 26 mai. Cette lettre suggère que des motifs de discrimination raciale pourraient être à la source du départ de M. Worrel. Trois des signataires se dissocièrent alors de cette insinuation. Depuis, les deux anciens recteurs, le Dr Henry Hall, décédé, et le professeur D.B. Clarke ainsi que six autres membres de la faculté se sont également dissociés de cette suggestion par lettre au recteur.

lettres au Devoir

La nouvelle politique multiculturelle d'Ottawa

Monsieur le directeur, Je suis entièrement aux commentaires de M. Serge Losique, publiés dans votre édition du 14 octobre, quant à la valeur de la soi-disant politique multiculturelle formulée récemment par le gouvernement fédéral. Si, en utilisant le terme "culture", le gouvernement se réfère, en fait, au folklore, alors les programmes d'appui à l'épanouissement culturel des groupes ethniques qu'on préconise, seront, pour le gouvernement, politiquement rentables, et pour le pays, plutôt inoffensifs. Si, par contre, on entend instaurer une véritable action de promotion multiculturelle, je doute fort que celle-ci soit dans l'intérêt du pays, même si elle est réalisable dans la pratique.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'action de propagande et de séduction culturelle déjà entreprise par les gouvernements d'origine de certains groupes ethniques, et visant leurs émigrants au Canada, n'est pas toujours entreprise dans l'intérêt du Canada. Elle vise les intérêts nationaux du pays d'origine. On peut se demander à qui une surcharge dans le domaine profiterait en dernière analyse.

Thomas BABINSKI
Ville Mont-Royal, le 14 octobre 1971



DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
24 OCTOBRE 1971
PARTAGE TA FOI A LA DIMENSION DU MONDE

LIBRE OPINION

Université de Montréal: des administrateurs irresponsables

par les exécutifs du SPUM et du SNEUM

En marge du conflit qui oppose l'administration de l'université de Montréal au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-1244), les dirigeants du Syndicat des professeurs et du Syndicat national des employés de l'université ont préparé une déclaration qui vient de diffuser leurs présidents respectifs, Maurice D'Aoust et Ginette Darbon. Cette déclaration a reçu l'appui des bureaux exécutifs de Services-Campus, de l'Association des étudiants de sciences, et du groupe 1186 du SCFP, respectivement présidés par MM. Claude Martin, Raymond Joly et Raymond Jodoin, ainsi que du président de l'Association des étudiants en médecine, M. Normand Geoffroy, et du vice-président de l'Association des étudiants des HEC, M. Michel Belisle. En voici le texte intégral. Les sous-titres sont du Devoir.

Dès le début des négociations, les administrateurs de l'université de Montréal ont décidé d'accepter le 6% de la politique salariale du gouvernement, sans même analyser les éléments de cette politique dont l'application à l'université dans les circonstances est absolument incohérente.

La politique salariale

Cette politique qui touche environ 250,000 employés de la fonction publique est actuellement négociée par le grand Front commun inter-syndical CSN-FTQ-CEQ. Parmi les principes et règles relatifs au niveau de la rémunération on a:

- La rémunération se situera au niveau de la moyenne générale observée au Québec pour des emplois identiques ou analogues;
- Les accroissements de rémunération auront pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat des rémunérations;

- Les accroissements auront aussi pour objet de permettre à l'ensemble de bénéficier périodiquement de l'accroissement de la richesse collective;
- En conséquence, les accroissements de la rémunération correspondront à l'addi-

tion des résultats de ces trois éléments, i. e. le rattrapage, accroissement de l'indice des prix à la consommation et accroissement de l'indice de la productivité.

Le gouvernement a donc fixé unilatéralement à 6% l'accroissement de la masse salariale. Ceci correspond dans la fonction publique à un relèvement de 4,8% des taux et échelles de traitement, 1,2% étant réservé aux engagements, aux promotions et aux augmentations statutaires.

L'application du 6% à l'université de Montréal, telle que présentée dans les premières offres des administrateurs ne représentait qu'un relèvement des niveaux de salaires d'environ 1,5%, le reste étant utilisé pour le rattrapage ou les augmentations statutaires. C'était nettement insuffisant, même selon les normes gouvernementales.

Les offres initiales

Ces offres étaient ridicules à plusieurs titres et ne pouvaient qu'entraîner le déclenchement de la grève.

Selon cette nouvelle échelle, la plupart des syndicats auraient reçu une augmentation à peu près équivalente à celle qu'ils auraient normalement eu en juin dernier et ceci après la perte de 2% de leurs salaires.

L'exécutif de l'APUM a effectué une analyse comparée de l'échelle en vigueur et de l'échelle proposée par les administrateurs et il y est démontré sans équivoque que \$231,000 étaient nécessaires pour supporter l'échelle actuelle alors que seulement

\$229,400 étaient nécessaires pour supporter l'échelle proposée. L'exécutif conclut que "la situation actuelle dont souffre toute la communauté universitaire est le résultat de la politique de l'administration qui doit en assumer la responsabilité."

Les administrateurs ont prétendu que leurs offres initiales constituaient ni plus ni moins que la parité avec l'UQAM. Il est facile de démontrer que ceci est faux.

En premier lieu, la classe la plus élevée avait été retranchée réduisant le maximum de l'échelle de plusieurs milliers de dollars. Or plus d'une centaine d'employés ont des salaires qui se situent au-dessus du maximum proposé et qui n'auraient reçu aucune augmentation pendant des années.

En second lieu, plus de 40% des fonctions à l'université de Montréal n'existent même pas à l'UQAM, ce qui rend impossible une transposition de l'échelle de l'UQAM.

L'incompétence des administrateurs

Il existe des syndicats d'employés à l'U. de M. depuis 1962. Les administrateurs ont été forcés de rationaliser leur gestion pour près de 25% des employés de l'université. Or, après plus de 30 ans d'existence, ils ont pu décrire avec précision les tâches accomplies par seulement 50 des 1000 employés regroupés au sein du SCFP-1244. Ces quelques renseignements qui sont absolument indispensables pour l'élaboration d'une échelle de salaire, le SCFP ne les a obtenus qu'après 10 jours de grève.

A ce stade-ci, il faut se poser de sérieuses questions sur la bonne santé de l'administration à l'université de Montréal.

Il est tout à fait inconcevable que des administrateurs sérieux ne présentent pas d'offres salariales, avant même que le syndicat ne les réclame. Pourtant, c'est ce qui s'est produit au cours de ce conflit. Deux jours seulement avant le déclenchement prévu de la grève, les administrateurs n'avaient rien d'au-

tre à présenter que des offres globales verbales!

Dans les circonstances, il semble que les administrateurs ont agi avec une complète irresponsabilité car ils savaient qu'une telle offre verbale ne pouvait que provoquer le déclenchement de la grève.

Le gouvernement et l'U. de M.

Une très grande partie de la nature du conflit repose sur l'antagonisme qui existe entre notre administration et le gouvernement provincial.

En 1968, le gouvernement effectuait une étude détaillée des budgets des universités. Il ressort du rapport du "sous-comité des budgets universitaires de fonctionnement" (rapport Gauthier) que le gouvernement considérait que les coûts administratifs de l'université de Montréal étaient beaucoup trop élevés. En effet, à l'U. de M. les coûts administratifs par étudiant étaient de 20 à 40% supérieurs à ceux des Universités McGill et Laval qui sont des universités de taille comparable.

Les administrateurs ont invoqué l'autonomie de l'administration face au gouvernement pour ne pas offrir de meilleures conditions que celles que le gouvernement paraissait leur permettre à ce moment-là.

Cet argument est très dangereux et il soulève plusieurs questions importantes. L'université de Montréal est-elle autonome? Si oui, est-il désirable qu'elle le demeure? Le peut-elle? Si non, pourquoi tenter de la faire croire et en faire payer le prix aux salariés de l'université?

L'histoire récente nous a démontré qu'une certaine autonomie administrative avait conduit le recteur à faire des dépenses extravagantes pour meubler ses bureaux; il serait même opportun d'exiger une enquête publique à ce sujet. De plus, ces mêmes administrateurs n'ont même pas hésité à imposer aux usagers du stationnement le financement du développement de l'université en les obligeant à défrayer les coûts de construction d'un garage éta-

Suite à la page 6

HMH

Éditions Hurtubise - HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,

849-6381

Alain Chénicourt L'Inflation

Un mal qui touche chacun de nous

L'auteur pose à l'échelle du monde occidental un problème doctrinal et politique redoutable.

Co-édition Laffont — HMH

260 pages — \$4.00

HMH

Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,

849-6381

Jean Hamelin Les rumeurs d'Hochelaga

SOUVENIRS

"Dans un récit très personnel qui constitue son dernier livre, Jean Hamelin évoque l'Hochelaga de l'avant-guerre où il a grandi. Il a sans doute choisi avec soin son genre littéraire, qu'il nomme rumeurs; des scènes hochelagaises sont entrecoupées de textes en caractères italiens, centrés eux sur un présent parisien... Émerveillé par ce magnifique coin de la ville, incapable lui aussi d'en cerner le merveilleux, il l'a respecté en répétant doucement ses "rumeurs".

(Robert Guy Scully, Le Devoir)

210 pages — \$3.50

Billet d'Italie

Les lieux communs

Huit millions d'Italiens souffrant d'insomnie consommèrent, paraît-il, un nombre effrayant de tranquillisants et somnifères. Pour qui se penche sur toutes ces nuits blanches génératrices d'idées noires la cause principale du problème saute à l'oreille: le bruit.

Le silence est devenu une denrée rare et coûteuse, les habitants des grands centres urbains en savent quelque chose. A Milan, où le smog dense pose comme une housse tragique, voire un linceul sur la ville et les choses, existe une pollution plus insupportable que celle de l'air: la pollution sonore.

Les Milanais sont exaspérés et l'exode dominical ne leur suffit plus. Pour fuir la ville bruyante ils cherchent refuge dans les proches banlieues; l'une d'elles, San Felice, axe sa publicité sur la paix de vivre à la campagne à un quart d'heure du centre ville. Dans les rues de San Felice la circulation automobile est interdite à tous les non-résidents.

Le silence est d'or dit un vieux proverbe et nul ne peut plus en douter devant le prix de cette denrée luxueuse. Comme quoi les lieux communs deviennent parfois les lieux recherchés.

Roland A. LACERTE

Varèse, octobre 1971.

Synode: salut individuel ou projet communautaire?

Suite de la première page

Les plus écoutes sont la plupart du temps les évêques du tiers monde, dont la langue reflète l'expérience de l'injustice. La nouveauté, en effet, me semble être surtout à ce niveau: on ne croit plus guère, sauf dans certains milieux protégés, à la valeur d'une connaissance théorique de l'injustice ni à des déclarations de principe. On admet assez facilement que l'échec de la doctrine sociale de l'Eglise par le passé est largement dû à son caractère académique et déductif. On reconnaît souvent que la connaissance de l'injustice, comme d'ailleurs de la justice, est rendue possible et sérieuse par la seule expérience de l'une comme de l'autre.

Déjà, cependant, les débats montrent que l'uniformité de décision au niveau mondial n'est pas plus facile ici que dans le débat sur le ministère. Déjà se révèle une ligne réformiste et une ligne plus révolutionnaire, à condition que le mot révolution n'inclue pas la violence. Plusieurs ont clarifié le débat en montrant que l'Evangile est fondamentalement non violent, mais en montrant également qu'il n'est pas non engagé. A partir de ce point, certains voudraient enlever même du document de travail tout ce qui peut laisser une porte ouverte à la lutte des classes, d'autres au contraire insistent sur la liberté de l'Eglise à l'égard des capitalistes comme à l'égard de toutes les formes du socialisme. On atteint généralement le fond du problème lorsque les orateurs affirment ou nient que la conversion personnelle soit possible sans changement dans les structures. En fait, il est très possible que le succès ou l'échec de cette section vitale du synode se joue sur ce terrain: si un consensus ne pouvait se faire sur une volonté de christianisme communautaire et si un christianisme de la conversion individuelle devait prédominer, le grand projet chrétien de justice risquerait fort de demeurer lettre morte.

Les interventions canadiennes ont continué, au même rythme et avec la même qualité. Elles ont été très remarquables, autant dans la salle que dans la presse européenne. Des mardi soir, Mgr Plourde exposait la position de base de l'épiscopat canadien, insistait sur l'orientation vers l'action. Il rappelait que le monde moderne n'a plus besoin de l'Eglise pour se comprendre lui-même sur le plan abstrait et technique. Il exposait les grands traits d'une vision du monde chrétienne, que nous seuls, chrétiens, portons et qui est don du Christ. Il appuyait la position canadienne sur la conception biblique de la personne, une personne qui s'identifie en pratique avec ce qu'elle fait et ce qu'elle dit. Il rappelait l'Evangile de Saint-Jean: "Celui qui fait la vérité vient à la lumière".

Jeudi, comme le disait un observateur français, les pères du synode ont pu "bouffer deux Canadiens". Et ils étaient savoureux. Mgr Carter a d'abord montré ce qui, dans notre observation du monde, est spécifique de notre temps: la croissance gigantesque des superpuissances (Russie, Chine, Etats-Unis) et des entreprises multinationales. Il a montré avec un humour caractéristique comment les plus grandes puissances mondiales ne sont qu'en partie présentes aux Nations unies, parce qu'elles se nomment General Motors, Ford, Siemens, ou Westinghouse. Avec le même humour, il a cité le premier ministre du Canada, M. Trudeau, en disant que vivre à côté des Etats-Unis est comme coucher avec un éléphant: même le plus bienveillant des éléphants, s'il sursaute, vous écrase comme une souris. Il a ensuite montré que le devoir de l'Eglise n'était pas seulement de culpabiliser ces grandes puissances mais de les amener, par une concertation engagée et créatrice, à devenir responsables de leurs actes, en particulier dans le gaspillage des ressources des pays pauvres. Il a suggéré des moyens d'éliminer les énormes budgets de dépenses nationales de l'âge atomique.

Mgr Flahiff, quelques heures plus tard, a présenté un autre aspect fondamental du problème: le devoir d'éducation à la justice dans l'Eglise. Il a parlé surtout de praxis, au point que des journalistes, qui avaient négligé d'observer sa base théologique, ont parlé d'un Flahiff marxiste et coloré de marxisme. Il a montré comment on ne comprend les hommes que par la sympathie et la solidarité, comment on ne devient compréhensible et croyable que si l'expérience correspond à la parole. Il a tiré des conséquences: seule une Eglise pauvre comprendra les pauvres, seule une Eglise libre comprendra les opprimés et pourra les libérer. On comprend qu'à Rome une vieille rumeur se soit réveillée pendant ces derniers jours: celle qui voudrait que le pape Paul VI donne le Musée du Vatican à l'UNESCO!

Vendredi, encore deux Canadiens. Le cardinal Maurice Roy, qui parla au nom de la commission Justice et Paix, a proposé des projets concrets, à trois paliers: immédiatement, que le synode demande aux nations puissantes de ne pas régler la crise mondiale au détriment des pays pauvres; que le synode appuie le prochain congrès des Nations unies sur le développement (il tiendra au Chili en février 1972), à court terme, que l'Eglise entreprenne une campagne mondiale de conscientisation et d'éducation de tous les chrétiens sur la justice dans le monde; à long terme, que l'Eglise sache penser à l'avance, et sérieusement,

des problèmes qui déjà se manifestent clairement et ne se résoudront pas d'eux-mêmes. On peut penser aux problèmes de la population, de la pollution, de l'automatisme.

Enfin, Mgr Grégoire a abordé une dimension fondamentale de la question: le centre de gravité de l'enseignement moral chrétien. Si le péché et le mal sont perçus comme affaires personnelles, et très souvent uniquement sexuelles, la conscience chrétienne ne parviendra pas à un réel effort vers la justice dans le monde. Que l'Eglise nous fasse prendre davantage conscience, sans négliger une éthique personnelle, de la gravité de nos solidarités avec les forces collectives d'oppression et d'exploitation. Il a ajouté que le renouveau du sacrement de pénitence ne sera possible que dans cette perspective.

Je signale ici l'importance de quelques interventions laïques durant la semaine. D'abord Barbara Ward, l'économiste de réputation mondiale et pionnière de l'économie du développement: grande dame toute menue, vêtue d'un tailleur gris fer et portant une mantille espagnole noire sur ses cheveux gris, elle a parlé d'une voix fragile, un peu trahie, mais avec une base technique implacable, de l'immensité des problèmes de justice mondiale et de ce que peut faire l'Eglise. Plus tard, un autre expert de la commission Justice et Paix, le docteur Mendez de Almeida, de Rio de Janeiro, est venu fournir la preuve accablante de la radicalisation de l'avenure de l'homme occidental à l'heure actuelle: les peuples riches deviennent toujours plus puissants, les pauvres de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvres.

Le ministère sacerdotal

C'est lui qui fait le souci, et un peu la lassitude, de l'assemblée synodale cette semaine. Au milieu de la semaine, le rapporteur philippin est venu présenter les résultats des douze ateliers de travail. Il a montré d'abord que la crise actuelle du ministère provient du ministère lui-même, en pleine collusion avec la révolution culturelle, et non pas, en général, d'un manque de spiritualité ni de la contestation. Il a ensuite montré, sans l'avouer explicitement, l'impossibilité d'une solution universelle pour les questions pratiques. Ici encore la question de l'ordination d'hommes mariés a été centrale pour la plupart des ateliers: neuf sur douze sont arrivés à des votes. Le résultat est simple, du moins au niveau des votes à main levée: on sait que le cardinal Doepfner a proposé des votes secrets à la fin du synode. Soixante-dix-huit voix sont

contre tout changement de la discipline actuelle, trente-cinq voix sont pour une ordination d'hommes mariés (par mode d'exception réservée au Saint-Père et comme exception confirmant la règle, quatre voix pour laisser aux conférences épiscopales cette décision. Paradoxalement, le cercle français numéro trois, dirigé par le cardinal Suénens, a obtenu le vote plus favorable au statu quo: quinze voix contre cinq. Son cercle était rempli de conservateurs résolus!

Depuis lors, le travail se fait en coulisse. On a demandé au comité officiel d'évêques et de théologiens de souder ensemble la partie doctrinale et la partie pratique sur le ministère, on a refusé de nommer une commission spéciale, des projets de rapports minoritaires ont été élaborés, et surtout on cherche à former des coalitions d'évêques influents pour rédiger des contre-propositions et rencontrer le Saint-Père avec ce nouveau texte.

Je puis assurer qu'on a beaucoup compté sur la délégation canadienne pour se charger de cette mission complexe, et qu'on a souvent nommé comme chef de cette mission le cardinal Flahiff; mais la délégation canadienne ne s'engagera que sur un texte cohérent et vraiment évangélique peut être rédigé et présenté au pape. La fin de semaine sera sans doute significative sous cet aspect.

Comme on peut voir, la prospective est difficile. La question de la justice est bien engagée et à partir elle de bonnes garanties de succès pastoral. Mais la question du ministère demeure éboulante. Si les efforts de décentralisation disciplinaire échouent, il me semble inévitable qu'un bon tiers du clergé et de l'épiscopat mondial seront déconcentrés par le synode et souvent placés dans une situation tragique, qu'il s'agisse du recrutement, des abandons du ministère ou du retour à certains ministères des prêtres mariés. Et il semble bien que les Canadiens seront de ceux-là. De toute façon, il semble certain que les votes, s'il y en a, seront proposés seulement à la toute fin du synode. Et on sait maintenant qu'il se prolongera au moins jusqu'au 5 novembre.

Ce midi, en rentrant de diner, j'ai rencontré Mme Barbara Ward et lui ai demandé comment était la session de cette matinée. "Macabre, a-t-elle dit, seulement deux bonnes interventions". J'ai repris: "Est-ce pire que les Nations unies?" Elle a ajouté: "Presque".

OTTAWA DÉCLARE

novembre 1971 et le 31 mai 1972.

Le gouvernement canadien avait imposé une surtaxe d'urgence, reconduite ultérieurement par le Parlement jusqu'au 29 novembre 1971, sur les importations de chemises par suite de l'apparition d'un grand nombre de nouveaux fournisseurs qui ne pratiquaient aucune modération de prix. La commission a noté dans son rapport que les biens importés accaparent la majeure partie du secteur de bas prix du marché canadien.

Elle a constaté, par ailleurs, que les producteurs canadiens sont efficaces et que la plupart des entreprises sont viables à long terme.

Selon la commission, les projets des producteurs en vue de résoudre les problèmes de l'industrie sont acceptables à la lumière des principes directeurs contenus dans la loi sur la commission du textile et du vêtement.

L'enquête qu'elle a menée portait spécifiquement sur les effets des importations des chemises en tricot et d'étoffe tissée sur la production et l'emploi au Canada.

Le gouvernement estime que l'action prise apportera au marché canadien de la chemise un degré appréciable de stabilité qui permettra aux fabricants canadiens de progresser dans la mise en oeuvre de leurs plans et mesurera surtout la permanence de l'emploi dans cette industrie, a dit M. Pepin.

En même temps, a-t-il ajouté, la mesure vise à garantir qu'il n'y aura pas de modification importante de la quantité de chemises à bon marché pouvant être offerte à la clientèle canadienne.

C'est le 5 mars 1971 que les Communes adoptaient le projet de loi mettant sur pied cette commission des textiles et du vêtement dont l'une des principales responsabilités est d'étudier l'impact des importations sur l'industrie des textiles en général et de formuler des recommandations au gouvernement.

TAUX

La Banque Toronto-Dominion a ouvert la voie en ramenant son taux privilégié de 6,5 pour cent à 6,25 et les autres banques à charte ont alors suivi.

Les Etats-Unis l'ont fait un peu plus tôt.

Le nouveau taux qui entrera en vigueur dès lundi à la Banque du Canada, sera le plus bas des quatre dernières années.

Précisons que ce taux, qui règle ceux des autres prêts, était fixé à 4,5 pour cent en septembre 1967. Il devait alors passer à 5, puis, par paliers successifs, à finalement atteint le chiffre record de 8,7, entre le 16 juillet 1969 et le 12 mai 1970.

Depuis cette date, il a diminué à sept reprises successives.

Pour l'emprunteur ordinaire, ce geste n'aura pas d'impact immédiat sur ces hypothèques, prêts bancaires ou remboursements de dettes.

Toutefois, le mouvement de réduction pourra le cas échéant être sensible sur les nouvelles hypothèques, les prêts personnels ou les achats à crédit.

Mais cela prend évidemment un certain temps et des experts prédisent d'ores et déjà que le taux d'intérêt remontera de nouveau l'an prochain après la baisse actuelle.

LES STANDARDISTES

Belleville, North Bay et Ottawa.

C'est le personnel des cadres qui a été appelé à remplacer les standardistes en grève pour aider les abonnés à

placer leurs appels dans les cas précités.

La présidente de l'Association des employés du trafic de la société Bell Canada, Mary Lennox, a déclaré que les débrayages ne sont "pas autorisés".

"C'est regrettable, dit-elle, mais je comprends l'impatience de ces jeunes filles".

A Toronto seulement, plus de 400 employés ont débrayé.

KOSSYGUINE

Canucks de Vancouver, deux clubs de la Ligue nationale.

Environ 400 policiers devaient également assister à cette joute de hockey. On prévoyait d'ailleurs que les 15.570 sièges seraient occupés.

Le président du conseil soviétique devait, avant de prendre son siège à une place de choix, rencontrer les deux capitaines: Orland Kurtenbach des Canucks et Henri Richard des Canadiens.

Le premier ministre Bennett et les dignitaires fédéraux devaient également assister à la partie.

M. Kossyguine, qui avait visité hier une usine de préfabrication à LaSalle, en banlieue de Montréal, visitera à 10 heures ce matin l'usine de panneaux-particules de MacMillan Bloedel Ltd. Avant le lunch, il visitera le port de Vancouver en bateau. Ce soir, il sera reçu à dîner par le gouvernement du Canada. Il quittera Vancouver pour Edmonton, par avion, demain matin.

Pour assurer la protection de M. Kossyguine durant son séjour à Vancouver, environ 500 policiers et agents spéciaux ont été mobilisés. Des manifestations sont prévues et l'une d'entre elles pourrait grouper quelque 3.000 personnes aux abords de l'hôtel.

Edmonton, M. Kossyguine ne restera que très peu de temps, assez cependant pour accepter le jeune boeuf musqué que les enfants d'Edmonton et de l'Alberta ont décidé d'envoyer aux enfants de Moscou.

M. Kossyguine doit arriver à Toronto à 10 heures demain soir. Par tout où il ira dans la Ville Reine, les curieux seront tenus à trois cents piéds.

La bagarre de l'U de M: deux versions contradictoires

par Gisèle Tremblay

L'université de Montréal d'une part, le syndicat des employés de soutien et le comité de coordination étudiant d'autre part, s'accusaient mutuellement hier d'avoir provoqué la grève étudiante, sur le campus, la bagarre au cours de laquelle une quarantaine de personnes dont quatorze grévistes ont été arrêtées.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des équipes mobiles de piqueteurs et les services de sécurité de l'université se sont affrontés en effet, près de l'édifice principal. Quelques-unes des personnes impliquées étaient armées de gourds, de tuyaux sectionnés et de divers objets contondants.

Les parties ne s'entendent pas cependant sur l'identité du groupe qui était armé. Le syndicat et les étudiants affirment que ce sont des "appariteurs musclés" à la solde de l'université, dont ils avaient déjà remarqué la présence au cours des derniers jours.

Dans un communiqué publié hier, le secrétaire général de l'université M. Jacques Girard, "dément de la façon la plus formelle" cette version des faits. Une trentaine de personnes dont une moitié de grévistes relate-t-il, ont pénétré sur le campus dans neuf automobiles et ont commis des actes de vandalisme avant d'être maîtrisées par les agents de sécurité, puis livrés à la police.

Selon le comité de coordination étudiant, 35 des 44 personnes arrêtées doivent comparaître ce matin en cour municipale. Les neuf autres ont été relâchées.

Le président du syndicat des employés de soutien, M. Robert Lachance, rapporte de son côté que des équipes de grévistes et de collaborateurs étudiants faisaient leur ronde en automobile sur le campus vers une heure, comme ils l'avaient fait chaque nuit sans encombre, quand des voitures de l'autre partie ont bloqué les issues. Les automobiles des syndiqués ont été endommagées, a-t-il précisé.

Un autre porte-parole de l'université de Montréal, M. Louis Martin Tard, a expliqué pour sa part que les services de sécurité habituels ont été renforcés depuis le début du conflit par des gardes d'une agence privée. Il a reconnu que sur l'ensemble du groupe, tous ne sont pas en uniforme.

Le comité de coordination étudiant a révélé dans un communiqué qu'ayant noté depuis quelques jours le nombre croissant d'"agents spéciaux" à l'université, le syndicat avait demandé la veille au responsable des services de sécurité de retirer ces "fiers-à-bras" du campus.

M. Jacques Girard a indiqué quant à lui que de nombreux actes de sabotage, dont il fait présentement le relevé (plusieurs avaient été commis depuis quelque temps: vitres brisées, serrures bloquées, bec de gaz ouverts dans les laboratoires, salles de bain inondées, etc.).

Le syndicat et les étudiants insistent toutefois sur la présence de "gorilles" à la solde de l'université: hier après-midi, lendemain des incidents,

six voitures remplies de ces "fiers-à-bras" circulaient ont-ils dit, d'une ligne de piqueteurs à l'autre et harcelaient les grévistes.

Le syndicat, dont la grève dure maintenant depuis trois semaines, trouve étrange qu'aucun de ces individus sus-

pects n'ait été arrêté dans la nuit d'hier.

Le Syndicat des professeurs de l'université du Québec à Montréal (SPUQM-CSN), dont les membres sont eux-mêmes en grève, a réaffirmé hier sa solidarité avec les grévistes de l'université de Montréal.

La polyvalente

Une entente conclue entre LeRoyer et Saint-Léonard

La ville de Saint-Léonard et la Commission scolaire régionale LeRoyer en sont arrivées à une entente pour la construction de l'école polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry.

Par ailleurs, le conseiller municipal Jean DiZazzo a nié qu'il soit actuellement question au conseil municipal d'une augmentation de taxe.

"A ce stade-ci, personne n'est en mesure de dire s'il y aura augmentation, diminution ou stabilisation de la taxe foncière pour la simple raison que l'étude des budgets de 1972 n'a pas encore été entreprise", a dit M. DiZazzo.

Hier, le comité des ci-

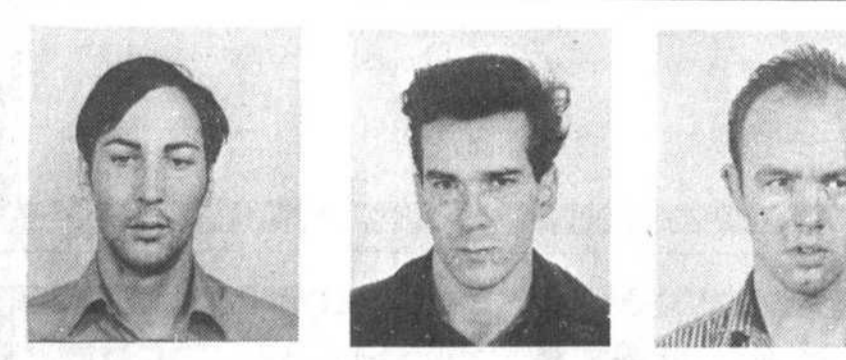
toyens de Saint-Léonard avait déclaré que l'administration Ouellet-DiZazzo s'apprêtait à décréter pour 1972 une augmentation de la taxe foncière d'environ 80,55 des 100 d'évaluation.

M. DiZazzo a admis que l'augmentation du coût des services policiers nécessiterait une augmentation de 80,35 des 100 d'évaluation mais, selon lui, il est tout possible que la ville puisse assumer l'augmentation des coûts principalement causés par la Communauté urbaine de Montréal, sans devoir augmenter les taxes.

Quoi qu'il en soit, les citoyens devraient savoir à 19h00 s'en tenir d'ici deux mois car la ville doit préparer le nouveau budget pour le mois de décembre.

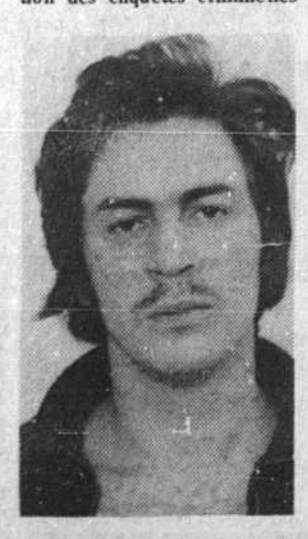
affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, FTQ).

Le SPUQM appelle les employés, professeurs et étudiants de toutes les institutions d'enseignements à "consolider leur unité en s'organisant".



La police de Montréal et la Sûreté du Québec sont à la recherche de trois détenus évadés de l'Institution Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines. Il s'agit de MM. Jacques (Coco) Mercier âgé de 24 ans, Pierre Vincent, âgé de 25 ans, et René Gingras, âgé de 38 ans. Selon la police, Mercier mesure 5'6" et pèse 160 livres; il a un tatouage au bras droit illustrant deux coeurs avec l'inscription "Andrée à jamais"; Pierre Vincent pour sa part mesure 5'8" et pèse 147 livres. Quant à René Gingras, il mesure 5'11" et pèse 165 livres; et a un tatouage à la main gauche: le mot étoile. Tous ont les yeux et les cheveux bruns. Toutes informations concernant ces individus peuvent être communiquées à la Sûreté du Québec, 395-4120, ou à la police de Montréal, au 872-4290.

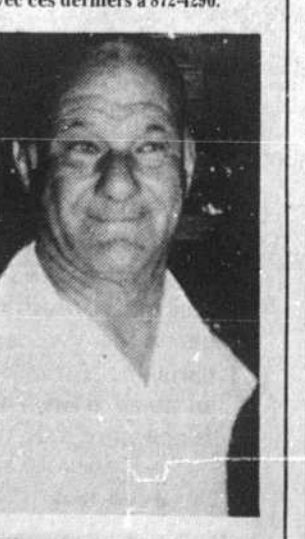
Les sergents-détectives Harvey et Guertin de la Section des enquêtes criminelles



à la Police de Montréal sont actuellement à la recherche de Donald Lavoie (à gauche) témoin important dans une cause de meurtres survenus le 20-6-71 vers 04:25 heures au 1202 de la rue St-Laurent. Le propriétaire de l'établissement y trouvait la mort ainsi qu'un musicien, au Jan-Lou Bar Salon. Tout renseignement pourra être communiqué au 872-4299.



susceptible d'aider les enquêteurs pourra communiquer avec ces derniers à 872-4290.



UNIVERSITÉ

Suite de la page 5

gé qui, selon eux, était nécessaire pour assurer le développement de celle-ci.

Nous sommes d'accord avec le SCFP-1244 pour affirmer que les administrateurs ont tenté de casser les reins du nouveau syndicat. Il n'ont pas réussi, bien au contraire. La preuve que les administrateurs n'étaient pas bêtement liés à un plafond de 6%, c'est qu'ils offrent maintenant une augmentation qui correspond à près de 8,5% de la masse salariale. Première victoire!

La solidarité de tous les syndiqués, des professeurs et des étudiants à l'égard des employés en grève a démontré hors de tout doute que la force des travailleurs s'est agrandie considérablement sur le campus de l'Université de Montréal et qu'ils ne toléreront pas longtemps des administrateurs incompetents et irresponsables.



La Presse

Nouvelle offensive syndicale?

Tous les employés syndiqués du journal La Presse, y compris ceux qui ne sont pas directement touchés par le lock-out sont convoqués à une assemblée générale lundi soir au centre Paul-Sauvé où il semble qu'ils seront appelés à participer à une nouvelle offensive des syndicats impliqués dans le conflit.

Cette assemblée a été décidée lundi dernier par tous les responsables syndicaux des salariés de La Presse qui ont tenu une réunion de stratégie en présence de MM. Louis Laberge et Marcel Pépin, présidents de la FTQ et de la CSN.

Déjà, jeudi soir, les journalistes de La Presse avaient pris en assemblée plusieurs décisions importantes:

● Il réclame la démission de M. Roger Mathieu, directeur de service d'information, à qui ils reprochent son incompétence.

● Ils tiendront jeudi prochain un teach-in sur la dégradation de l'information à La Presse; cette rencontre, ouverte au public, n'empêchera pas cependant la publication normale du journal.

Il ont chargé leur comité de négociation de rencontrer dès lundi la partie patronale afin d'entreprendre les pourparlers pour le renouvellement du leur contrat collectif; celui-ci expire le 31 décembre prochain.

Ils ont décidé de ne plus signer leurs articles et de ne plus se soumettre à l'obligation de s'identifier à l'entrée de l'édifice La Presse.

D'autre part, les représentants des quatre syndicats en lock-out ne se sont pas rendus hier au rendez-vous que leur avait fixé publiquement la direction de La Presse.

M. Louis Laberge a expliqué au téléphone que cette rencontre avait été annoncée à la presse avant que les responsables syndicaux n'aient même été avisés et qu'elle avait pour but de diviser les travailleurs.

Nous sommes disposés à rencontrer la partie patronale pour négocier, a précisé M. Laberge, mais les quatre syndicats seront alors ensemble et auront convenu des modalités par la voie normale des contacts entre les parties.

Jeudi, les syndicats ont déposé devant le tribunal du travail des plaintes contre la direction pour "lock-out illégal". Les pressiers et les clicheurs a expliqué un porte-parole syndical, négocier leur première convention collective et dans ce cas le coût du travail oblige les parties à une période de conciliation de 90 jours, car le lock-out est survenu après 60 jours seulement.

Quant aux expéditeurs, qui font partie de l'union typographique Jacques-Cartier, on n'a

rait pas encore négocié avec eux, soutient le front commun syndical.

Enfin c'est vendredi prochain, 29 octobre, que la FTQ et tous les groupements politiques et syndicaux qui se sont déclarés solidaires avec les "gars de La Presse" se rassembleront pour une "manifestation monstre" entre Power Corporation.

Ces mobilisations diverses au même moment laissant supposer que les responsables syndicaux viennent de réorienter leur stratégie et que le conflit, après avoir traversé une phase passive depuis plus d'un mois, éclatera de nouveau au grand jour la semaine prochaine.

DÉCÈS

MASSON Adeline. A l'hôpital Général de Montréal, le 22 octobre 1971, est décédée, Adeline Lamb, épouse de feu Jean-François Masson et mère du R. P. Pierre Masson, O.P., de Michel, de Micheline et de Madeleine (Mme Roland Harel) et grand-mère de 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 octobre à 10:00 heures au Salon Clarke, MacGillivray, White no 1459 rue Towers (près de Maisonneuve). Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Canadian Save the Children Fund, 1117 ouest, rue St-Etienne.

Informations

Selon un journal israélien

Rogers décidé à renouer avec les Arabes

TEL AVIV (AFP) — Le correspondant à Washington du quotidien du soir israélien "Maariv" qui cite des sources très bien informées, écrit dans l'édition d'hier qu'au cours d'une des conversations les plus orageuses qui aient eu lieu entre les deux ministres, le secrétaire d'Etat Rogers aurait déclaré "d'un ton agressif" à M. Abba Eban:

"J'ai été chargé par le président Nixon de relancer les relations entre les Etats-Unis et les pays arabes, et je mène ma tâche à bien, que vous soyez d'accord ou non".

Selon les mêmes sources que cite le correspondant du "Maariv", M. Rogers aurait accusé Israël "de faire pression pour obtenir la livraison d'avions

"Phantom" à seule fin de torpiller l'initiative américaine pour la conclusion d'un accord partiel sur le canal de Suez".

Le correspondant note à ce sujet qu'un semaine après que le secrétaire d'Etat eut déclaré, à la suite du communiqué commun égypto-soviétique qui promet de nouvelles livraisons soviétiques à l'Égypte, que les Etats-Unis allaient réexa-

Internationales

2 "conservateurs" à la Cour suprême

"Ce sont des conservateurs, mais dans le sens judiciaire seulement, et non pas dans le sens politique": c'est ainsi que le président Nixon a présenté jeudi soir les deux hommes qu'il venait de désigner à la Cour suprême, MM. William H. Rehnquist et Lewis F. Powell. Si le Sénat entérine les deux nominations il pourrait s'ensuivre une attitude plus sévère de la Cour suprême, dont les vacances avaient été causées par le départ des juges Hugo L. Black et John M. Harlan. Le choix de M. Rehnquist et Powell n'a pas été sans surprendre les observateurs puisque leur noms ne figuraient pas sur la liste de six candidats au moins parmi lesquels tous les spécialistes et la grande presse américaine pensaient que M. Nixon choisirait ses favoris.



M. William Rehnquist, actuellement avocat général adjoint, a une réputation de conservateur et de partisan de la loi et de l'ordre bien établie. Il compte d'ailleurs parmi les amis intimes du sénateur Barry Goldwater.

Agé de 47 ans, M. Rehnquist est né à Milwaukee (Wisconsin). Après des études de droit à Stanford et Harvard il s'établit comme avocat en 1952 à Phoenix (Arizona) avant d'entrer au département de la justice en 1968. Il a pris vigoureusement et publiquement position en faveur de l'utilisation des moyens électroniques les plus perfectionnés pour espionner les extrémistes politiques même sans l'approbation préalable des tribunaux. Il s'est également fait l'avocat de la thèse selon laquelle le président devait avoir le droit de mener la guerre au Vietnam sans interférence du Congrès.

Dans un de ses discours il résumait sa philosophie politique et judiciaire en s'écriant à l'adresse des jeunes contestataires des campus, qualifiés par lui de "nouveaux barbares": "la loi et l'ordre seront préservés quel que puisse en être le prix en ce qui concerne les libertés et les droits individuels".



Lewis Franklin Powell, 64 ans, ancien président de l'association des avocats américains (ABA) et associé aujourd'hui à un important cabinet d'avocats d'affaires, est né à Suffolk, en Virginie. Il fit ses études de droit aux universités Washington et Lee.

Passant auprès de ses confrères pour un excellent juriste, M. Powell, un "sudiste" a pris une position qualifiée de réaliste et de modérée sur les problèmes de déségrégation raciale en matière scolaire dans les années 50.

En 1958 il fit partie d'une délégation de six avocats de l'ABA partie en Union soviétique pour étudier le système juridique de ce pays ainsi que son système scolaire. A son retour, M. Powell fit campagne pour une étude plus approfondie du communisme dans les écoles américaines pour mieux souligner la valeur de la liberté et de la démocratie dans le système américain.

Malgré son âge, M. Powell continue à jouer régulièrement au tennis, pour maintenir "sa forme" physique.

La tension indo-pakistanaise

L'Inde rappelle ses réservistes

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Les réservistes des forces armées indiennes ont été rappelés sous les drapeaux, a annoncé hier l'agence de presse indienne "Press Trust of India" citant une "source bien informée". Cette décision aurait été prise vendredi par le gouvernement de Mme Indira Gandhi en raison de la tension qui règne dans les zones frontalières indo-pakistanaïses.

KARACHI (AFP) — Les troupes pakistanaïses ont tué hier, trente "éléments

infiltrés" indiens parmi lesquels dix soldats des forces de sécurité frontalière indiennes, au cours d'une opération de nettoyage dans le district montagneux de Chittagong, au Pakistan oriental, annonce l'agence pakistanaïse de presse.

L'agence précise que cette région située dans le nord de la province, est un vaste camp d'agents indiens et de leurs partisans.

Elle souligne qu'au cours de l'opération menée par les forces pakistanaïses, celles-ci ont été aidées par des "citoyens patriotes".

Après le combat, un certain nombre d'"agents indiens" ont réussi à s'enfuir dans la jungle. Deux mitrailleuses, treize mille cartouches, six cents mines, 220 grenades et quatre vingt kilos de plastique ont été saisis, indique encore l'agence. Sur onze villages frontaliers des districts de Comilla, Jessore, Dogra et Rangpur, annonce d'autre part l'agence pakistanaïse, l'artillerie indienne a lancé vendredi plus de treize cents obus, tuant 47 personnes, dont vingt femmes et vingt enfants et blessant un grand nombre de villageois.

Les troupes US évacuent 'Pace'

SAIGON (AFP) — Le haut commandement américain a annoncé hier à Saïgon que les troupes américaines avaient évacué le jour même la base d'appui feu "Pace" située près de la frontière cambodgienne.

Cette base avait été soumise pendant quatre semaines à d'intenses harcèlements de l'artillerie adverse.

Les soldats américains ont quitté la base par hélicoptères en laissant sur place leurs batteries d'artillerie. L'évacuation de ces pièces est en effet impossible à préciser le haut commandement américain, car les routes menant à la base sont coupées par l'adversaire. La base "Pace" était la dernière encore occupée par des troupes américaines le long de la frontière cambodgienne.

Le haut commandement américain a précisé que des conseillers américains avaient été laissés sur place ainsi que des gardiens chargés de veiller sur les batteries d'artillerie en attendant que celles-ci puissent être évacuées par la route.

Le commandement américain a précisé que les troupes qui ont évacué la base se composaient de 95 artilleurs et d'une compagnie d'infanterie (soit environ 200 hommes au total).

Deux des batteries d'artillerie qui se trouvaient sur la base ont été détruites par les soldats avant leur départ.

Des fantassins américains stationnés dans cette base avaient refusé la semaine dernière de partir en patrouille en affirmant que c'était un "suicide".

Après deux jours de discussions

Malentendu sur la surtaxe de 10%

WASHINGTON (AFP) — Deux journées de discussions entre une délégation de la Communauté européenne et les dirigeants américains se sont terminées hier par un malentendu apparent sur les conditions posées par les Etats-Unis pour la suppression de la surtaxe de 10 pour cent sur leurs importations.

"La surtaxe peut-être abolie avant que nous discutons des problèmes commerciaux", a déclaré à la presse M. Sisco Mansholt, vice-président de la commission de la CEE qui dirigeait la délégation européenne. "Ils supprimeront la surtaxe en échange d'un engagement à discuter des problèmes commerciaux, mais sans exigences spécifiques préalables", a ajouté M. Raif Dahrendorf, membre de la commission chargée du commerce et des relations extérieures.

"Il doit y avoir eu un malentendu", a dit peu après M. Nathaniel Samuels, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, qui dirigeait la délégation américaine. "Nous sommes en désaccord avec leur position selon laquelle la surcharge doit être levée simplement en échange d'un réalignement des parités".

Les pays de la Communauté européenne exigent que la surtaxe imposée au mois d'août par le président Nixon pour redresser la balance des paiements des Etats-Unis soit levée dès

qu'un accord aura été réalisé sur un réalignement des parités comportant la dévaluation du dollar. Les problèmes commerciaux soulevés par les Etats-Unis pourraient ensuite être discutés, disent les Européens.

M. Samuels a mis les choses au point au cours d'une conférence de presse qui suivait celle de la délégation européenne. "Nous pouvons concevoir de lever la surtaxe, a-t-il dit, lorsque nous aurons obtenu un arrangement satisfaisant sur le plan monétaire et que des progrès tangibles auront été réalisés sur le plan commercial à la fois par des mesures spécifiques à court terme et par un engagement à réexaminer à long terme les conditions du commerce international".

Les deux délégations ont été seulement d'accord pour dire que les Etats-Unis n'avaient pas encore précisé les mesures commerciales concrètes qu'ils attendent de leurs partenaires pour lever la surtaxe.

Les Européens estiment qu'après le "fait accompli" du mois d'août, c'est aux Etats-Unis qu'il appartient de dire ce qu'ils attendent exactement de leurs partenaires. Les Américains répondent que les pays du Marché commun savent depuis des années ce qui, dans leur politique commerciale, est préjudiciable aux intérêts américains et doit être amendé.

Sud-Vietnam

Les étudiants intensifient leur campagne

SAIGON (AFP) — Les étudiants anti-gouvernementaux au Sud-Vietnam ont sensiblement intensifié leurs actions de protestation à la fois contre la présence américaine et contre le gouvernement du président Nguyen Van Thieu.

Hier matin, leur "commandos" ont brûlé six véhicules militaires dont cinq américains et un de la police vietnamienne dans différents quartiers de la capitale.

La police sud vietnamienne a offert une importante prime à toute personne qui fournirait des renseignements permettant d'arrêter les incendiaires des voitures des forces alliées ou les auteurs d'attentats contre les bâtiments publics.

Un porte-parole de la police a déclaré que plusieurs centaines de milliers de piastres ont déjà été payés à des personnes qui avaient fourni les photo-

graphies et les noms des saboteurs en train de commettre leurs attentats.

Cette escalade dans l'action directe visant principalement les Américains s'accompagne à huit jours de l'investiture du président Thieu, de manifestations de protestation contre l'élection présidentielle du trois octobre et contre la préparation militaire imposée aux étudiants.

A Hué, l'association des étudiants, protestant contre les élections qu'ils qualifient de "fraudeuses" a demandé leur invalidation par la Cour suprême ainsi que le retrait immédiat des forces américaines, y compris de la "force résiduelle" que le commandement américain a l'intention de maintenir pendant une période indéterminée.

Ils ont également demandé la mise en liberté d'un certain nombre d'étudiants arrêtés.

D'autre part, une cinquantaine d'étudiants et d'écologistes incarcérés après des manifestations anti-américaines et anti-gouvernementales à Saïgon ont déclenché depuis dix jours une grève de la faim.

A l'université bouddhiste "Van Hanh" à Saïgon, l'association locale des étudiants et le recteur de l'université ont rendu publiques vendredi, deux déclarations protestant contre "les répressions sauvages perpétrées par les autorités du camp d'entraînement militaire de Quang Trung à l'égard des recrues dans la journée de mercredi". Une cinquantaine de recrues auraient été blessées lors de bagarres entre étudiants et forces de l'ordre mercredi soir. Le président de l'association des étudiants de l'université bouddhiste a lui-même été grièvement blessé et hospitalisé.

Les responsables de la "phase 2"

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a désigné hier les présidents des deux com-

missions qui seront chargés de faire respecter la deuxième phase du plan de stabilisation économique lancé le 15 août dernier.

Il s'agit de M. George H. Boldt, qui présidera aux destinées de l'Office des salaires (pay board), et de M. C. Jackson Grayson, jr., qui sera à la tête de la Commission des prix (price commission).

D'autre part, l'indice du coût de la vie aux Etats-Unis s'est inscrit à 122,40 pour cent en septembre soit une hausse de 0,20 pour cent par rapport au mois précédent, annonce le bureau de la statistique du département du travail.

Le coût des produits ali-

mentaires a subi une baisse de 1 pour cent en septembre, soit la plus importante en quatre ans. Ceci a ralenti la hausse générale du coût de la vie pendant ce mois, le premier mois entier pendant lequel le "gel" des prix et des salaires annoncé par le président le 15 août a été appliqué.

La baisse du prix des automobiles a également contribué à ralentir la hausse du coût de la vie. Elle fut de 0,20 pour cent en septembre, c'est-à-dire environ la moitié de ce qu'elle fut chaque mois en moyenne depuis le 1er janvier dernier.

Le bureau de la statistique annonce d'autre part que les

salaires moyens hebdomadaires de quelque 45 millions d'ouvriers ont baissé de 27 cents pour atteindre 128 dollars 76 en raison de la diminution de la durée moyenne de la semaine de travail.

DERNIER JOUR

pour s'inscrire au cours de lecture rapide Evelyn Wood.

Cours commençant dimanche soir le 24 octobre, 18:30 hres à 21:30 hres Centre Immaculée-Conception (coin Papineau et Rachel)

Dernier cours en 1971

commençant lundi soir, le 25 octobre, 18:30 hres à 21:30 hres

Hôtel Sonesta

(coin Peel et Sherbrooke) Pour réserver votre place Téléphonez: 844-1941

Environnement

Qui doit payer la note de Stockholm?

par Yvan Chemla, de l'AFP

GENEVE Nations Unies — La conférence mondiale sur l'environnement, qui se tiendra en juin prochain à Stockholm, risque bien de tourner au traditionnel conflit d'intérêts entre nations riches et pays pauvres. Manifestation d'une pensée économique nouvelle, qui remet en cause la notion classique d'efficacité, le concept d'environnement devrait théoriquement bouleverser, à grands frais, les structures actuelles, en réparant les "dégâts" déjà causés. Sans ignorer les aspects humains, sociaux et économiques de cette transformation, il semble bien que l'essentiel du débat de Stockholm sera résumé dans une question: qui doit payer la note?

Les promoteurs de la conférence de Stockholm se sont efforcés d'obtenir que ces assises ne soient pas exclusivement une assemblée de "riches". Ils paraissent aujourd'hui d'autant plus près d'y parvenir que l'intérêt manifesté à l'origine par les pays industrialisés s'est sensiblement atténué. "Au début, a affirmé un expert de l'ONU, le monde riche y a vu un moyen de faire des affaires. Ce concept est faux, et dans

l'esprit de ceux qui animent le secrétariat de la conférence, c'est aux riches qu'il appartient de payer la majeure partie du prix de la pollution. Poussés aujourd'hui par une opinion publique de plus en plus consciente du problème, des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne procèdent chez eux aux transformations requises, mais se montrent très conservateurs sur la question au-delà de leurs frontières".

Le problème, il est vrai, est colossal. La pollution n'est qu'un aspect de l'environnement. Les autres ne sont pas moins importants, qu'il s'agisse de la protection des ressources naturelles, abondamment pillées, du transfert des technologies, adapté à la nouvelle notion de rentabilité économique (coût de la pollution) et à divers facteurs comme le climat ou du choix de l'emplacement graphiques et les noms des saboteurs en train de commettre leurs attentats.

On comprend dès lors que des divergences d'intérêt puissent même opposer les pays du tiers-monde. Le cas du Brésil est à ce propos significatif, si l'on accorde quelque crédit à cette boutade d'un expert brésilien: "les

forêts de l'Amazonie? Nous en ferons des boîtes d'allumettes". En d'autres termes, pense-t-on à Genève, si le Brésil est prêt à faire cause commune avec les pays pauvres pour se défendre contre ce que certains appellent "le syndicat des pollueurs", c'est-à-dire le monde industrialisé, il paraît peu enclin à s'embarquer d'autres considérations que celle de l'efficacité économique, fut-elle à court ou moyen terme.

Dans l'optique du secrétariat de la conférence, un compromis devrait être trouvé dans une division logique de la facture à payer. Cela suppose que les pays en voie d'industrialisation aient fait un choix entre la rentabilité à court terme et l'efficacité à long terme.

1) — Il y a le prix à payer pour le processus même de développement. Il est clair que la note d'une industrialisation à outrance doit être réglée par l'intéressé lui-même. La question est de savoir si les pays du tiers-monde préféreront s'équiper des procédés nouveaux anti-pollution, avec ce que cela comporte comme dépenses supplémentaires.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN Agréable au goût LAXATIVE-PURGATIVE

POUR BIEN DIGERER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir

Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322

DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI 24 OCTOBRE 1971 PARTAGE TA FOI A LA DIMENSION DU MONDE

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADMISSION DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS À LA SESSION HIVER '72

- SOIRS ET SAMEDIS -

COURS CONDUISANT AU:

1. DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
2. CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES
3. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

DANS LES SECTEURS SUIVANTS:

SCIENCES GÉNÉRALES
LETTRES FRANÇAISES ET ANGLAIS
SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
SCIENCES ET TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ARTS PLASTIQUES
SCIENCES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES

Pour renseignements complémentaires sur les programmes d'études dispensés à l'intérieur de chaque secteur, veuillez communiquer avec le SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE, 244 est, rue Sherbrooke, Montréal.

23 décembre 1971, date limite pour formuler une demande d'admission à la Session Hiver '72.

Téléphone: 842-5294

Carrières et Professions

L'Hôtel-Dieu de Montréal

recherche
■ INFIRMIÈRES - SURVEILLANTES
 avec baccalauréat en nursing
■ INFIRMIÈRES ASSISTANTES - HOSPITALIÈRES
 pour unités de soins en médecine et en chirurgie.
 S'adresser au :
 Bureau du Nursing
 Hôtel-Dieu de Montréal
 3840, rue St-Urbain
 Montréal 131
 Tél. : 844-0161 poste 428

L'Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix de Mont-Laurier

est à la recherche de
 — une infirmière licenciée
 ou baccalauréat en nursing pour salle d'opération.
 — 4 infirmiers(ères) licenciés(ées)
 pour service général.
 — 2 infirmiers auxiliaires
 Traitement:
 Selon la convention collective des hôpitaux.
 Faire parvenir les demandes à:
 Yolande Croteau
 Directeur du personnel
 Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix
 Mont-Laurier, Co. Labelle.

TRADUCTEURS

Institution bancaire recherche les services de deux traducteurs.
EXIGENCES :
 Posséder des qualités certaines d'écriture (rigueur du style, esprit créateur, initiative). Pouvoir travailler en équipe et accepter la critique. Savoir travailler à la machine. Connaître le milieu québécois. Diplôme universitaire et expérience en traduction ou en rédaction souhaitables mais non essentiels.
LIEU DE TRAVAIL :
 Montréal.
TRAITEMENT :
 Selon la compétence.
 Faire parvenir sa candidature à :
 Bureau de traduction,
 C.P. 6025,
 Montréal (101e).
 Réponse assurée.

COLLÈGE DE SHERBROOKE OFFRES D'EMPLOI

SECTEUR : Sciences et Techniques humaines.
POUR : 1er janvier 1972.
POSTE : 2 Psycho-Éducateurs.
FONCTIONS :
 — Dispenser des cours au niveau de la spécialité Techniques d'Éducation Spécialisée.
 — De plus, ils devront assumer la supervision de stages au milieu rééducatif.
EXIGENCES :
 — Détenir un diplôme en Psycho-Éducation.
 — Expérience en milieu rééducatif.
 — Expérience de l'enseignement si possible.
SALAIRE :
 Selon les normes de la convention collective en vigueur au Collège de Sherbrooke.
 Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant 17.00hrs le 30 octobre 1971 au :
 Secrétaire Général,
 Collège de Sherbrooke,
 2965, Boulevard Université,
 Sherbrooke, Quéç

DIRECTEUR DES RELATIONS OUVRIÈRES FREDERICTON

POSTE :
 La Division du régime du personnel du Conseil du Trésor recherche une personne pour le Développement, la mise en oeuvre et la direction du programme des relations ouvrières pour les services publics du Nouveau-Brunswick. Il s'agit ici d'un poste supérieur comprenant des rapports avec la Commission des relations de l'accréditation et l'adjudication, de la négociation des conventions collectives comprenant la formulation des objectifs de négociation de conseils à la direction sur toutes matières touchant le domaine des relations ouvrières.
QUALIFICATIONS :
 Diplôme universitaire et une vaste expérience comportant des responsabilités croissantes en administration du personnel et en programmes de relations ouvrières demandant une connaissance approfondie des procédures de négociations collectives et de la loi ouvrière pertinente. Une connaissance de l'anglais et du français constituerait un avantage.
 Numéro du concours NB 71-574

Toutes les réponses au concours feront l'objet d'un strict secret professionnel et devront être reçues avant le 1er novembre 1971, elles devront donner un résumé détaillé des études, des antécédents professionnels et personnels, présenter le traitement anticipé et être adressées:
 Président
 Commission de la Fonction publique du
 Nouveau-Brunswick
 212, rue Queen
 C.P. 1055
 Fredericton, Nouveau-Brunswick

Voir autres Carrières en page 9

La Commission Scolaire Régionale Papineau

est à la recherche d'un
Professeur (masculin ou féminin) légalement qualifié pour enseigner les mathématiques, français et catéchèse au niveau professionnel secondaire court.
 Prière de nous adresser votre curriculum vitae en fournissant votre adresse et numéro de téléphone pour rendez-vous.
 Veuillez expédier à:
 Bernard Dupuis,
 La Commission Scolaire Régionale
 Papineau,
 C.P. 68, Boul. des Jeunes,
 Buckingham, Qué.

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska

Poste vacant:
COMPTABLE - CONTROLEUR
Fonctions :
 Sous l'autorité du directeur des services financiers:
 — application des systèmes et procédures relatives à la préparation du budget, au contrôle budgétaire et financier, à la vérification interne, à la comptabilité, au paiement des salaires;
 — participe à l'élaboration des politiques et programmation des activités du service financier;
Qualifications :
 — Diplôme universitaire en sciences commerciales.
 — 5 années d'expérience pertinente.
Salaire :
 Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
 Faire parvenir curriculum vitae avant le 29 octobre 1971 à:
 Paul-A. Giguère, dir.
 Services au personnel
 C.S.R. de l'Yamaska
 2270 Mailhot
 Saint-Hyacinthe, Qué.

La Fédération des Enseignants de CEGEP (CEQ) demande un AGENT D'INFORMATION

Fonctions :
 — Participer à la réalisation des programmes de la Fédération et particulièrement à la négociation provinciale sous leur aspect information.
 — Organiser un réseau d'information couvrant 9 syndicats d'enseignants de CEGEP
 — Utiliser tous les moyens de communication (écrits et audio-visuels) susceptibles de faciliter le fonctionnement du réseau et l'utilisation de l'information dans les syndicats.
Exigences :
 — Expérience pratique et polyvalente en information
 — Capacité de travailler en équipe
 — Préoccupation marquée pour le syndicalisme et l'engagement socio-politique
 — Une connaissance du milieu de l'enseignement collégial serait un atout précieux.
 Adresser demande et curriculum vitae au plus tard le 3 novembre 1971 à:
 Fédération des Enseignants de CEGEP (CEQ)
 6920, rue Papineau
 Montréal 330, Qué.



VILLE DE GRANBY Offre d'emploi

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA POLICE

FONCTIONS :
 Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités du service de la police municipale y compris la division de la sûreté municipale.
QUALIFICATIONS :
 Être de citoyenneté canadienne.
 Être bilingue.
 Posséder un cours secondaire et au moins une douzième année d'étude avec certificat ou toute autre préparation jugée équivalente et reconnue par le Ministère de l'Éducation.
 Posséder au moins dix (10) ans d'expérience dans un corps policier comparable dont cinq (5) ans à titre d'officier ou d'état-major.
 Des connaissances administratives et en criminologie, sans être essentielles seront considérées comme un avantage supplémentaire.
 La personne choisie pourra devenir l'assistant du directeur du service de secours et de protection contre l'incendie et des connaissances dans ce domaine seront également considérées comme un avantage supplémentaire.
 Le traitement sera en fonction de l'expérience et des qualifications et comprend tous les bénéfices marginaux existants dans la Ville.
 Les candidats doivent faire parvenir, au plus tard le 1er novembre 1971, leur demande qui sera traitée confidentiellement et doit être accompagnée d'un curriculum vitae mentionnant principalement la scolarité, l'expérience pertinente à la fonction, les emplois antérieurs ou actuels, les qualifications supplémentaires ainsi que deux (2) photos, format passeport, à :
 Donat Brosseau,
 Contrôleur - Greffier
 Hôtel de Ville,
 Case postale 37,
 87, rue Principale,
 Granby, Qué.

CONSEIL DE BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC

Offre d'emploi ANIMATEUR

FONCTIONS :
 En collaboration avec le directeur général,
 — voir à l'organisation et à l'animation des activités de la conférence des conseils de bien-être régionaux (ou de développement social) et des fédérations d'oeuvres du Québec;
 — animer divers comités de travail,
 — évaluer les besoins des organismes membres et préparer des projets s'y rapportant.
EXIGENCES :
 — Formation universitaire en sciences sociales, de préférence organisation communautaire ou sociologie.
 — Quelques années d'expérience dans le domaine socio-économique.
 — Connaissance des structures de participation au Québec et des secteurs d'activités liés au domaine social.
 — Habileté au travail d'équipe. Esprit créateur.
LIEU DE TRAVAIL : Montréal.
TRAITEMENT :
 À discuter selon l'expérience et la compétence.
 Faire parvenir toute demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 29 octobre 1971 à:
 Conseil de bien-être du Québec
 65 est, rue Sherbrooke
 Montréal 129, Qué.

PILOTES DE NAVIRES

Les personnes intéressées à devenir pilote de navire dans la circonscription de Kingston et Lac Ontario sont priées de faire parvenir leur demande.
 Le but de ce concours est de préparer une liste de personnes éligibles qui, à la demande de l'autorité de pilotage, pourraient être appelées à entrer dans le service de pilotage selon les besoins.
 Les licences seront accordées selon les besoins. Les vacances dans la circonscription # 1 (Kingston) seront remplies à partir de la liste des pilotes détenant les brevets de Lac Ontario qui sont qualifiés pour la circonscription de pilotage de Kingston.
Exigences
 Le candidat doit,
 (a) être citoyen canadien résidant au Canada,
 (b) avoir 25 ans mais pas plus de 50 ans,
 (c) avoir une bonne santé mentale et physique,
 (d) subir un examen de la vue et de l'ouïe,
 (e) être de bonnes moeurs : références pourraient être exigées,
 (f) être titulaire d'un certificat de capitaine de catégorie et de classe non inférieures à celles de capitaine d'un navire à vapeur (sans restrictions) d'eaux intérieures du Canada,
 (g) avoir été employé comme capitaine pendant deux des cinq années qui précèdent immédiatement la date de l'examen ou officier de pont à bord de navires régulièrement en service dans la circonscription.
 (h) avoir réussi les examens écrits et oraux.
Renseignements généraux
 Le candidat se présentera aux examens à ses frais, au jour, à l'heure et au lieu désignés par le jury d'examen et il devra acquiescer un droit d'examen de \$5.00. Avant de subir l'examen le candidat devra produire les preuves d'admissibilité décrites ci-dessus (voir a-b-g-h) et soumettre des copies et non les documents originaux car rien ne sera renvoyé.
 Veuillez faire parvenir la demande d'emploi à l'adresse suivante :
 Surveillant régional des pilotes, Grands Lacs,
 Ministère des Transports,
 Tour "c" - Place de Ville,
 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario,
 K1A 0N7
 Les demandes d'emploi oblitérées après le 27 octobre 1971, ne seront pas considérées.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE UN ADJOINT AU RESPONSABLE EN ENFANCE INADAPTÉE

Sous l'autorité du Responsable en Enfance Inadaptée, le titulaire devra aider à :
 — L'ORGANISATION
 — LA SUPERVISION
 — DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS INADAPTÉS
EXIGENCES DU POSTE :
 a) formation pédagogique sanctionnée par un brevet d'enseignement, option Enfance Inadaptée.
 b) Spécialisation en pédagogie et psychologie de l'Enfance Inadaptée.
EXPÉRIENCE : Cinq (5) ans dans l'enseignement, dont deux (2) auprès d'élèves inadaptés.
TRAITEMENT : Grade III (\$10,500.00 à \$11,700.00)
 Tous les avantages réguliers de sécurité sociale
 Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le ou avant le 29 octobre 1971 à :
 HÉRVÉ SICARD,
 Directeur des services au personnel,
 103, rue Montcalm,
 Hull, P.Q.



VILLE DE GRANBY Offre d'emploi

DIRECTEUR DU SERVICE DE SECOURS ET DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

FONCTIONS :
 Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités du service de secours et de protection contre l'incendie.
QUALIFICATIONS :
 Être de citoyenneté canadienne.
 Être bilingue.
 Posséder un cours secondaire et au moins une douzième année d'étude avec certificat ou toute autre préparation jugée équivalente et reconnue par le Ministère de l'Éducation.
 Posséder au moins dix (10) ans d'expérience dans un corps de pompiers comparable dont cinq (5) ans à titre d'officier ou d'état-major.
 Des connaissances administratives, en prévention et extinction d'incendie seront considérées comme un avantage supplémentaire.
 La personne choisie pourra devenir l'assistant du directeur du service de la police et des connaissances dans ce domaine seront également considérées comme un avantage supplémentaire.
 Le traitement sera en fonction de l'expérience et des qualifications et comprend tous les bénéfices marginaux existants dans la Ville.
 Les candidats doivent faire parvenir, au plus tard le 1er novembre 1971, leur demande qui sera traitée confidentiellement et doit être accompagnée d'un curriculum vitae mentionnant principalement la scolarité, l'expérience pertinente à la fonction, les emplois antérieurs ou actuels, les qualifications supplémentaires ainsi que deux (2) photos, format passeport, à :
 Donat Brosseau,
 Contrôleur - Greffier
 Hôtel de Ville,
 Case postale 37,
 87, rue Principale,
 Granby, Qué.

LE CLUB HORIZONS DU MONDE

recherche un ADMINISTRATEUR

Fortes personnalité et qualifications pour administrer, depuis le bureau de Montréal, et diriger le personnel de différents bureaux du club à travers la province. Un homme plein d'initiative dépendant directement du conseil d'administration. Possibilité d'être actionnaire. Facilités de voyages.
 Adresser curriculum vitae et salaire désiré à:
Case 1582, Le Devoir

CEGEP DE SAINT-LAURENT

Offre d'emploi TECHNICIEN EN CONSTRUCTION

Fonctions :
 Sous l'autorité du directeur des services des équipements, il prépare certains projets d'aménagement, fait la description des travaux, prépare des plans ou croquis et établit des estimations. Il assure également une surveillance de ces travaux. Il exerce aussi un certain contrôle sur divers travaux ou réparations.
Qualifications :
 — Diplôme de technicien en construction ou en électricité
 — Être bon dessinateur
 — Avoir une certaine expérience en estimation de travaux
 — 5 ans d'expérience dans un travail connexe.
Salaire :
 \$7,500 - \$8,500 suivant les qualifications
 Faire parvenir curriculum vitae avant le 29 octobre 1971 à :
 M. Claude Benjamin, secrétaire général
 Cegep de Saint-Laurent
 625, boulevard Ste-Croix
 Montréal 379

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

est à la recherche de DEUX CONSEILLERS D'ORIENTATION

— Poste à l'Éducation Permanente
 — Poste dans les écoles secondaires de Hull
EXIGENCES :
 Membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation ou des Psychologues.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
 Traitement \$8,755.00 à \$12,000.00
 Expérience pertinente reconnue
 Vacances et bénéfices marginaux

Faire parvenir votre demande à :
 Monsieur Hervé Sicard,
 Directeur, Service du Personnel
 Commission Scolaire Régionale
 de l'Outaouais
 Hull, Québec
 Date limite: 29 octobre 1971

Le Pavillon du Parc est un centre d'entraînement à la vie pour les enfants déficients, qui doit s'implanter à Aylmer (7 milles à l'ouest de Hull). Le Pavillon du Parc est sous la responsabilité d'une corporation sans but lucratif qui sera responsable de l'hébergement et de l'entraînement de 100 à 500 enfants de la région de l'Outaouais.

On demande: Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADMINISTRATEUR(TRICE)

Poste :
 Mandaté par le Conseil d'Administration, le Directeur Général a la responsabilité d'adapter et d'appliquer les politiques qui lui sont recommandées. Il doit organiser, coordonner et superviser les services administratifs et professionnels.
Qualifications :
 Posséder un diplôme universitaire terminal et une grande expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration.
Salaire :
 Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.

Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ADMINISTRATIFS"

Poste :
 Personne responsable ou Directeur Général du système de comptabilité de l'institution, de la préparation des rapports financiers et statistiques, du contrôle interne, de la tenue des livres et dossiers comptables selon les principes comptables généralement reconnus.
Qualifications :
 C.A., C.G.A., R.I.A. OU B. Com. ou posséder un diplôme universitaire terminal en sciences commerciales. Le candidat devra posséder une expérience administrative de plusieurs années.
Salaire :
 Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.

Un(e) "DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES DE VIE DE GROUPE"

Poste :
 Responsable ou Directeur Général, il doit organiser et diriger les services de vie de groupe, élaborer les méthodes de traitement et les programmes d'activités, ainsi que les méthodes d'amélioration du personnel; il doit coordonner le travail des spécialistes.
Qualifications :
 Posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent dans les sciences humaines. Avoir une expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée dont quelques années à un poste de responsabilité.
Salaire :
 Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices marginaux avantageux.

Prière de faire parvenir les demandes par écrit accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en indiquant le salaire désiré et des références avant le 30 octobre 1971 à :
 Pavillon du Parc,
 C. Postale 846,
 Hull, Qué.

regards

sur le monde

"Quand l'herbe bouge c'est que le vent souffle"

Que cachent les silences de Pékin?

par ALAIN BOUC

PARIS (Le Monde) — "Quand l'herbe bouge, c'est que le vent souffle", disent les Chinois. Par-delà les rumeurs, souvent extravagantes, qui ont couru sur la situation à Pékin, il reste que les mœurs du régime, le comportement de ses dirigeants, ont brusquement changé. Ce fut si imprévu que l'idée d'une nouvelle crise du pouvoir s'imposa d'emblée.

Plus d'un mois s'est maintenant écoulé depuis que les jeunes gens qui construisaient leurs chars pour le défilé du 1er octobre ont abandonné leurs échafaudages et sont repartis avec leurs outils. Pourquoi? Les explications officielles — il fallait des fêtes plus modestes et moins dispendieuses, avec participation populaire — n'ont pas entièrement convaincu.

D'autres faits surprenants étaient signalés au même moment: au cours de l'automne, les étiquettes du président Mao se faisaient moins nombreuses; M. Chen Po-ta, l'ancien secrétaire du président, ne figurait pas sur la photographie du bureau politique distribuée le 12 septembre; les principaux membres de l'état-major général disparurent à la mi-septembre sans que l'on sache pourquoi; M. Chou En-lai, le premier ministre, ne prononça pas son discours traditionnel du 30 septembre; une réception donnée par le ministère des affaires étrangères remplaça le banquet offert par le gouvernement; le maréchal Lin Piao, enfin, que l'on voyait habituellement le 1er mai et le 1er octobre, restait dans l'ombre.

Ces faits n'ont pas encore été expliqués. Ou, plus exactement, aucune des raisons avancées n'est satisfaisante. Passons rapidement sur la "dansa des morts". Une fois de plus, certains ont supposé que M. Mao Tse-toung était décédé, ou encore M. Liu Chao-chi, le

chef d'état-major Huang Yong-sheng, le vice-président Lin Piao. Il est fort possible que ce dernier soit gravement malade. Il a connu de sérieux ennemis de santé, et personne n'en fut alors informé. M. Mao Tse-toung lui-même, qui a soixante-dix-sept ans, a probablement été obligé d'interrompre parfois son travail ces dernières années sans que cela se sache à l'étranger.

En tout cas, MM. Mao Tse-toung et Lin Piao ne sont pas apparus côte à côte en haut de la grande tribune de Tien-An-Men, et le "Quotidien du peuple" n'a pas publié la photographie des deux chefs du parti dans son numéro du 1er octobre. L'éditorial traditionnel a même été omis. Le bulletin de l'agence Chine nouvelle, les publications en langues étrangères, ont observé la même discrétion. Il n'est question que des succès industriels et agricoles.

Mais d'autres faits amènent à nuancer les jugements. Ainsi, moins de dix jours avant la fête, la radio provinciale de l'Anhui annonça fièrement que la région avait publié trente-cinq millions d'exemplaires des citations du président et cinquante millions de photographies; dans le Kouangsi, le chiffre donné le 27 septembre est plus élevé encore: cent quatre-vingts millions de livres et de portraits. D'autre part, le 12 septembre, le "Quotidien du peuple" annonçait en première page la publication de photos inédites du président Mao, prises souvent en compagnie du maréchal. Le journal donnait le vice-président en exemple à l'armée, au parti et au pays tout entier. Le 23 septembre, il citait encore le ministre de la défense.

Une autre question se pose: quand a été prise la décision de modifier le cérémonial du 1er octobre? Il y a deux ans, affirme l'écrivain Han Suyin. Dans ce cas, il n'y a pas de crise. Si, comme

d'autres l'assurent, ce choix a été fait le mois dernier, et de manière précipitée, alors la situation à Pékin n'est pas seulement inhabituelle, elle est anormale.

La première hypothèse a l'avantage de se fonder sur des sources chinoises: elle coïncide avec les justifications données par les officiels à Pékin. Mais elle ne fournit pas d'explications pour l'ensemble des anomalies constatées.

La seconde hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. Malheureusement, elle n'apporte aucune lumière sur la nature de la crise. Les éloges du "Quotidien du peuple" mentionnés plus haut semblent exclure un conflit entre les deux chefs du parti, au moins jusqu'au 12 septembre. Quant à M. Chou En-lai, il ne cesse de se manifester. Il travaille en liaison étroite avec le président Mao, ainsi qu'on pu s'en rendre compte ses interlocuteurs américains, et en particulier M. James Reston, du "New York Time". Quant aux autres membres du bureau politique, ils n'ont pas une importance telle que leur disparition provoquerait, l'annulation du défilé du 1er octobre. M. Chen Po-ta, qui est peut-être en disgrâce, ne se trouvait déjà pas à Pékin l'an dernier.

Faut-il imaginer une crise plus grave au sein de l'appareil dirigeant? Une revue autorisée de Hong Kong, la "Far Eastern Economic Review", suggère un différend entre l'armée et l'administration sur les problèmes économiques. Les militaires, qui doivent gérer leurs propres usines, ne seraient pas d'accord avec le gouvernement sur l'orientation du plan et les normes de production. Cela suffirait-il à rompre l'unité du parti au point de bouleverser l'ordonnance d'une fête nationale? Probablement pas. On peut penser à d'autres disputes avec autant de vraisemblance: supposer, par exemple, que le maréchal Lin Piao, avocat inconditionnel de la guerre populaire, de-

savoue la diplomatie actuelle. Aucun fait précis ne confirme une telle hypothèse, mais M. Lin Piao n'a pas été mentionné dans les toasts portés par les membres de gouvernements amis, et même pas par M. Maurice Schumann, lors de la visite de la délégation chinoise. Il est vrai que le vice-président du parti n'occupe pas dans l'Etat une place prépondérante.

Si les conflits menaçaient réellement la direction du pays, fait-on toutefois remarquer à Hong-Kong, les membres du bureau politique se seraient rendus aussi vite que possible dans la capitale pour tenter de dénouer le drame. Or, ils sont restés dans leur province, vaquant à leurs tâches ordinaires et participant à des réunions d'importance secondaire. Un fait à noter toutefois: à l'exception de M. Tong Pi-wou, vice-président de la République, aucun d'entre eux n'a été signalé dans une apparition publique les 13, 14 et 15 septembre.

L'autre hypothèse — celle d'une décision prise depuis un certain temps, mais dont l'exécution aurait été différée — n'est pas sans valeur. Il y a près d'un an, M. Mao Tse-toung exprimait son dédain pour le culte dont il était l'objet dans une interview au journaliste américain Edgar Snow. Pendant des millénaires, le peuple a cru au dieu. Il était normal qu'il en restât quelque chose. Le culte de la personnalité, reconnaissait-il, avait été utile au début de la révolution culturelle; il avait renforcé la cohésion des "rebelles". Mais beaucoup de ceux qui crient "Vive Mao Tse-toung!" sont soit des "suivistes", soit des hypocrites, ajoutait-il sans illusion. Les manifestations de l'attachement personnel au président continueront vraisemblablement à régner, maintenant qu'elles ne sont plus indispensables.

Le cinquantième anniversaire du parti communiste aurait dû donner lieu à d'imposantes manifestations dans la capitale. La fête du 1er juillet n'allait-elle pas dépasser en solennité les jouissances du 1er octobre? Il n'en fut rien. Un long éditorial retraça l'histoire du parti depuis sa fondation. Ce fut tout, et personne ne s'étonna alors de cette discrétion. A cette époque, le président Mao Tse-toung et M. Lin Piao, qui est vice-président du parti, étaient tous deux apparemment en bonne santé: M. Kissinger n'était pas encore venu en Chine et la délicate affaire des relations sino-américaines était à peine à l'ordre du jour. Rien apparemment n'empêchait la fête. Il est vraisemblable que la décision de la célébrer modestement fut prise par M. Mao Tse-toung lui-même.

Dans les deux mois qui viennent, la Chine devrait rebâtir son Etat, lui donner de nouvelles structures. Depuis plus d'un an, un projet de constitution assez étrange est en discussion. Il y a eu des tuites par Hong-Kong, Entre autres points d'importance, M. Mao Tse-toung, ancien président de la République, ne reprendrait pas complètement le poste qu'il abandonna en 1959. Une partie des fonctions de chef d'Etat serait attribuée au bureau permanent de l'Assemblée nationale, qui recevrait, par exemple, les lettres de créances des diplomates étrangers. Aux termes de l'article 2 de ce projet, "le président Mao Tse-toung est le dirigeant éminent du peuple tout entier, le chef d'Etat du prolétariat de notre pays et le commandant suprême de la nation tout entière et de l'ensemble des forces armées". Il n'est pas désigné par l'Assemblée; chef du parti, il devient chef de l'Etat. Chef d'Etat non élu, et a vie.

Son successeur, dans l'Etat comme dans le parti, devrait être M. Lin Piao, car le régime, selon l'article premier du projet, est "un Etat socialiste dirigé par la classe ouvrière par l'intermédiaire du parti communiste chinois".

Si ce projet de texte est authentique, il contient une remarquable innovation: M. Mao Tse-toung, chef de l'Etat à vie, sans fonctions définies, s'éloigne des luttes quotidiennes, se met en réserve pour le pays, et s'apprête, comme il le disait naguère, "à rencontrer Dieu". La génération de la relève qu'il voulait former en 1963 est là. Des hommes plus jeunes peuvent prendre en main le gouvernement: la France a pu voir récemment en la personne de M. Pai Hsiang-kuo, le ministre du commerce extérieur, un des représentants de cette génération de la relève.

M. Mao Tse-toung s'écarte et s'abstient de paraître en public. Il recevra encore les hommes d'Etat — il vient d'ailleurs de donner audience à l'empereur d'Ethiopie, mais ne se mêlera plus guère à la foule. C'est peut-être l'explication du changement de cérémonial de la fête du 1er octobre. Mais à la vérité, nous ignorons encore le fin mot de l'énigme. Une grande partie de l'événement échappe à l'observateur privé d'informations directes. "En perçant le tigre, on dessine sa peau mais pas ses os", dit-on en Chine. Les silences de Pékin empêchent de bien comprendre le pays et le régime.

Une seule chose est certaine: après cinq années d'empirisme administratif, les dirigeants qui ont déjà remodelé le parti préparent un nouvel Etat. La Constitution qui va être soumise à l'Assemblée nationale marquera probablement sans doute leur souci de ne jamais mettre le point final à la révolution.

CARRIÈRE EN ASSURANCE-VIE AVANCÉE

L'une des plus progressives compagnies d'Assurance-Vie canadiennes requiert les services de représentants désireux de se consacrer à un service hautement spécialisé.

Seulement deux représentants seront choisis pour chacune des régions de Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Prérequis:

Les postulants devront avoir complété les études "L.U.A.T.C." et entrepris ou être disposés à entreprendre les cours conduisant à la désignation A.V.A. (C.L.U.)

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, a/s J.J. deSerres, A.C.L.U., Suite 1295, Place du Canada, Montréal 101, Québec.

Toute candidature sera tenue strictement confidentielle. Des entrevues seront accordées dans chacune des villes précitées.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Menée dans le plus grand secret

La refonte de l'Etat chinois

Dans deux mois, si le calendrier prévu est respecté, la Chine devrait avoir enfin un Parlement, un chef d'Etat et un gouvernement au complet. Le plus grand secret entoure les préparatifs de dernière heure. Il ne reste plus grand-chose de l'ancien gouvernement de M. Chou En-lai. Outre M. Chou En-lai lui-même cinq ministres seulement ont conservé leur portefeuille pendant la révolution culturelle. Ce sont le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien; le ministre de la défense, M. Lin Piao; le chef de la sécurité, M. Hsieh Fu-chih, et deux personnalités moins connues, MM. Lai Chi-fa et Tseng Shan, l'un ministre des matériaux de construction, l'autre des affaires intérieures. Auparavant, il y avait une cinquantaine de ministres. Pendant la période des troubles, des fonctionnaires ont été chargés d'expédier les affaires courantes. Depuis que le calme est revenu, sept ministres ont été nommés.

Le premier d'entre eux a été désigné au cours de l'été 1970. Il s'occupe de l'industrie légère. Son nom et son titre apparemment dans la presse chinoise à l'occasion du voyage en Irak de la délégation gouvernementale qu'il dirigeait. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on a appris le nom de la plupart des nouveaux promus.

La première nomination s'accompagnait d'une réforme administrative: les deux anciens ministères de l'industrie textile ont été fondus en une seule organisation. La révolution culturelle s'est donnée en effet pour objectif un allègement général de l'appareil de direction: quelque trois cent cinquante ministres et vice-ministres géraient autrefois une cinquantaine de ministères et commissions dépendant directement du gouvernement; le nombre de ces organismes a été ramené à moins de trente. La lutte contre les lourdeurs administratives remonte à 1968, date à laquelle des coupes ont été pratiquées à tous les échelons pour diminuer le nombre des fonctionnaires.

Quels sont les nouveaux ministres? Les uns étaient auparavant vice-ministres; ils ont remplacé leur patron et offrent l'avantage de posséder une solide expérience. Les autres sont, pour la plupart, des militaires totalement inconnus, âgés en moyenne d'u-

ne cinquantaine d'années, qui ont prouvé leur habileté politique au cours de la révolution culturelle. Ils n'appartiennent généralement pas au comité central: une certaine séparation est maintenue entre le parti communiste et l'Etat.

moins, le bureau de l'Assemblée compte encore un certain nombre de personnalités de premier plan, comme M. Kuo Mo-jo, le président de l'Académie des sciences, que l'on a beaucoup vu ces derniers temps lors des réceptions de délé-

lement. Il n'est pas sur qu'ils puissent envoyer des députés à la prochaine Assemblée. D'ailleurs leurs adhérents sont en général très âgés.

L'intérêt porte aussi sur les campagnes, la volonté d'industrialiser le monde rural, devraient entraîner, d'autre part, une modification de la loi électorale. Le système institué en 1953 favorise trop les villes. Les dirigeants estimaient alors que les agglomérations constituaient les centres politiques, économiques et culturels du pays, et que la classe ouvrière devait être sur-représentée. Les villes de plus de trois cent mille âmes élaient un député pour cinquante mille habitants; il en allait de même dans les cités où les circonscriptions ouvrières groupaient deux cent mille personnes, alors que dans les régions rurales quatre cent mille citoyens désignaient un député. Un système plus équilibré devait être instauré.

Il a été annoncé que l'Assemblée nationale se réunirait cette année, mais le retard pris dans la constitution des bureaux provinciaux du parti a différé, jusqu'à présent, la convocation du Parlement. Soumise au parti, la nouvelle Assemblée nationale ne jouera probablement pas un rôle plus grand que dans la précédente. Comme dans les autres pays socialistes, elle détient, en principe, tous les pouvoirs, en fait elle n'en exerce aucun. Sa réunion marquera néanmoins une date dans l'histoire du régime, parce que les problèmes en suspens depuis des années auront enfin été résolus: l'Etat chinois pourra fonctionner normalement avec de nouveaux dirigeants. Bref, la révolution culturelle aura été dirigée et un terme sera mis officiellement à la période de l'empirisme et du provisoire.

Postes ministériels déjà pourvus

Premier ministre: M. Chou En-lai.
Vice-premiers ministres: MM. Li Piao, ministre de la défense, et Li Hsien-nien, sans attributions officiellement définies.
Sécurité: M. Hsieh Fu-chih.
Matériaux de construction: M. Lai Chi-fa.
Affaires intérieures: M. Tseng Shan.
Agriculture et forêts: M. Sha Feng.
Commerce extérieur: M. Pai Hsiang-kuo.
Relations économiques avec l'étranger: M. Fang Yi.
Industrie légère: M. Chien Chin-guang.
Communications: M. Yang Cheh.
Premier ministre des constructions mécaniques: M. Li Shui-ching.
Culture physique et sports: M. Wang Meng.
Affaires étrangères (intérim): M. Chi Peng-fei.

Selon le projet de Constitution en discussion dans le pays, le gouvernement devrait être composé, comme les autres organes administratifs, sur la base de la triple alliance des cadres, de l'armée et des représentants de masses révolutionnaires. Pour le moment, il s'agit surtout, en fait, d'une double alliance de l'armée et des cadres: mais tous les postes ne sont pas encore pourvus. Les organes de l'Etat devraient, en principe, reposer aussi sur une autre "triple alliance", qui unit les personnes âgées, les personnes d'âge mûr et les jeunes. Cette formule est appliquée dans les comités révolutionnaires des provinces. L'autorité suprême s'en inspirera-t-elle pour former le gouvernement?

Une remarque s'impose: les bouleversements de la révolution culturelle ont amené les dirigeants à violer la Constitution. C'est en effet, selon toute vraisemblance, M. Chou En-lai qui nomme les ministres, alors que la décision en la matière appartient à l'Assemblée. Cependant, la charte de 1954 est tombée en désuétude, elle va être prochainement remplacée. Quant à l'Assemblée nationale, elle a perdu trop de membres ces dernières années pour prendre elle-même des décisions.

Les dirigeants chinois affectent toutefois de croire que cette Assemblée existe toujours, en particulier son comité permanent, qui détient les pouvoirs parlementaires réels. C'est, en effet, ce comité qui a été chargé par le parti de convoquer l'Assemblée nationale et d'organiser les élections. Beaucoup de ses membres, tel le secrétaire, M. Liu Ning-yi, président de la Fédération des syndicats, ont subi une disgrâce. Néan-

gations étrangères, M. Kang Sheng, membre du bureau politique du parti et de son comité permanent, les maréchaux Liu Pocheng et Hsu Hsiang-chien, et surtout le président de l'Assemblée, le populaire maréchal Chu Teh. L'ancien chef de l'armée rouge a été contraint, en raison de son âge, de réduire ses activités, mais il a envoyé, le 14 juin dernier, un message de félicitations aux dirigeants de Hanoi, en sa qualité de président du Parlement chinois.

La convocation de l'Assemblée nationale soulève de nombreux problèmes. Par exemple celui-ci: les partis non communistes pourront-ils participer aux élections? Ces partis étaient représentés au Par-

L'armée désamorce la plus grosse bombe jamais posée en Ulster: 50 livres

BELFAST (AFP) — Les artificiers de l'armée britannique ont désamorcé hier soir à l'hôtel Europa, à Belfast, l'une des plus grosses bombes jamais posées en Ulster: elle contenait 50 livres de gélinite.

L'hôtel Europa, le plus moderne de Belfast avait été totalement évacué hier après-midi après que deux jeunes gens, faisant preuve d'un sang-froid étonnant, eurent sous la menace de leurs mitraillettes déposé la bombe, enflammée dans une grande caisse blanche sur laquelle

était peint en lettres rouges le mot IRA.

Selon l'armée qui a nus plusieurs heures avant de rendre cette bombe inoffensive, l'engin aurait pu détruire une grande partie des dix étages de l'hôtel. C'est la seconde fois en quarante-huit heures que l'Europa est visé par les plastiques de l'IRA.

L'hôtel est le lieu de rencontre de nombreux hommes politiques irlandais. Parmi les personnes évacuées hier figurait le gouverneur de l'Ulster, lord Grey of Naunton.

PLUS DE 250 PROFESSEURS ENSEIGNERONT EN FRANCE DURANT LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE. SOYEZ DU NOMBRE!

Dans le cadre de la coopération franco-québécoise, plus de 250 enseignants québécois exerceront leur profession en France pendant la prochaine année scolaire (1972-1973) alors qu'un nombre égal d'enseignants français viendront enseigner au Québec.

TOUT EN AUGMENTANT SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, IL S'AGIT D'UNE OCCASION RÉVÉE DE DÉCOUVRIR LA FRANCE ET L'EUROPE

- Vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire
- Vous conservez tous vos droits et privilèges
- Vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même que d'une indemnité pour le transport des bagages et pour les frais d'installation. Ces frais sont assumés par le ministère de l'Éducation du Québec.

VOUS ÊTES ADMISSIBLES SI:

- Vous enseignez au niveau pré-scolaire et élémentaire, possédez un brevet "A" et deux ans d'expérience, ou un brevet "B" et cinq ans d'expérience.

- Vous enseignez au niveau secondaire, possédez quinze ans de scolarité et quatre ans d'expérience dans une des disciplines suivantes: arts plastiques, mathématiques, musique.

- Vous enseignez à l'enfance inadaptée, possédez un brevet d'enseignement en enfance inadaptée et êtes titulaire d'une classe spéciale depuis deux ans.

Vous ne devez pas avoir plus de trente-cinq ans.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE, FAITES LES DÉMARCHES SUIVANTES...

1. Informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe à l'échange.
2. Dans l'affirmative, complétez le formulaire de candidature disponible au ministère de l'Éducation ou dans les bureaux régionaux du ministère avant le 17 décembre 1971.

SI VOUS VOULEZ DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:

Communiquez avec la Direction de la coopération avec l'étranger Code régional 418, au numéro 643-7907.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Coopération avec l'étranger



Ontario: quel parti formera l'opposition officielle?

par François Barbeau

TORONTO — Au surlendemain des élections provinciales, une chose est certaine: les progressistes conservateurs ont remporté la victoire. Mais on ignore toujours qui des libéraux ou des néo-démocrates formeront l'opposition officielle.

Les résultats indiquent que les conservateurs ont obtenu 78 sièges, les libéraux 20 et les néo-démocrates 19. Toutefois, dans trois circonscriptions, on attend les résultats du dépouillement judiciaire qui décidera du leader de l'opposition.

Dans Ottawa centre, les néo-démocrates ont enlevé un siège aux libéraux avec une majorité de 191 voix environ. Dans la circonscription de Toronto-Dovercourt, les conservateurs ont battu les néo-démocrates par une marge de 55 voix. Enfin, dans Nipissing, le libéral sortant a conservé son siège par une très faible majorité.

Il ne serait pas impossible que les néo-démocrates se retrouvent devant les libéraux.

De toute façon, les néo-démocrates, s'ils ont perdu deux sièges, selon les résultats actuels, ont augmenté leur proportion du vote populaire. Une compilation des votes montre que les néo-démocrates ont obtenu jeudi 27 pour cent des voix exprimées, contre 26% aux élections de 1967.

Les libéraux, de leur côté, n'ont obtenu que 28 pour cent du vote populaire, alors qu'en 1967, ils en avaient obtenu 31.

Les conservateurs, pour leur part, en faveur de qui 42% des électeurs avaient voté en 1967, ont vu cette proportion passer jeudi à 44%.

Les conservateurs ont enlevé sept sièges aux néo-démocrates, six aux libéraux. Les libéraux ont défait deux conservateurs sur leur territoire.

Les victoires néo-démocrates ont été enregistrées aux dépens de trois libéraux, d'un conservateur et de l'unique député indépendant qui siègeait à Queen's Park.

Le premier ministre réélu, M. William Davis, a humblement accepté la victoire, soulignant que c'était la volonté du peuple et que le peuple avait choisi le leader dont la province avait besoin.

Mais il ressort de cette victoire conservatrice que le parti ayant mis sur pied la campagne électorale la plus fiévreuse a été porté au pouvoir.

RESULTATS DES TROIS DERNIERES ELECTIONS

	1971	1967	1963*
PC	78	69	77
Lib.	20	28	24
NPD	19	20	7

* En 1963, on ne comptait que 108 circonscriptions électorales en Ontario. La carte a été refaite pour les élections de 1967 et compte maintenant 117 circonscriptions.

Jamais les conservateurs n'ont voulu avouer combien ils avaient investi dans la campagne, mais on a parlé de quatre à six millions de dollars. Une campagne de publicité à saturation a été conduite à la télévision et le succès de cette tactique a été reconnu par M. Stephen Lewis, leader du NPD ontarien.

M. Lewis a déclaré le soir des élections que s'il avait à refaire sa campagne, il la mènerait de la même façon, mais qu'il ne négligerait pas le pouvoir de la publicité.

Si le leader néo-démocrate attribue

la défaite de son parti à la publicité, un des candidats néo-démocrates réélus, et sûrement le plus connu des néo-démocrates ontariens, le Dr Morton Shulman, l'attribue à la personnalité de son leader.

Le Dr Shulman a déclaré hier que les électeurs ontariens avaient été effrayés par Stephen Lewis et que leur verdict signifiait un rejet de M. Lewis comme leader du parti. Le Dr Shulman a ajouté que si le parti s'était lancé dans cette élection avec M. Walter Pitman, candidat défait au leadership du NPD Ontario, les résultats auraient été tout autres.

Dans la circonscription même de M. Lewis, où il avait été élu avec une forte majorité en 1967, le leader néo-démocrate a difficilement remporté la victoire, avec à peine 400 voix de majorité. Ses adversaires ont fait savoir qu'ils demanderaient un dépouillement judiciaire. Pour les néo-démocrates, le plus dur

coup a sans doute été la défaite dans les trois circonscriptions de Kitchener-Waterloo, où ils escomptaient bien remporter trois sièges. Deux de ces sièges sont allés aux libéraux, l'autre aux conservateurs.

Les néo-démocrates ont aussi subi une cinglante défaite dans la circonscription d'Oshawa, la ville de l'automobile, où ils étaient représentés par M. Pitkey. Ils ont cédé ce siège aux conservateurs et ne peuvent encore s'expliquer ce revers. Beaucoup d'électeurs dans cette circonscription sont membres des Travailleurs unis de l'automobile, syndicat traditionnellement favorable aux néo-démocrates.

Pour les libéraux, et pour M. Robert Nixon, la défaite doit être amère. M. Nixon ne l'a pas montré. Selon lui, les électeurs ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à un changement de gouvernement et qu'il existait une forte méfiance à l'endroit des néo-démocrates.

Ottawa et Mexico comptent intensifier leurs liens culturels

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Les gouvernements du Canada et du Mexique vont entreprendre sous peu des négociations à Mexico dans le but de créer des liens culturels entre les deux pays, notamment par des échanges massifs et diversifiés d'étudiants. Les nouveaux liens culturels se concrétiseront de surcroît par l'instauration en 1972 de "semaines culturelles" annuelles qui auront lieu alternativement dans les deux pays et par l'ouverture à Mexico d'une bibliothèque de référence sur le Canada à l'ambassade canadienne.

D'autre part, les deux gouvernements ont convenu de développer leurs relations commerciales par la création de groupes de travail. Ces groupes, qui se réuniront régulièrement, constitueront des banques de renseignements et ils étudieront prioritairement les problèmes de transport et l'établissement des normes des marchandises.

C'est ce qui ressort principalement de l'importante réunion ministérielle canado-mexicaine qui s'est tenue hier et lundi à Ottawa. Les deux pays, dont les relations diplomatiques sont relativement nouvelles - elles ont été établies en 1944 seulement - ne s'étaient jamais rencontrés à un niveau aussi élevé.

Ils étaient représentés par leurs ministres des affaires étrangères, MM. Mitchell Sharp et Emilio Raboso, et de l'industrie et du commerce, MM. Carlos Torres Manzo et Jean-Luc Pélipin.

Chaque délégation comptait en outre une quinzaine de hauts fonctionnaires.

Les discussions touchant le domaine culturel ont été conduites par des fonctionnaires du secrétariat d'Etat, notamment MM. Jules Léger, sous-secrétaire d'Etat, E.A. Fortier, sous-secrétaire adjoint, et Dan Wallace, directeur au tourisme.

Les sources mexicaines ont souligné que les accords concernant les échanges d'étudiants seront vraisemblablement conclus lors de la rencontre des groupes de travail qui aura lieu à Mexico

en décembre à l'occasion de l'ouverture officielle de la bibliothèque de référence. Ces sources ont exprimé l'avis que les échanges seront "massifs". Ils dépasseront donc sans doute en importance les échanges d'étudiants que le Mexique a déjà entrepris avec d'autres pays, comme le Japon par exemple, et qui n'impliquent qu'une centaine de candidats de part et d'autre.

Les porte-parole canadiens n'ont pas voulu dire combien d'étudiants canadiens pourront être impliqués dans ces programmes. Ils ont par ailleurs admis que les autorités provinciales, du Québec n'avaient pas encore été consultées. Aucun représentant des provinces n'a assisté aux délibérations.

Les échanges d'étudiants se feront sur deux plans.

Sur une proposition mexicaine, on a décidé de créer un "programme continu d'échanges de jeunes techniciens". Le communiqué publié à la fin de la réunion souligne que la délégation canadienne "a montré un vif intérêt pour la proposition et s'est engagée à l'étudier sérieusement sous peu". Les représentants canadiens se rendront au Mexique très prochainement pour discuter de ce programme.

La délégation canadienne, de son côté, a annoncé que le gouvernement du Canada était prêt à négocier avec le gouvernement du Mexique un programme d'échange sous les auspices du programme "Contact Canada".

Ce dernier programme a été institué récemment par le secrétariat d'Etat. Il permettra d'établir des échanges d'étudiants avec plusieurs pays du monde.

Les semaines culturelles, qui auront lieu à chaque année à compter de 1972, comprendront des conférences, des projections de films, des expositions de livres et d'arts plastiques et des concerts.

Au cours d'une conférence de presse, qui s'est déroulée en anglais et en espagnol, hier midi, les deux ministres des affaires étrangères ont noté l'effet positif sur les économies des deux pays de la

surtaxe américaine de 10 pour cent sur les importations. Ils ont toutefois refusé de s'engager à présenter leurs doléances en commun à Washington.

D'autre part, l'idée de la création d'un marché commun nord-américain groupant le Canada, les Etats-Unis et le Mexique n'a pas été évoquée au cours des pourparlers.

Les ministres ont fait remarquer qu'il y avait eu une augmentation considérable du commerce entre les deux pays, mais ils ont admis qu'il existait des possibilités réelles pour une plus grande expansion. A cet égard ils ont énuméré une série de possibilités spécifiques auxquelles il faudrait s'appliquer activement, entre autres la possibilité de créer des entreprises conjointes. Ils ont également convenus qu'une réunion de représentants de gouvernements et du monde des affaires devrait avoir lieu dans un avenir rapproché pour mettre le travail en oeuvre.

Le Mexique est le second plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Les importations du Mexique en provenance du Canada ont sextuplé de 1910 à 1960 et elles ont presque doublé entre 1960 et 1970. La balance commerciale est favorable au Canada. Les exportations canadiennes au Mexique s'élevaient à 91 millions en 1970 contre 48 millions pour les exportations mexicaines. Le Canada exporte principalement des pièces de véhicules automobiles, l'amiante, les pâtes et papiers et le lait écrémé en poudre. De leur côté, les Mexicains ont exprimé le désir d'augmenter leurs ventes au Canada des fruits et des légumes.

Depuis plusieurs années déjà les deux pays ont constaté les difficultés que présentent le transport de ces denrées périssables.

Une difficulté supplémentaire provient du fait que les fruits et légumes mexicains vendus au Canada passent entre les mains d'agents américains, ce qui diminue leur valeur concurrentielle.

La commission Gendron: une échéance fatidique

par Raymond Laliberté

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le mandat de la commission Gendron a été prolongé jusqu'au 31 décembre 1972; mais, à cette date, elle n'a pas remis son rapport final, elle va remettre au gouvernement "tous les documents pertinents à son enquête".

C'est ce que stipule un arrêté ministériel adopté plus tôt cette semaine. D'autre part, la commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec aura coûté plus de deux millions de dollars, au terme de son enquête de quatre ans.

Pour compléter son travail, la commission a demandé un budget supplémentaire de \$475.000. L'on ne sait pas encore si cette somme lui sera accordée en tout ou en partie. Mais l'on sait déjà qu'au 31 mars prochain la commission aura dépensé près de deux millions, ou plus exactement \$1.950.000.

La demande de la commission sera prise en considération par le comité du budget du conseil exécutif, la semaine prochaine, et la décision sera ensuite annoncée par le premier ministre, M. Bourassa.

De la date de sa formation le 12 décembre 1968, au 31 mars 1970, la commission a dépensé \$350.000; et en 1970-71, un million, soit la totalité de la somme allouée. Pour l'année en cours, la commission a un budget de \$600.000; au 30 septembre dernier, elle avait dépensé \$508.000. Mais il est à prévoir que le budget sera dépensé en entier, de telle sorte qu'au 31 mars prochain, un budget total de \$1.950.000 aura été affecté aux travaux de la commission. Et même si elle ne devait recevoir que la moitié du budget demandé pour les neuf derniers mois de son travail, le budget total de la commission dépasserait largement les deux millions de dollars.

Si notre proposition était rejetée, les gens du NPD-Québec n'auraient plus de cœur au ventre et le NPD-Canada ne devrait plus entretenir quelque espoir, a déclaré le président du parti, M. Raymond Laliberté, à l'ouverture hier soir à Montréal, du congrès spécial sur les relations Québec-Ottawa.

Cette proposition, que les délégués néo-démocrates débattent tout à la journée, tend notamment à reconnaître le droit absolu des Québécois à leur autodétermination politique et met en évidence le besoin de constituantes populaires ayant pour objectif de définir une nouvelle alliance "entre les deux peuples canadiens".

Et cet espoir dont parle le président du NPD-Québec c'est celui qu'un "organisme approprié" puisse arriver à une politique "durable et non ambiguë" sur l'ensemble de cette question des relations entre le Québec et le Canada.

Dans son discours d'ouverture, toutefois, M. Laliberté va plus loin que le texte de la résolution. Il en arrive à proposer "l'autodétermination politique pour la collectivité québécoise dans son ensemble". Il explique que l'autodétermination n'implique pas la séparation qu'il perçoit comme l'une des nombreuses formes que peut prendre l'autodétermination.

Si les délégués du NPD-Québec adoptent la résolution du conseil général, elle sera transmise au conseil fédéral qui se réunira à la mi-novembre à Ottawa. Si elle devait être rejetée par l'une ou l'autre de ces instances, le NPD-Québec devra alors déterminer lui-même le type de relations qu'il entend entretenir avec le NPD-Canada. "Mais on en serait revenu là où on se trouvait en avril dernier," a souligné M. Laliberté. Avec toutefois six mois précieux écoulés dans la préparation des

prochaines activités électorales.

M. Laliberté a fait observer aux congressistes que le NPD-Québec a fait "un joli bout de chemin, surtout qu'il ose dire maintenant (texte de la résolution) que la force et la contrainte ne devraient pas être employées contre le Québec, même dans le cas où ce dernier déciderait à la majorité de se séparer du Canada".

Le NPD-Québec, a dit M. Laliberté, a voulu assumer la question québécoise, mais sous une position qui soit plausible au NPD-Canada. "Ce qui n'est pas facile".

Puis il ajoutait: "l'autodétermination politique des Québécois est un objectif à poursuivre pour les mêmes raisons que l'on doit poursuivre une autodétermination politique des Canadiens vis-à-vis des Etats-Unis".

Par contre, le président du NPD-Québec est d'avis que l'autodétermination culturelle et l'autodétermination des structures politiques ne sont que des hochets d'enfant, si l'Etat ne prend pas lui-même en main le contrôle du développement économique.

Au chapitre de l'aide sociale, M. Laliberté souligne que le phénomène prend de plus en plus d'ampleur et que c'est toute la question du revenu qui s'en trouve affectée. Il croit qu'il y aurait lieu de changer radicalement les modes d'aide sociale et de les axer sur de petites collectivités de travailleurs, à Maniwaki, Cabano, Sainte-Paule, Abitibi. Alma ainsi qu'en faveur de divers groupes "de la base" dans les villes.

La proposition soumise au congrès d'aujourd'hui a été élaborée par le "comité des 20", constitué à part égale de représentants du Québec et d'Ottawa.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

Greffé des divorces du District de Montréal

COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

No. 12-016941-71

ANTONIO DE MARCO, serveur domicilié et résidant au 4295 Hôtel de Ville en les cités et district de Montréal,

requérant

MARIA GRAZIA DI FLORIO, domiciliée et résidant à Corso Roma 304, Cavo dei Terreni,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MARIA GRAZIA DI FLORIO est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 18 octobre 1971

JACQUES PERRON

Registraire des divorces

13 octobre 1971

Me MARIO E. LATTONI, C.R. 252 rue St-Zotique

Montréal 27, Qué. Procureur du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 18-020922-71

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT, Demanderesse,

MONSIEUR RAYMOND GEORGES IRVINE, Défendeur,

AVIS

A. MONSIEUR RAYMOND GEORGES IRVIN autrui résidant et domicilié au 192 Place Thémistocle, PÎNCOURT, province de Québec.

AVIS VOUS EST DONNE en un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier no 18-020922 En Partie, en date du 20 octobre 1971, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1004a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protocole.

Ledit Avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 174-384 de la Paroisse de Ste-Anne Ile Perrot avec maison y érigée portant le numéro civique 192 Place Thémistocle, PÎNCOURT, province de Québec.

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en un délai de 60 jours à la date du premier des avis en défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Marius D'Amours, Procureur de la Cour Supérieure.

Procureur de la Demanderesse: Me Stanley Lecker, avocat

2350, Chemin Manilla, VILLE MONT-ROYAL, MU. 306.

CITE DE COTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES POUR

LES SERVICES DE CONCIERGERIE DANS LES EDIFICES MUNICIPAUX DANS LA CITE DE COTE SAINT-LUC, P.Q.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Mme J. O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminister, Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le jeudi 4 novembre 1971.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'acheteur. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 4 novembre 1971, à deux heures de l'après-midi dans la chambre du Conseil, 5490 avenue Westminister, Côte Saint-Luc, P.Q.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

A. E. Kimmel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 782 837

PETER LUBROWSKY ET AL. Demandeurs

DAME HELEN LUBROWSKY Detendresse

PAR ORDRE DE LA COUR

JOHN LUBROWSKY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication. Une vraie copie de Bref d'Assignment et de la Déclaration a été laissée au Bureau de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, 22 octobre, 1971

Halgerin & Morris Procureurs pour les demandeurs

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les LERHEZ et HELHI AGENS soumissionnaires ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terri Canada - Province de Québec

Cour Supérieure - District de Montréal No 865-546

A. PRUDENTIELLE D'AMERIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE, demanderesse, vs FRIEDRICH GAUBERT, défendeur.

"Un emplacement ayant façade sur l'avenue Chemin, en la ville d'Anjou, contenant le lot 103-312 au plan et livre de renseignements de la paroisse de Longue Pointe.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 6261, avenue Chemin et dont le mur sud-est est mitoyen".

Pour être vendus au bureau du protonotaire, au Palais de Justice, 10, rue Craig, chambre 1138, le ONZIEME jour de NOVEMBRE 1971 à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terri Canada - Province de Québec

District de Montréal - Cour Supérieure No 885 286

RAOUL CAUMARTIN, demandeur vs GUY LABELLE, et al, défendeur.

"Un immeuble situé à St-Hubert, comté de Chambly, connu et désigné comme étant le lot

numéro quarante-sept de la subdivision officielle du lot originare numéro cent treize (13-47) au plan et livre de renseignements de la paroisse de St-Hubert, comté de Chambly.

Avec une maison dessus érigée et portant au-dessus les numéros civiques 48 et de la rue St-Jean à St-Hubert, circonstances et dépendances," et maintenant portant le numéro civique 2965 Paré à St-Hubert.

Pour être vendus au Bureau d'Enregistrement du comté de Chambly, 201 Place Charles LeMayne, Edifice Montval à Longueuil, le ONZIEME jour de NOVEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Sherif, Cour Supérieure, Montréal, le 21 octobre 1971

Le shérif adjoint Paul St-Martin

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 348 080

CORBIA LTD., corps politique et incorporé, défendeur, contre son bureau chef et principale place d'affaires en les cités et district de Montréal,

Demanderesse

DAME PHYLLIS FRANKEL, veuve majeure de feu Larry Frankel, autrui résidant en les cités et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Defendresse

IL EST ENJOINT à DAME PHYLLIS FRANKEL à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 20 octobre 1971

SELM NAJIB GREFFIER ADJOINT

Mes GreenMati, Ginsberg 1448, 108 Towers Montréal 514, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 05-415 285-71

DAME MAUREEN HILL, épouse séparée de biens de Louis B. Babelmun, et de LILOUIS B. BABELMUN, tous les deux résidant en la Cité de St-Léonard, District de Montréal,

Demandeurs

NARCISSE RIOUX, autrui résidant en les cités et district de Montréal présentement de lieux inconnus, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur NARCISSE RIOUX est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

No. 017-108

FRANCIS THOMPSON, résidant dans la Cité et District de Montréal,

requérant,

vs

ISABELLE BARBARA LAUDER, d'adresse inconnue, Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ISABELLE BARBARA LAUDER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant des mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 20 octobre 1971

Mes Geoffroy & Prud'homme, 500 Place d'Armes, Montréal 128, Québec.

Att: Billy Maurer.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GRIFFEE DES DIVORCES

Division de Montréal No. 12-017 137-71

MARIE-PAULE DESGROSSELLES, résidant en les cités et district de Montréal,

Requérante,

vs

RONALD GIGUERRE, résidant à Abbit Academy, Andover, Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé RONALD GIGUERRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 12-016776-71

ELIZABETH MALKO

Requérante

vs



Le Nouveau Monde au seuil de sa majorité

- trois comédiens
- un directeur
- un livre

par ROBERT GUY SCULLY

Une table ronde dans une loge carrée



Jean-Louis Roux: contre Caouette, pour l'État

Depuis que le TNM a vingt ans, on a fait parler Jean-Louis Roux! Toutes sortes de questions sur le TNM et son "avenir" alors qu'en fait, le TNM a l'intention de continuer à faire les mêmes choses, pendant aussi longtemps qu'il le pourra. Mais évidemment, pas d'anniversaire sans gâteau! On a fête, on s'est réuni, on a échangé des souvenirs. Et le directeur actuel a bien été obligé de passer aux déclarations officielles. Je me demande s'il y tenait tellement. Ainsi, lorsque je lis son texte à la une de "L'envers du décor" (périodique publié par le TNM), je relève cette locution classique "le signal d'un nouveau départ". M. Roux m'explique plus tard "je vais simplement faire demain ce que je fais aujourd'hui en le faisant mieux; pas question de remettre quoi que ce soit au TNM en question". Voilà qui a le mérite d'être clair et franc.

Mais d'autant plus vulnérable si l'on s'oppose au TNM. Continuer ce que certains considèrent comme du "faux théâtre", du spectacle à consommation? Pour obtenir une réaction énergique du directeur, je lance à tout hasard le nom qu'on lance souvent, celui de Jean-Claude Germain. J'ai réussi. "Voulez-vous savoir ce que font, en réalité, les gars de Jean-Claude Germain? Du Réal Ca-

ouette. C'est le raisonnement de celui qui ne peut pas sortir de sa bêtise et qui se dit qu'il faut la monter en effigie. Je ne vois pas d'avenir dans ce qu'il fait. Le TNM (Théâtre du Même Nom) a eu ceci de bon qu'il a servi d'exorcisme aux comédiens participants. Ils avaient fait des écoles et des conservatoires, bon, alors ils ont voulu se laver de tout ça. Mais Jean-Claude Germain n'est même pas comédien, il est auteur."

Si Jean-Claude Germain n'a pas la réponse au problème du théâtre populaire, qu'il a? Autrement dit, le TNM est-il un théâtre populaire? "Je voudrais bien me qualifier de directeur d'un théâtre populaire; mais ce n'est pas le cas. Aucun théâtre dans le système capitaliste ne peut le devenir. Nous essayons de diversifier, de capter l'attention de tous. Il y a eu notre campagne d'abonnement pour étudiants et jeunes travailleurs, qui nous attire maintenant la moitié de notre public et qui permet de voir une pièce pour \$1.40. Evidemment, c'est surtout du côté des étudiants que les choses ont marché, les jeunes travailleurs n'ont pas répondu en grand nombre à notre offre."

Le 2-2-2 de cette saison (2 pièces classiques, 2 modernes étrangères et 2 québécoises) représente-t-il une espèce de politique permanente? "Pas du tout, si nous nous rendions compte qu'il y avait cette année cinq manuscrits québécois exceptionnels, alors nous marcherions avec ça". Ce la sous-entend aussi que s'il n'y en avait pas deux, on n'en prendrait pas plus! Les risques du métier...

Sur les rapports entre le théâtre et le cinéma et la télévision, Jean-Louis Roux n'offre pas l'opinion



courante: "Je ne veux rien cloisonner, au contraire; d'ailleurs ces genres ne s'opposent pas, comme on l'a dit, ils se complètent. Alors ce qui me choque, c'est que l'État ne puisse même pas coordonner les organismes qui soutient, l'ONF, Radio-Canada ou les théâtres subventionnés."

A propos de subventions, il me répète qu'il souhaiterait en recevoir plus, beaucoup plus; que l'État nous soutienne entièrement, et que nous ne dépendions d'aucune autre source. Et à propos d'État, cette fameuse polémique autour des subventions du Conseil des arts métropolitain? On se rappelle (et le Devoir du samedi 4 septembre) que le CDAM regrettait, avec le soupir des nostalgiques, la censure appliquée au pays de Platon. Il menaçait de n'accorder des subventions qu'à des pièces qui auraient été lues par lui. Or voici que M. Léon Lortie, qui semble revenu de sa période grecque, a annoncé aux directeurs de théâtre, M. Roux entre autres, qu'il n'y aura pas de ces séances du comité de lecture si prisées à Thésalonique. "Nous pourrions en plus disposer de notre argent comme bon nous semble, en répartissant selon tel ou tel spectacle."

Mais, messieurs les metteurs en scène, en garde! Après la période grecque viendra peut-être la période romaine.

Deux hommes et une femme à la mer? Hélas non, même les plaisirs du voyage leur sont interdits. Deux hommes et une femme pris sur un m... bateau qui tient à peine. Trois images de l'homme sur une image de la planète. Rien ne ressemblerait moins à une classique "promenade sur l'eau". C'est moins compliqué que cela et pourtant, c'est infiniment plus compliqué!

Trois êtres qui s'ennuient sur un morceau de monde ballottant, qui finissent tous par mourir, qui se ressemblent au moins dans leur impuissance à s'occuper et à se réaliser, ces trois êtres ont la tâche difficile. Sur scène, ils doivent projeter leur ennui sans le transmettre aux spectateurs. Tous, depuis l'auteur jusqu'au metteur en scène, en passant par les trois comédiens, reconnaissent la grande responsabilité des trois personnages. Cette pièce ne se "fait" pas toute seule. Semblables dans leur impuissance, certes, mais peut-on imaginer des types plus contrastés que ce matelot terre-à-terre nommé Fabert (Jacques Godin) et ce vain parleur mégalomane nommé Gama (Jacques Galipeau) ou encore cette grette super-féminine baptisée Pervenche (Nathalie Naubert)?

Reunis en table ronde (dans la petite loge carrée de Jacques Galipeau) les trois comédiens et le metteur en scène Jean-Louis Roux en sont à leur sixième représentation; dans quelques instants, ils monteront sur scène. Ils joueront le "Bateau" d'Alain Pontaut une vingtaine de fois encore. J'ai vu la pièce la veille, et j'arrive avec au moins un des préjugés du spectateur impatient: cette pièce est "dite", il y a un peu de péripiétés dramatiques; les "hauts" et les "bas", les grands moments tiennent tous au verbal; à l'intonation, à l'inattendu d'une réplique, au sens plus ou moins caché de tel ou tel calembour. Je commets donc l'erreur de qualifier l'oeuvre de "statique". Et Jacques Godin de bondir: "Pour une pièce statique, c'est drôlement fatigant!". En effet, notre matelot à tout faire (cf. "l'homme faber", qui désignait en latin l'ouvrier manqué) a beaucoup à faire, en réalité. Et notre homo sapiens Gama, qui a toutes les apparences d'un grand parleur, a toute une danse à exécuter: monte l'escalier (le bateau a un pont), descend l'escalier, joue au démagogue puis joue au basketball.

Et les gesticulations de Pervenche? Quelle gymnastique, lorsqu'elle fait mine de manifester contre le leader Gama! Nathalie Naubert me dit qu'elle a trouvé en répétant cette interprétation fort dynamique et assez charmante. Pièce énergique, alors mais qui laisserait beaucoup de champ libre à l'interprète. C'est ce que pense Pervenche, et Gama ajoute "qu'elle fait souvent appel à l'imagination" du comédien. Fabert n'est pas d'accord; pour Jacques Godin, il y a déjà un texte à suivre qui contient la plupart des indications majeures. De là, l'interprétation s'impose sans grande invention.

Il me semble, pourtant, que l'auteur a construit sa dialectique mari-femme-matelot en typifiant, en laissant au moins au metteur en scène la possibilité de grossir la vanité de Gama, le bon sens du sympathique et sain Fabert, la légèreté de Pervenche, ou encore de minimiser ces types. Jean-Louis Roux répond qu'il a effectivement insisté sur le "côté pompeux de Gama". Mais "ce serait une erreur de monter cette oeuvre en caricature. J'ai essayé tout de même de rendre les personnages très plausibles. Ils sont sûrement plus intéressants et efficaces de cette façon-là. Existe-t-il un danger de dicatisme? "Non, on présente l'absurdité de la vie. La pièce est là pour ça, nous n'en mettons pas plus".

Un critique a cru noter des longueurs dans le texte. Les comédiens devraient le savoir bien mieux que le spectateur! Ont-ils l'impression de s'essouffler ou de se répéter? "Elle ne gagnerait pas à être courte", voilà l'avis unanime. Jacques Godin suppose que "les monologues peuvent donner cette impression; moi, je ne m'en fatigue pas".

Il est un point un peu plus litigieux, qui ne fait pas l'unanimité. Le texte édité de la pièce comprend des monologues, des dialogues et des indications techniques. Jean-Louis Roux a fait enregistrer quelques tirades qui sont rejouées en voix "off" sur scène. Le personnage a par conséquent deux langages, sa "parole" et sa "pensée". Lorsqu'il "pense", il doit évidemment mimer, se promener un peu sur scène. Le metteur en scène, semble-t-il, a eu peur de ces monologues ou le comédien doit s'adresser au public, en faire son complice. Il admet par contre que "si l'on avait la possibilité

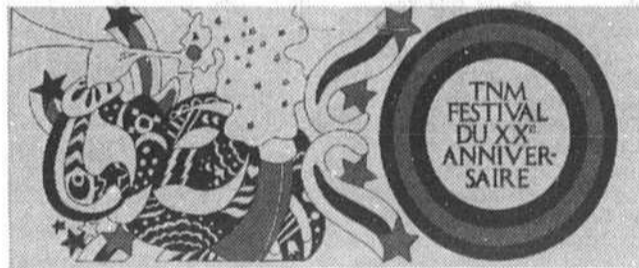
d'expérimenter les deux, je le ferais. C'est impossible maintenant, il faudrait le faire aux dépens des spectateurs".

Jacques Godin, également, "aimerait ça". Il croit que les monologues "pourraient passer". Il a le rôle ingrat de celui qui entre en scène et entend sa voix "off" pendant un bon cinq minutes, sans avoir rien à dire. Il enroule une corde autour de son bras, la déroule, l'échappe. Nathalie Naubert aurait aimé, pour sa part, "mourir vivante". Les cris qu'elle pousse au moment de sa mort, le dernier moment de la pièce, ont été eux aussi enregistrés. Elle meurt silencieuse, pendant que le spectateur entend les pires cris. "Ca me gêne un peu de me taire alors que je devrais crier". Néanmoins, tous se rallient au jugement de M. Roux: "Pas de demi-mesure; si on emploie le procédé des voix off, il faut l'employer tout le long de la pièce, et pas en préservant tel ou tel monologue savoureux".

Pièce intellectuelle? Le metteur en scène croit que oui, "mais ce n'est pas une accusation; car le "Bateau" de Pontaut n'est pas hors la portée de notre public, il n'est

pas hermetique. La signification est évidente. Tous les spectateurs comprennent". Une comédie? Fabert ne croit pas que cette étiquette puisse être collée au "Bateau". Et Fabert a indubitablement le rôle comique! Si je lui rappelle que le Godot de Beckett, auquel cette pièce ressemble à mon avis, est spécifiquement une comédie, que Beckett s'est souvenu plaint de ce qu'on ne la jouait pas comme telle, Jacques Godin préfère la distinction entre "une comédie, et une pièce que l'on joue comme une comédie". Pour Jean-Louis Roux de même, "la notion de comédie ne convient pas ici".

Les décors de Mark Negin ont fait très bonne impression. Le bateau, comme le voulait l'auteur, bouge de façon précaire et menaçante. Est-ce dangereux, toute cette scène qui vire à droite ou à gauche? "Oui; l'ouverture de la trappe, sur le pont du bateau, ne correspond pas toujours à l'ouverture en bas, parce que le plateau est posé sur des demibarils". Rassurons-nous cependant, ce bateau qui flotte mal, n'écrasera pas un de nos trois comédiens. Pas avant le 13 novembre en tout cas!



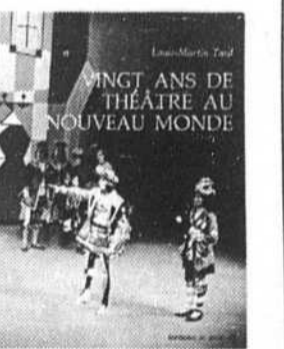
Le Théâtre du Nouveau Monde donnera six spectacles cette année, deux pièces du répertoire classique, deux créations québécoises, et deux pièces étrangères modernes. Toutes les représentations se donnent au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts. Environ la moitié des spectateurs à une soirée du TNM sont des abonnés. Jusqu'au 13 novembre, ils verront "Un bateau que Dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait, c'est-à-dire mal", d'Alain Pontaut; à partir du 18 novembre, "Les archanges" de l'italien Dario Fo; du 13 janvier au 12 février 1972, "Les oranges sont vertes" de Claude Gauvreau; par après, "Le mariage de Figaro" sera mis en scène par Jean-Louis Barraud; "La note de service" du Tchèque Vaclav Havel prendra l'affiche à la fin du mois de mars; et enfin, du 27 avril 1972 au 27 mai, Jean-Louis Roux montera une pièce intitulée "Jules César", d'un dénommé... William Shakespeare.

Une chronique de Louis-Martin Tard

Vingt ans, vingt chapitres: Louis-Martin Tard a choisi la plus simple des méthodes, la chronologique. Il ne pouvait mieux choisir, ni sa méthode ni son titre, car il s'agit effectivement d'une chronique des années 1951-71 au Nouveau Monde, et non d'une analyse. Conçu comme une chronique, ce livre a été écrit comme une chronique, et se lit comme telle.

Un style bien mené nous raconte les petits événements d'une année théâtrale, et les grands aussi. Et pas seulement au Nouveau Monde! A Stratford, au Rideau Vert, au Centre National des Arts à Ottawa.

Je ne sais pas si ce livre va intéresser surtout les lecteurs qui auront vécu l'épopée du TNM, ou



ceux qui s'attachent à d'autres formes dramatiques et qui veulent savoir comment survivait une troupe avant Hair et avant Getmain. Je crois cependant que tous les lecteurs devineront, au bout de quelques pages particulièrement vivantes, que Louis-Martin est, de sa profession, journaliste.

Pablo Neruda, prix Nobel de littérature: souvenirs et jugements

J'ai deux souvenirs bien précis de Pablo Neruda. Vers la fin de 1969, la campagne à la présidence était déjà ouverte. Elle peut commencer vingt mois avant l'élection à-bas! Tous les participants "leur" candidat, qui présentait poliment à son tour une "rennencia", qui se voyait refusé, qui était "obligé" d'être candidat, etc. Une vraie foire latine pré-électorale, coquette en son genre, qui fait songer à la danse coquette par excellence, la "cueca" chilienne. Comme un danseur de cueca accroché à son mouchoir, don Pablo s'était fait lui aussi prier.

Le congrès du Parti communiste, qui l'avait choisi, se tenait dans un collée assez petit et assez poussiéreux situé, si ma mémoire est bonne, le long de la Gran Avenida et des Paraderos à Santiago. La Gran Avenida n'a rien de "grand", c'est la rue Ontario d'un quartier pauvre de la capitale, le quartier San Miguel, rebaptisé depuis Pedro Aguirre Cerda. Ou peut-être cela eut-il lieu à la Granja, un "barrio" assez semblable à Saint-Michel. En tout cas, Neruda était là, et ce qui le distinguait finalement de tous les autres ouvriers, c'était sa petite calotte qui aurait fait penser à un communiste...italien. Don Peppone, l'ennemi de Don Camilo, peut-être?

Quelques mois plus tard, les candidats à la présidence de six partis de gauche se réunirent; il y eut Jacques Chonchol du MAPU, que nous avons vu ici il y a deux semaines, Rafael Tarud de l'API, et surtout le plus connu de tous, vétéran des campagnes contre Frei et Alessandri, le socialiste Salvador Allende. Une fois de plus, il portait la calotte. Assis à la première rangée, il discutait avec le docteur. Quand ce dernier remporta la victoire le 4 septembre 1970, il ne tarda pas à offrir le poste d'ambassadeur en France à don Pablo. On dit que le poète mit du temps à l'accepter, ne voulant pas quitter pour le moment sa chère Isla Negra.

Mon second souvenir date précisément d'Isla Negra. C'est le repaire du poète mais ce n'est pas une île. On a donné ce nom d'Ile Noire (de quoi rappeler Tintin aux francophones) à un village sur la mer. Je logeais à Algarrobo, pas très loin. De très bon goût, cette demeure; un seul problème: la clôture plus qu'efficace. Derrière cette clôture, cette année, logeait Régis Debray, après sa libération de Camiri.

A la fois honni et respecté et adulé, Neruda a donc reçu des bravos et des applaudissements polis depuis avant-hier. Ces quelques dépêches de l'étranger le prouvent. Qu'on se souvienne simplement de la louange paradoxale de Jimenez: "Un grand poète mauvais"! RGS.

"Il paraît que j'ai le Prix Nobel de littérature, alors... vous savez, nous les poètes, nous attendons toujours les miracles, et voilà, c'est arrivé", a déclaré Pablo Neruda aux

journalistes qui le pressaient de questions à l'ambassade du Chili à Paris, après l'annonce de la décision de l'Académie suédoise.

"En me voyant attribuer le Prix Nobel de littérature, j'ai l'impression d'avoir volé quelque chose à mon grand ami Luis Aragon", a confié Pablo Neruda avant de souligner que cette distinction lui fait, "bien sûr, énormément plaisir car elle rejailit sur tout le peuple chilien et sur toute l'Amérique du Sud". Pablo Neruda a tenu ensuite à indiquer qu'il ne voyait "aucun rapport politique entre l'attribution de ce Prix et le changement de régime survenu au Chili". Après s'être réjoui de l'attribution du Prix Nobel de la Paix à M. Willy Brandt, l'ambassadeur du Chili à Paris a regretté que "son travail de diplomate l'empêche souvent de se consacrer autant qu'il le faudrait à son travail d'écrivain". "Moi qui ai l'habitude d'écrire chaque jour, pour la première fois de ma vie, je n'ai pas écrit une seule ligne depuis que je suis en poste à Paris", a-t-il dit.

Le poète français Louis Aragon, venu féliciter à l'ambassade du Chili à Paris le nouveau Prix Nobel s'est déclaré "très heureux de voir ainsi couronner un des poètes qu'il préfère au monde" et a rappelé qu'il lui avait dédié un livre entier, "l'éloge à Pablo Neruda".

Le président de la Société des écrivains chiliens, M. Luis Merino Reyes, a déclaré jeudi que "la poésie de Pablo Neruda est l'expression de la pensée de tous les peuples opprimés d'Amérique latine. Je considère l'attribution du Prix Nobel de littérature à Neruda - a-t-il poursuivi - comme une gloire pour le Chili, humain et social, et n'a jamais craint d'être considéré comme un poète politique".

M. Fernando Duran, écrivain et journaliste conservateur, directeur de "El Mercurio", quotidien de Valparaiso, a dit pour sa part que Neruda "est un des plus grands poètes de la littérature mondiale et probablement le plus remarquable dans le domaine de la création poétique en langue castillane. Les concessions qu'il a faites à certaines formes de poésie politique ne diminuent pas la grande valeur de son oeuvre".

L'attribution du Prix Nobel de littérature à Pablo Neruda est considérée dans les milieux intellectuels chiliens comme un hommage rendu à l'Amérique latine. Cette opi-

nion est partagée également par les adversaires politiques de l'écrivain marxiste, qui reconnaissent son grand talent. Le poète colombien Jorge Rojas, directeur de l'Institut colombien de la Culture, a rappelé qu'il y a trois ans, Neruda étant venu en Colombie à l'occasion du Festival du théâtre latino-américain de Manizales, le gouvernement avait eu l'intention de le décorer de la Croix de l'Ordre de Boyaca, la plus haute distinction colombienne. Mais le poète chilien avait préféré ne pas l'accepter, "pour ne pas s'attirer des histoires" de caractère politique.

En Argentine
L'attribution du Prix Nobel de littérature au poète chilien a été très largement diffusée par la presse et la radio. Neruda est un auteur très lu en Argentine, où il s'est trouvé en rivalité durant des années - y compris pour la candidature au Prix Nobel - avec Jorge Luis Borges. Ce dernier a déclaré à l'AFP: "La décision me paraît juste. Mais elle ne l'aurait pas été moins si le Prix avait été attribué à Malraux".

Pendant ce temps, du côté de Cuba...

A la Havane, M. Nicolas Guillen, président de l'Union nationale des écrivains et artistes de Cuba, s'est exprimé avec une certaine réticence à propos de l'attribution du Prix Nobel à Neruda. "Cela me paraît très bien", a-t-il dit simplement.

D'autres membres de l'Union, interrogés par l'AFP, se sont refusés à faire des déclarations formelles avant d'avoir étudié la question en commun. Il y a quelques deux ans, la presque totalité des intellectuels cubains avaient critiqué avec une certaine sévérité le poète chilien, lui reprochant, dans une lettre collective, son indulgence à l'égard de "l'impérialisme américain".

Enfin, M. Gierow, secrétaire à l'Académie suédoise (qui attribue le prix Nobel) a rappelé les relations entre deux grands amis, Neruda et le poète espagnol Garcia Lorca:

"Quand Neruda, qui n'avait pas encore la trentaine, arriva à Barcelone en qualité de consul du Chili, il fut salué par Garcia Lorca en ces termes pleins de poésie et désormais la classique: un poète plus près de la mort que de la philosophie, plus près de la douleur que de l'intelligence,

Samedi prochain: le supplément!

Samedi prochain 30 octobre, le Devoir publiera un important supplément littéraire intitulé "Le livre dans la Cité".

La parole y sera très largement donnée à la profession du livre: Conseil Supérieur du livre, éditeurs, libraires, bibliothécaires et, bien entendu aussi, aux écrivains.

Le supplément s'interrogera sur la nouvelle politique du livre et sur les problèmes de diffusion et d'exportation du livre québécois. Complétant ce panorama, de nombreux inédits d'écrivains de qualité nous donneront un avant-goût des livres actuellement en préparation chez les éditeurs et qui seront, peut-être, les moments forts de la saison littéraire 1971-72. Aussi, une "géographie littéraire" du Québec.

Enfin, il étudiera le phénomène marginal, et non moins littéraire, de la contre-culture. A samedi prochain donc, le supplément!

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout

226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

arts

lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque

MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE



Entretien Devirieux: un livre d'information sur l'information

par ALAIN PONTAUT

On ne présente pas Claude-Jean Devirieux: il le fait fort bien lui-même, fréquemment, à la télévision de Radio-Canada, dans un style fortement personnalisé qui fait dire de lui aux uns qu'il rend l'information efficace, puisque vivante, aux autres qu'il perturbe allègrement la neutre sobriété de l'animateur-typé.

Jouant avec ses mains, son corps et son élocution, De-

virieux, à l'école, au moins technique, d'un Guil lemin ou d'un Lévesque, aimerait que ses "topos", conçus comme un dialogue avec l'auditeur, paraissent improvisés, paries. Or l'improvisation a toutes les vertus télévisuelles, et un grave défaut (aux yeux de ceux qui vous emploient): on ne la contrôle pas.

Si l'on critique parfois - comme après le 24 juin 1968 - les vivantes synthèses du journaliste, du moins ne pourra-t-on pas dire de Claude Jean Devirieux écrivain, ni qu'il improvise, ni qu'il personnalise à l'excès le sujet qu'il vient de traiter en 225 pages: "Manifeste pour la liberté de l'information". Malgré le mot "manifeste", l'étude est précisément objective qui passe par l'examen du droit à l'information, des libertés possibles et impossibles de celle-ci, enfin des journalistes, du public et de leurs droits respectifs. Plus trois documents d'importance: le dossier Z, les dossiers secrets du Pentagone et la législation concernant la presse.

Ce n'est pas un bouquin drôle! Mais il fallait que sorte un certain nombre de données que j'ai pu mijoter pendant les seize années de mon travail d'informateur. Ça sort en ce moment. Qui est sans doute un bon moment.

Comme je me méfiais de moi, je me suis constitué une sorte de comité de lecture composé d'hommes de loi, de civilistes, d'une philosophe, d'un psychologue, de deux journalistes, français et anglais. Le premier manuscrit terminé, en cinq semaines, j'ai tenu compte des remarques de mes lecteurs dans la mesure où elles se recoupaient.

Une étude objective peut-elle porter le titre de manifeste?

Je vais vous expliquer "manifeste". Je vous dirai ensuite ma conception de l'objectivité. Pourquoi manifeste? Tout simplement parce que, étant parti d'une inquiétude avec l'intention de faire un essai sur cette notion nouvelle qu'est le droit à l'information, je me suis trouvé entraîné, par association d'idées, vers les corollaires du droit à l'information, soit la liberté de l'information et la liberté des journalistes. J'ai tenté de vider la question, si bien que cet ouvrage est devenu, non seulement un exposé d'idées, conformément à l'une des définitions du mot "manifeste", mais aussi un ouvrage de références. Manifeste également, parce qu'étant donné les circonstances que nous traversons, tout plaider en faveur de la reconnaissance du droit à l'information et du respect de la liberté de l'information, prend, qu'on le veuille ou non, une dimension politique inévitable. Donc, au départ, une conviction et une inquiétude.

Vous écrivez que, "dans le domaine de l'information, l'objectivité est un effort" et d'autre part "qu'il n'y a pas d'objectivité possible sans liberté".

L'objectivité n'est probablement pas autre chose qu'une qualité morale, comme la bonté. Ce n'est pas palpable, touchable, c'est abstrait. Il ne peut donc y avoir là-dedans que des degrés d'application. Comment évaluer? Une brave dame qui donne dix cents à un pauvre fera-t-elle preuve de plus de bonté qu'un étudiant qui fait le soir, bénévolement, du travail social? Oui, l'objectivité est impondérable. Nous sommes tous subjectifs. Mais nous pouvons au moins poser pour principe que la société, comprenant des hommes, a droit à toute la vérité et que cependant, ce droit, c'est lamentable, est bien loin d'être reconnu. C'est pourquoi j'ai écrit ce livre d'information sur l'information. Il faut d'abord la connaissance des moyens. Et puis on se sent, à certains moments, confronté et il faut qu'on s'engage. D'autant que la société humaine est à l'aube d'un grand revirement, d'une mutation inéluctable. De puissants intérêts s'en trouvent attaqués qui se protègent, souvent en s'attaquant à l'information. Ils vous diront alors qu'ils parlent au nom de la "Majorité silencieuse" et, à y voir de plus près, qu'est-ce que cette majorité silencieuse sinon, souvent, le troupeau le plus hétéroclite et le plus réactionnaire?

Face au pouvoir, qui représente une clique d'intérêts, dans nos sociétés modernes si compliquées, le public a le droit de savoir ce qui se passe. Or plus la mutation de la société québécoise est sensible, plus il y a de menaces sur l'information, menaces relativement inconnues au Canada anglais. Et puis il y a différents régimes de liberté de presse. A l'ONU, le délégué de l'Afghanistan se dit toujours d'accord avec les principes de cette liberté mais il n'y a pas de presse dans son pays! Le Canada est un des rares pays où la presse est, disons, le plus libre. Ce n'est pas une raison pour ne pas protester si un jour on veut porter atteinte à cette liberté. Nous avons un régime de presse libéral? Gardons-le.

Donc nous avons le droit de savoir ce qui se passe. Droit vital: nécessaire à la vie; fondamental: sur quoi reposent toutes choses. Mais il faut distinguer. La liberté de l'information, c'est la libre circulation d'une information sans contrainte. La liberté de presse, c'est la liberté pour n'importe quel homme d'affaires de fonder un journal et d'y écrire, d'y faire écrire, n'importe quoi. Et chez le journaliste, il y a l'auto-censure. C'est une arme subtile mais qui, pour le public, est la même chose que de la censure.

Dans ce livre, j'ai couvert bien du chemin, j'ai essayé d'être complet. Je me suis appuyé sur une étude admirable, le Rapport de la commission sénatoriale d'enquête sur les mass-média. Au Québec, avant 60, époque du duplessisme anti-syndical, à bas salaires, les organes de presse n'étaient ni éveillés ni structurés. La profession n'était pas ce qu'elle est devenue. Et puis il y eut, relativement, l'âge d'or de la révolution tranquille et, à partir de 1965-66, un durcissement très net de l'information. Les horizons, aujourd'hui, ne sont pas bouchés, les contraintes sont sans doute moins grandes qu'ailleurs. C'est pourtant sérieusement le moment de faire le point.

Mon seul mérite, c'est d'avoir pris la décision d'écrire ces pages à six heures du matin. Elles comportent, j'en suis conscient, des évidences, des lapalissades mais qu'il est essentiel de rappeler. C'est un point de départ qui ne clôt pas la discussion mais invite au contraire à la poursuivre.

Claude Jean Devirieux nous parlera ensuite de son métier d'informateur public ("à mi-chemin entre le journal et le théâtre, exigeant si l'on veut d'être cabotin mais pour que l'information ne soit pas neutre mais efficace"). Il note en effet dans son livre: "Rendre la vérité inintéressante peut être un moyen de détruire l'objectivité". Il a conscience d'avoir, en tant d'années de métier, apporté quelque chose de neuf, et de redoutable pour certains quelque chose qui implique directement l'auditeur. "80% des gens parlent à leur téléviseur. S'agira-t-il d'un film sur les lions d'Afrique que les gens disent leurs commentaires au gars qui parle dans le téléviseur: ils le critiquent, l'engueulent, le complimentent. J'ai tenté d'appliquer les conséquences de ça."

Le reporter est devenu écrivain. A quarante ans, dont dix-huit ans au Canada ("Je ne me souviens plus d'être Français"), il s'interroge sur son métier et la façon dont il l'a fait: "Je me suis pris comme cobaye parce que je cherchais un moyen de communiquer avec l'auditeur, de faire partager." Il s'interroge, ce livre marquant un tournant: "Ai-je échoué dans ma tentative de déconstruire?" Il se souvient aussi des poèmes de ses dix-huit ans qui lui valurent un second prix de poésie libre à Lyon, sa ville natale.

D'autres projets de livres?

Des ouvrages didactiques, mais au bon sens du mot. Sous le titre de "How To Destroy A Nation" ("nation" au sens de pays politique), je vais écrire - en anglais, pour le défi - l'histoire malheureuse des dernières années de la fédération canadienne. Celle que nos services d'information imparfaits n'ont pas pu écrire.

Des vieilles choses pour vieux riches...

par JACQUES THÉRIAULT

Quelques mois après la parution de "L'encyclopédie des antiquités du Québec" (1), réalisée par Michel Lessard et Huguette Marquis, notre riche voisine, l'Ontario, vient de déposer chez les libraires un album de luxe que Scott Symons a écrit sur le meuble canadien. Ce livre s'intitule "Heritage" (2) et présente une vision romantique de ce qu'on appelle familièrement "les vieilles choses".

Bien que tous les textes anglais signés par Symons soient extrêmement bien documentés, on constate que c'est d'abord un livre d'images. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'ouvrir le livre "Heritage". Que voyons-nous? Des images bien sûr: quarante-sept en couleurs, et deux cent soixante-seize en noir et blanc, toutes réalisées par le photographe canadien John de Visser. Mais, l'éditeur torontois n'y est pas allé de main morte. On avait rarement vu, jusqu'ici, des images aussi vivantes sur le sujet. La qualité de l'impression déclenche, à elle seule, un effet d'optique: ce n'est pas un livre, se dit-on, non ce n'est pas un vrai, il y a du subterfuge. Bien sûr, il n'y a aucun subterfuge, aucun procédé d'éclairage, de mise en page, rien d'autre qu'un soin infini: le trouble ressentit nous arrive des meubles eux-mêmes, de splendides pièces artisanales dont on ne soupçonnait même pas l'existence avant que Symons nous livre le fruit de ses recherches à travers le monde.

Mais, l'éditeur nous fait payer chez la joie de découvrir ces fabuleuses pièces anciennes. Avec le sourire, on vous en demandera \$22.50, soit environ quatre fois le prix du livre plus modeste (mais combien pratique) du tandem Lessard-Marquis. A vous maintenant de choisir, entre le

Heritage

Scott Symons/Photographs by John de Visser



plaisir de voir des pièces de musée et celui de posséder un catalogue couvrant trois siècles de production artisanale qui font encore partie de la vie courante.

(1) Publié aux Editions de l'homme.
(2) Publié par McClelland and Stewart (en anglais), à Toronto.

Le Canada anglais sans littérature

REGINA (PC) - Le grand roman canadien n'a pas encore été écrit, parce que les Canadiens n'ont rien à dire; telle est l'opinion d'un auteur,

critique littéraire et professeur de littérature anglaise qui enseigne à Regina. "Peut-être qu'avec la fureur et l'angoisse qui animent

le Québec, quelque chose de valable sur le plan littéraire pourra se faire", ajoutait le docteur Saros Cowasjee au moment de l'entrevue. Il enseigne à l'Université de Saskatchewan depuis 1963. Lauréat de deux bourses du Conseil des Arts, le docteur Cowasjee a lui-même écrit deux livres et a été invité à Moscou par l'Union des écrivains soviétiques pour donner des conférences.

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition de peintures de
Gordon E. Pleiffer
jusqu'au
samedi 6 novembre.
EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

PRIX DU ROMAN

DE

L'ACTUELLE

- Le prix sera de nouveau décerné à la mi-mars
- Les auteurs doivent remettre leurs manuscrits avant le 31 décembre 1971
- En 1971 le Prix fut accordé à Gilbert Langlois pour son roman LE DOMAINE CASSAUBON
- On peut obtenir renseignements et formulaires d'inscription en s'adressant à:

L'ACTUELLE
955, rue Amherst
Montréal.
Tél.: 523-1182

Là dessus, ils sont d'accord!

D'accord sur la qualité incontestable d'Alpha.

Alpha, l'encyclopédie universelle tout en couleur qui paraît chaque semaine, sous forme de fascicule, et qui rapproche les générations.

D'accord sur le contenu d'Alpha: tout l'univers de l'homme des origines à demain.

D'accord sur son petit prix: 59¢

alpha
la mémoire du temps

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

ROBERT LAFFONT

AU NOM DE TOUS LES MIENS
par MARTIN GRAY

- Un homme à la vie extraordinaire raconte pourquoi et comment il a survécu malgré la guerre et le destin.
- Un livre profond dont la sincérité vous passionnera.

En vente partout au prix de \$6.00 - distribué par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 2228)

arts

Les lettres françaises

Un "Tocqueville" de Jacques Nantet

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

En toutes choses, qu'il s'agisse d'idées, de manières, de sentiments, je suis partisan de l'aristocratie. Les trois hommes que je vénère le plus, qui sont Virgile, Montaigne et Po Chu-yi furent des aristocrates. Aucun d'en-

tre eux n'appartenait à une famille princière; petite noblesse tout au plus, à une époque où ces distinctions comptaient pour quelque chose. Mais par le talent, les emplois, l'élevation de la pensée, ils devinrent grands sei-

gneurs de l'intelligence et de l'âme. Bien sûr, Virgile n'a pas hésité à manier l'encensoir; Montaigne a fui Bordeaux et ses pustules; Po n'a pas toujours eu bon caractère. Mais ils ont su s'élever au-dessus des illusions et des

désillusions de la vie. Ils sont restés idéalistes sans devenir sanguinaires. Ils ont, l'un dans l'autre, recherché ce Bien dont parle Platon et auquel aspirent les hommes enchaînés dans sa caverna. Tocqueville (1) fut, lui aussi, un aristocrate. M. Jacques Nantet consacre un petit livre dense et passionnant à la pensée de ce grand homme. Tocqueville a réussi, par la pensée, à se dégager des préjugés de sa caste et de son temps. Il a accédé à la strate minoritaire de ceux pour qui les idées sont plus importantes que leurs préjugés. Issu de la noblesse pré-révolutionnaire, il a refusé de ne voir dans la Révolution que ses vices. Tocqueville a compris que l'instinct démocratique, au dix-neuvième et au vingtième siècles, serait le plus fort. Il a donc réfléchi à l'intérieur de schèmes historiques valables. Son but aura été de tenter de réconcilier les idées de gouvernement et de liberté personnelle. Ne faut-il pas, presque à chaque instant, amener l'homme, et soi-même d'abord, à assumer sa liberté, en face des conjurations économiques et politiques? Encore avons-nous la chance de vivre dans un pays dont le régime de droite a mauvaise conscience. L'une des grandes leçons politiques du vingtième siècle aura été la suivante: il faut apprendre à la gauche à avoir mauvaise conscience. C'est seulement quand elle se sera affinée devant le spectacle de ses crimes qu'elle sera digne de gouverner. La liberté de l'homme, c'est encore la droite qui en a le plus jalousement soignée.

Ce sont là des notions qui échappèrent en grande partie à Tocqueville. Il n'aurait su, malgré son don de prescience, prévoir les excès que le socialisme portait en lui. Pour Tocqueville, la notion de liberté se posait en termes immédiats et français. Qu'il s'agisse de la politique française en Algérie ou de la traite des Noirs dans les Antilles, il réagit avec une passion qui n'exclut jamais le discernement. Jamais en lui d'hystérie, jamais non plus de peur. Député, ministre, il se dressa contre le futur Napoléon III; on l'exila; il retourna en France, mais ne cédera jamais. C'est que Tocqueville, et M. Jacques Nantet le note au cours d'une remarquable confrontation Tocqueville-Marx, refuse l'idéologie et ne juge les hommes et les systèmes qu'en fonction de leurs réalisations. Marx, qui niait l'expectative au profit d'une systématisation dont on se rend compte aujourd'hui qu'elle était abusive, ne saurait avoir gain de cause. Les sociétés se sont transformées, y compris la marxiste, à l'encontre des vaticinations

du client de Engels. Son système, dérision suprême, est devenu un instrument de la propagande impérialiste des Russes et des Chinois. Tocqueville, lui, ne cherche pas des leçons, mais des exemples. Il suit à la trace son pragmatisme jusque dans ses données les plus lointaines, toujours à l'intérieur de l'acceptation de la réalité. Ainsi, Tocqueville ne rejetera pas le capitalisme sous prétexte qu'il comporte des éléments négatifs. L'utopie n'est pas son fort. Il a cru, au contraire, que le capitalisme évoluerait et que, grâce à lui, l'humanité pourrait, dans une certaine mesure, éviter les excès de la société ultra-égalitaire. Pour tout dire, Tocqueville croyait que l'homme, libre à l'intérieur d'une certaine sphère, ne pouvait l'être et ne l'était pas, partout. Il y a une dimension de notre univers qui nous échappe. Notre destin, c'est d'être à la quête de cette dimension. Et dès que nous entrons en elle, non seulement elle nous échappe, mais encore se révèle à nos yeux d'autres régions inconnues de l'âme, de l'intelligence, de la sensibilité. Ainsi nous acharnons-nous aujourd'hui à conquérir, comme on dit, l'espace. Qu'en reste-t-il, sinon la certitude que tout cela est vain? Il y a, bien sûr, le pouffisme de se dire: "Nous y sommes!" J'ai même entendu quelqu'un dire: "Nous sommes les premiers!" Croyait-il qu'y débarqueraient d'abord les veaux?

Ce qui, dans l'esprit de Tocqueville, séparait la démocratie du socialisme, c'est qu'en régime démocratique, les citoyens sont libres à l'intérieur de règles générales et qu'en régime socialiste, l'Etat régit toutes les actions des citoyens. S'il fallait l'en croire, les Québécois, qui sortent tout droit du système conventuel, ne seraient heureux qu'en régime socialiste, où ils retrouveraient leurs bien-aimées contraintes. De toutes façons, Tocqueville ou non, nous nous acheminons vers un Etat joliment trique. Et nous l'aurons bien mérité! L'avenir est-il malgré tout ouvert à la solution démocratique? Tocqueville le croyait, lui qui avait, d'une certaine façon, prévu cette suprême humiliation de la démocratie, qui a nom "démocraties populaires". Et pourtant, il avait bien analysé le monde moderne, celui qui écrivait que "le but principal d'un bon gouvernement est de produire le bien-être des peuples et non d'établir un certain ordre au sein de leur misère." Ce qu'il faut craindre, et quel témoin serait Tocqueville parmi nous, c'est ce moment historique où la toute-puissante bureaucratie, dominant et régénant tout, supprime à l'homme non seulement sa liberté, mais aussi sa dignité. La perte de tout cela, c'est la fin de l'homme. Si cela nous arrive, par-delà le suicide, nous n'aurons plus qu'à souhaiter que l'univers s'éroule. Le déluge sera derrière nous.

Jacques Nantet, "Tocqueville". Éditions Seghers, Paris 1971.

Après la rencontre de Vaudreuil

Québec 71, nous en sommes là...

par CHANTAL PONTBRIAND
(collaboration spéciale)

Au Centre Culturel de la "Cité des Jeunes" de Vaudreuil, avait lieu les 15, 16 et 17 octobre, la première rencontre des artistes québécois, organisée par le Groupe de Recherche en Administration de l'Art. Cette rencontre permettait aux quatre cents artistes et observateurs réunis sous le thème "Québec 71, ou en sommes-nous?" de s'informer sur les associations et les politiques culturelles fédérale et provinciale. Dans cette perspective, le Groupe avait invité des représentants de la S.A.P.Q., l'A.S.Q., l'A.G.Q., des partis politiques et des corps intermédiaires.

Toute la rencontre s'est déroulée dans un climat vif et joyeux. Les structures de la rencontre s'adaptèrent facilement aux modulations violentes de la discussion. Films et spectacles faisaient suite aux ateliers. Raymond Brousseau montra "Les jeux sont faits-Rien ne va plus", qui fut reçu avec enthousiasme. Les participants avaient aussi la possibilité de revoir "Bozarts" de Jacques Giraldeau et d'autres films sur l'art, réalisés par des cinéastes de l'O.N.F. On avait réservé le samedi soir à une représentation de "Fabulous Rockets" et de la "Quenouille Bleue", suivi de spectacles de Pauline Julien et de Raoul Duguay. Comédiens, chansonniers et poètes faisaient face à un auditoire nerveux et réceptif, prêt à se plonger dans l'hilarité générale comme dans le calme et la gravité. On applaudit chaudement la "Quenouille Bleue" qui avait réussi à émouvoir chacun avec ses nu-

méros tragi-comiques sur une variété de sujets tirés de notre vie à tous. La force et l'impact de la "Quenouille" est dans le risque qu'elle prend de nous ouvrir les yeux pour nous montrer "où nous en sommes" au Québec, en 1971. C'est un risque que nous devons envisager aussi, sous peine de perdre toute ouverture sur l'avenir.

Quelques jours avant la rencontre, Daniel Couvreur était venu à Vaudreuil faire son "tableau" sur un grand mur blanc au centre duquel il écrivit "Nous en sommes là." "Daniel Couvreur 71." Ce devait être sa participation à l'exposition libre organisée par le Groupe. Dès la fin de la rencontre, Irène Lafleur (S.A.P.Q.) peignait elle-même son propre tableau: "Nous en sommes las..." Vaudreuil, à ce moment là, devenait le tremplin d'une nouvelle action des artistes d'ici. Il est encore temps de remuer les cendres au Québec. Claude Charon, qui représentait le Parti québécois (seul représentant de parti politique à s'être présenté, d'ailleurs...) mit de côté, devant l'énergie des gens réunis à Vaudreuil, toutes les notes qu'il avait préparées, pour leur dire que si les artistes réussissaient à faire passer leurs prérogatives au-delà du gouvernement et sur un plan social, le Québec en ressortirait meilleur. Il s'agit de ne pas gaspiller ses énergies et de les mener à terme. En d'autres mots, les artistes peuvent être les précurseurs d'une révolution de l'esprit, qui ne serait pas sans répercussion sociale.

L'artiste n'est pas isolé. Il est le reflet d'une vie qu'il partage avec beaucoup d'autres. Quand les artistes se sentent isolés, comme plusieurs l'ont déclaré à Vaudreuil, c'est le plus grand signe qu'il faut agir, se rassembler, et créer un mouvement, il faut surtout aller plus loin que les mots et chercher la vie, l'amitié, le bouleversement des choses.

L'art doit être dans la vie. Le nombre de contacts interpersonnels, de discussions vives, et de bons moments passés ensemble à Vaudreuil, est inestimable. Beaucoup plus que les quelques conclusions d'ateliers qui rejoignent aussi, en substance, la teneur de l'atmosphère générale. Les participants pouvaient apercevoir combien cette rencontre était urgente, d'abord comme séance d'information, comme lieu d'échange. Il était surprenant de voir jusqu'à quel point les artistes de province manquent d'information sur les associations. Les discussions du premier atelier "Les associations de la future Fédération" tournaient autour de la définition d'une association et sur celle du membre, ce qui revient au problème fondamental de la définition de "l'artiste". De prime abord, la rencontre avait pour but de confronter tous les artistes dans une réunion libre où les possibilités de communication étaient entièrement ouvertes. Le problème majeur de ces discussions enflammées entre les "professionnels" du métier et les autres personnes venues là

Suite à la page 14

HMH

Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Gilbert David Presqu'Il

Roman

Un roman étonnant

Collection "L'Arbre" — \$2.50

ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

Vient de paraître :

le premier ouvrage de la collection
"ÉTUDES D'HISTOIRE DU QUÉBEC"

LE "RETARD" DU QUÉBEC
ET L'INFÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE
DES CANADIENS-FRANÇAIS

textes réunis par

René Durocher et Paul-André Linteau

\$2.50

Paraît fin octobre

QUÉBEC SOUS
LA LOI DES MESURES DE GUERRE, 1918
par Jean Provencher

\$2.75

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

Librairie Dussault

8955, Boul. St-Laurent, Montréal 354 — Tél.: 384-8760
Metro Cremazie, Autobus 53 jusqu'à Brauburnois
Stationnement gratuit à la station Shell en face de l'édifice



"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal" 1971-72

- RÈGLEMENTS -

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.); (1971)
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3,000 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures, le 11 janvier 1972, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée.
CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, suite 112, Montréal 127, (Québec).
Tél. 866-4114 et 872-2074

Kitchen culture

Voir Cabano et mourir! C'était bien le dernier souhait du ministre. Voir Cabano et en revenir, plutôt. Voir Rivière-du-Loup, voir Matane, voir Rimouski, démocratiser la culture! Une tournée ça tourne! Mais de grâce, en revenir. Revenir à Montréal avant le 2 octobre, date du départ pour Paris. Octobre, ce mois des mois, où il n'y a que des crises ici, mais où Lutèce se vide de ses Américains, où les Folies Bergères sont plus folles, où les mille-feuilles sont plus feuillus, où les soufflés au chocolat soufflent, où les amoureuses se font amantes, où les psychiatres se font psychologues...

Retrouver le Musée de l'Homme où il avait jadis étudié l'homme! Retrouver la sauce tartare — et autres affaires culturelles — dans son assiette! Tout excité déjà, alors que la limousine quittait le club Richelieu rimouskois, notre ministre chantonnait à son chauffeur "A soup aux pois is fine, and a good ragout of patte is something too, but gimme that old coq au vin anytime".

Dès le premier repas à l'Élysée, François perdit sa mine gourmande. Quand il vit le petit fleurdelisé perché sur la nappe et cette banderolle "Je me souviens" pendue à chaque couvert, il comprit que ça n'irait pas. Jacques Duhamel souriait pourtant, si heureux d'avoir pu importer, en Boeing 747 frigorifique, la bonne tourtière Taillefer, le Québécois bien glacé, la délicieuse tarte au sucre de Lanoraie...

Peu après son retour à Dorval, le ministre disparut. Plusieurs racontent qu'il fut aperçu une nuit, rôdant aux limites de son comité, près de chez Bardet; d'autres l'ont vu au Castel du Roy; d'autres encore aux Deux cultures (sic) et la Crêpe Bretonne. Certains disent qu'il s'y trouve encore.

LE PATRIOTE

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE
1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne

40 à 60%
DE RÉDUCTION
SUR LA MAJORITÉ

LA BOUQUINERIE
1629 ST-DENIS 842-1507

LIVRES USAGÉS
ACHAT-VENTE
POSTERS
DACTYLOS
ARTISANAT

OUVERT À PARTIR
DE MIDI

sdgl
SOCIÉTÉ DE DIFFUSION GÉNÉRALE DU LIVRE INC.

LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

- LIBRAIRIE GÉNÉRALE
- SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES
- LE CATALOGUE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

COMPÉTENCE - DILIGENCE

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION GÉNÉRALE DU LIVRE INC.
5215 BERRI - MTL TEL : 274-2485

LES LINGUICIDES
par Jacques-Olivier Grandjourn

"Pour garder
une langue pure il n'y a qu'un moyen
la tuer et l'empailler."

1 volume broché
de 320 pages
format: 6" x 9"
prix \$6.85
en vente dans toutes les bonnes librairies.

Didier

L'ENCAN DES LIVRES DE MONTRÉAL
1529 OUEST SHERBROOKE MONTRÉAL

VOUS OFFRE DES
LIVRES ANCIENS ET AUTOGRAPHES
concernant
La Nouvelle-France
La Guerre de 1812
La Rébellion de 1837-1838
La Colonie Selkirk
etc.

Dix Éditions Originales des Relations des Jésuites

Le Testament de
Charles Hindenlang, citoyen français et
Chef militaire de la Rébellion de 1838
Pendé à Montréal en 1839

Les Documents Lévesque

Le Journal Militaire de Normand McLeod
de Détroit
pendant la Révolution Américaine
26 septembre 1778
22 janvier 1779

& Beaucoup d'autres Raretés en Canadienne

SERONT VENDUS À L'ENCAN PAR
L'ENCAN DES LIVRES DE MONTRÉAL
À L'HÔTEL RITZ CARLTON
RUE SHERBROOKE OUEST À MONTRÉAL
JEUDI LE 4 NOVEMBRE 1971
À 10H. A.M. ET 2H. P.M. PRÉCISE

TOUS CES VOLUMES SERONT EN MONTRE
À NOS BUREAUX JUSQU'À 3 NOVEMBRE

1529 SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL TEL : 932-6261

arts spectacles



Pablo Picasso, à la veille de ses quatre-vingt-dix ans, envisage allégrement la célébration de sa longévité et de son génie.

Picasso au-delà du mythe...

Suite de la page 15

et crée son milieu. Milieu parfois fermé et restreint, mais où se retrouve tout ce qui forme son quotidien. Ainsi, présentement, tour à tour, un attrait pour lui, les objets, la figure humaine (les femmes principalement), les situations ou événements banals ou extraordinaires, ses rêves oniriques. Cet intérêt pour la réalité objective ou subjective n'implique cependant nullement dans son oeuvre une transcription photographique. Il y a chez lui une transfiguration du réel par sa puissance créatrice, sa vision personnelle. Rappelons ici les déformations ou les distorsions des objets ou des personnages de ses natures mortes cubistes ou de certaines de ses femmes, telles les "Demoiselles d'Avignon", ou ses gigantesques baigneuses. Ces déformations rendent parfois ses tableaux très hermétiques ou difficilement lisibles, mais cependant le point de départ en est toujours le quotidien de l'artiste. Picasso est presque constamment tourné vers lui-même, non sans une certaine forme de narcissisme, comme l'ont fait remarquer plusieurs de ses exégètes. Sa vie privée, ses amours heureuses ou malheureuses sont déterminantes pour son oeuvre.

Cette réalité extérieure qu'il observe et scrute avec sagacité, et même les rêves ou cauchemars éveillés qu'il nous présente, sont exprimés aussi dans des dessins saisissants et parfois très recherchés. Ses séries de Don Quichotte, de Tauronomie ou de Mino-tauronomie nous en fournissent de nombreux et éclatants exemples. Cette prépondérance du dessinateur chez lui ne l'a pas empêché d'apporter une attention à la couleur. Celle-ci est soit subtile et douce comme dans les toiles cubistes, qu'on a trop souvent dites sans couleurs, ou à un effet de choc brutal, mais extrêmement important pour l'impression créée par l'en-

semble du tableau, comme dans la nature morte au crâne de boeuf.

Outre ces traits proprement picturaux, il faut tenir compte de la manifestation de certains aspects du personnage qui se répercutent dans ses oeuvres. Picasso nous apparaît selon les moments ou les événements ou sérieux ou souriant. Ses tableaux sont empreints de tristesse, de nostalgie, de fureur ou même de désespoir et l'on passe par la suite à des sentiments de gaieté, de délire et d'humour. L'humour est d'ailleurs un trait presque constant dans son oeuvre, mais un humour tour à tour joyeux, cynique ou grinçant.

L'univers restreint et fermé qui est souvent le sien s'est élargi à certaines occasions et il s'est alors intéressé à ce qui se passait en dehors de lui. A cet égard, on peut mentionner son éveil à certains événements survenant dans son pays natal, notamment lors de la guerre d'Espagne, dont Guernica en est l'illustration tragique. Ce tableau cependant, à notre avis, relève davantage du romantisme goyesque et d'une très vive émotion face aux horreurs de la guerre civile espagnole que de l'expression d'un engagement social et politique. Malgré son adhésion sincère et soutenu au Parti communiste, il faut noter que jamais les idées politiques n'ont été au premier plan de son oeuvre. Toujours ou presque, Picasso est demeuré l'interprète de son quotidien.

Picasso n'est donc nullement un théoricien ou un intellectuel mais il demeure profondément attaché aux choses et aux êtres et à ses propres relations avec eux-ci. C'est un homme entier et d'une grande sensibilité, qui exprime toute sa vitalité dans sa création picturale et dans tout autre domaine qu'il a eu la curiosité d'explorer, que ce soit en sculpture, en gravure, poterie ou autres. Une vitalité qui éclate dans ses 90 ans.

Concert des Nations unies

Chaque année, le 24 octobre, l'Organisation des Nations Unies célèbre l'anniversaire de sa fondation en faisant entendre, à travers le monde, un concert de gala diffusé en direct de la grande salle de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. Comme par le passé, cette fête musicale qui marquera cette année le 26^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, sera radiodiffusée en direct le dimanche 24 octobre à 15 heures, à CBF-690 et au réseau français de Radio-Canada.

QUÉBEC 71

Suite de la page 13

pour s'informer et exposer leur condition d'artiste, fut un problème de non-communication des artistes au niveau provincial et pis encore, au niveau des régions. L'investigation sera à poursuivre régionalement, avec encore plus de collaboration de la part de tous les artistes.

Il faut voir et connaître les artistes de province et chercher à formuler une régionalisation effective comme représentation au niveau provincial. Il est difficile pour les artistes d'une même communauté de promouvoir leurs besoins et d'obtenir leurs droits s'ils ne tirent pas leur énergie de groupements régionaux. Ces groupements, qui sont à créer dans l'éventualité d'un impact commun, serviront de base et de planche de salut peut-être, à une action stimulatrice sur la situation générale des arts au Québec. Il apparaît maintenant nécessaire de connaître les régions et d'en faire des centres, des moteurs parallèles de l'activité artistique. Les arts au Québec ne sortiront pas indemnes d'une confrontation d'égal à égal de tous ces créateurs.

à 15 heures, à CBF-690 et au réseau français de Radio-Canada.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'entendre la création d'une oeuvre de Pablo Casals intitulée "Hymne" et écrite sur un poème de W. H. Auden. C'est le compositeur lui-même, âgé maintenant de 94 ans, qui dirigera l'orchestre. Également au programme, des oeuvres de Bach et de Stravinsky.

Sam. 23 - Dimanche 24
3.00 - 7.00 - 9.15 p.m.
ROMY SCHNEIDER MICHEL PICCOLI
Tél. 731-1297

POUR TOUS

"LES CHOSES DE LA VIE"
BRÉBEUF
5625 DECÈLLES

ICE CAPADES

SPLendeur!
MUSIQUE!
ENCHANTEMENT!
COMÉDIE!
et les sensationnels
TIM WOOD
(champion du monde)
LINDA CARBONETTO
et
ANNA GALMARINI

6 jours seulement
du 9 au 14 nov.

MATINÉES
SAMEDI 13 NOV.
DIMANCHE 14 NOV.
à 1h. 30 et 5 h. 30

du MARDI au VENDREDI
à 8 heures
SAMEDI SOIR à 9h.

Billets à prix populaires :
\$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50

En vente au Forum et au Mil Trust (PVM)

SOIRÉE D'OUVERTURE
MARDI 9 NOV.
Réservée aux magasins DOMINION

Commandes postales acceptées maintenant

FORUM

JUNIORS - 16 ans et moins
Escompte de \$1.00 sur tous les prix réguliers, merc., jeudi, ven. soirs et aussi samedi à 5h. 30 p.m.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

AUJOURD'HUI (SAMEDI 23 OCT.)

4:30 LES CAMARADES de Mario Monicelli (v.o. française)

7:00 'Z' de Costa-Gavras (v.o. française)
avec Yves Montand, Irene Pappas, Jacques Perrin et Charles Denner et Jean-Louis Trintignant

Mia Farrow dans :
9:30 ROSEMARY'S BABY de Roman Polanski (v.o. anglaise)

MINUIT : 'TARGETS' (v.o. anglaise) de Peter Bogdanovich

DEMAIN (DIMANCHE 24 OCTOBRE)

2:00 LES CAMARADES (fr.)

4:30 ROSEMARY'S BABY (fr.)

7:00 LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY (v.o. française) de Serge Bourguignon avec Hardy Kruger et Patricia Gazzo

9:30 'Z' de Costa-Gavras (fr.)

à venir : 'Le Scandale', 'Le Feu-Follet', 'Cul de Sac', 'La Fille d'un fauché', 'L'Étranger', 'Le Bal des Vampires'

1248 Bernard **OUTREMONT**
277-4145

LA 2e CHANCE
14 FILMS EN 14 JOURS

CE SOIR (SAMEDI) SEULEMENT!
'MEDIUM COOL'
de Haskell Wexler à 7:30 et 9:30

DEMAIN (DIMANCHE) SEULEMENT!
'LA VIE, L'AMOUR, LA MORT'
de Claude Lelouch à 7:30 et 9:30

LUNDI SEULEMENT!
'UNE FEMME DOUCE'
de Robert Bresson à 7:30 et 9:30

MARDI : 'THE MOLLY MAGUIRES'
MERCREDI : 'HOMBRE' Paul Newman

5280 St-Laurent
277-3233 **verdi**

SALLE RESNAIS

9^e SEMAINE

un drôle de rire dans un drôle de film

LE DISTRAIT

EASTMANCOLOR

Un film de PIERRE RICHARD

ÉLYSÉE
5-14 MILLION (842-0065)
5-14 EISENSTEIN

LE COURAGE DE GORDAR DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ.

CINÉMA - 179

ANNE WIAZEMSKI

VENT D'EST

DE JEAN-LUC GODARD

PROLONGATION JUSQU'AU 30 OCTOBRE
Complet les 26 et 27 octobre

Théâtre International de Montréal

JEU STRINDBERG
(Play Strindberg)
de Friedrich Durrenmatt

avec DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU

mise en scène de Jeanine Beaubien

Du mardi au samedi à 20h. 30

Billets en vente, à l'hôtel Mont-Royal, Suite G-20 et le Montréal Trust, Place Ville-Marie.

Réservations : 526-0821

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS ET MEMBRES DE L'ÂGE D'OR

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

6e Sem. Version Française

Arrabal

FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE
525-8600

GAGNEZ
DE MAGNIFIQUES VACANCES EN JAMAÏQUE POUR DEUX

Inscrivez-vous dès maintenant. Tirage le 29 oct. à CKVL 850

Marlene JOBERT Jean-Paul BELMONDO

LES MARIÉS DE L'AN DEUX

musique de MICHEL LEGRAND

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

Enfin! à compter du

29

octobre

Le Vieux Montréal
aura ses cinémas

Films d'ouverture:
Studio A: "Kes" de Ken Loach
Studio B: "Les Maudits Sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est. St-Paul
(place Jacques-Cartier)

"je veux mon enfant!"

la maison sous les arbres

IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102

7e Sem. 18 ANS Adultes

AIMER... ET RIRE

Y'A PLUS DE TROU A PERCE!

LE PARISIEN

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL!

LA RUPTURE

STÉPHANE AUDRAN

VENDÔME

"le film qu'il faut avoir vu"

après FELLINI ANTONIONI PASOLINI maintenant voici enfin BERTOLUCCI

le conformiste

EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA et PIERRE CLEMENTI

Comédie Canadienne

théâtre du rideau vert

Dès le 29 octobre

barouf à chioggia
de goldoni

Mise en scène: GIOVANNI POLI

Décor: ROBERT PREVOST Costumes: FRANCOIS BARBEAU

MIRIELLE L'ACHANCE HUBERT GAGNON GUY HOFFMANN RONALD FRANCE JACQUES THISDALE

JEAN MARIE LEMIEUX FRANCOISE LEMIEUX GEORGES CARRERE LENIE SCOFFIE JEAN DENIS LEDUC

JEAN PERRAUD MARTHE CHOQUETTE ARLETTE SANDERS VICTOR DESY MARC HEBERT

Reservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St-Denis

Cinéma ODEON

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
GRAND PRIX INTERNATIONAL
CANNES 71 - PALME D'OR

3e Sem. **POUR TOUS**

julie CHRISTIE ALAN BATES

LE MESSENGER
(THE GO-BETWEEN) de JOSEPH LOSEY

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:10 - 3:15 - 5:20 7:25 - 9:30

SEMAINE 5:30 - 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:00 - 3:10 - 5:15 7:20 - 9:30

VERSION FRANÇAISE **le DAUPHIN** BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

VERSION ORIGINALE **PLACE DU CANADA** VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

21e SEM. **VERSION FRANÇAISE**

MASH

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEMAINE 7:30 - 9:35 SAM. - DIM. DES 1.15

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

5e Sem. **POUR TOUS**

l'enfant SAUVAGE

CREMAZIE

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30

ATWATER 2 **LE VOYOU**

ALENIS NIHOON PLAZA

SEMAINE 7:10 - 9:15 SAM. - DIM. DES 1.00

Ensemble Traditionnel kebec Inc.

Cours de gigue québécoise (élémentaire)

Prof.: M. Pierre d'Aragon (ancienement des Feux-Follets)

Tous les lundis à partir du 25 octobre à 19.15

Pris: \$2.00 le cours

Spécial pour étudiants et groupe de folklore

Nombre limité à 15 pers.

Renseignements et inscriptions: 1015 est. rue Ste-Catherine

Tél.: 524-5712 ou 522-1880

Nos horaires de spectacles et de télévision à la page 2.

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

DÉBUT DES COURS 15 novembre

VIEUX-MONTREAL 88 est. St-Paul 866-1836

DES LE 29 OCTOBRE **"Le Souffle au Coeur"** / **FILM DE LOUIS MALLE**

CREMAZIE 388-4210 ST-DENIS - CREMAZIE

En mai 1973

Liaison ADAC Montréal-Ottawa

M. David B. Mundy, président de l'Association des industries aéronautiques du Canada, a annoncé, lors de l'assemblée annuelle de cette association, à Montebello, que les liaisons aériennes ADAC (avions à décollage et atterrissage courts) entre Montréal et Ottawa commenceront en mai 1973. Il s'agira tout d'abord de faire la preuve de la rapidité de ce service aérien comme solution du problème des liaisons interville.

Le programme de démonstration commencera avec un équipement existant actuellement. Six appareils De Havilland Twin Otter seront utilisés au début. Des aéroports à piste courte (2000 pieds de long) seront construits à Ottawa et à Montréal. Air Canada procède à la création d'une filiale pour opérer les services. Le gouvernement négocie actuellement des contrats d'une valeur de quinze millions de dollars avec l'industrie aéronautique pour la première phase du programme ADAC.

"C'est un premier pas, vital et des plus importants" a déclaré M. Mundy. "Aucun autre pays n'a établi un service de démonstration ADAC."

La première partie d'un programme visant à faire du Canada le fournisseur d'appareils, de moteurs, d'équipements électroniques et d'installations aéroportuaires pour les futures liaisons aériennes de centre-ville à centre-ville est donc en marche, et une énorme potentialité de ventes à l'exportation, de l'ordre du milliard de dollars, est estimée pour ce système de liaison ADAC.

Cependant l'industrie aéronautique du Canada serait en bien meilleure condition si elle pouvait vendre plus de ses produits à l'intérieur du pays. Une étude faite par l'association montre que seulement 30% de ventes annuelles de l'industrie sont faites au Canada.

Le chiffre d'affaires total de l'industrie aéronautique canadienne en 1971 est estimé devoir être environ de 600 millions de dollars.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement fédéral, non compris Air Canada ou tout autre corporation de la couronne, a acheté environ 150 millions de dollars de matériel aéronautique à l'extérieur du Canada.

"Si le Canada veut bénéficier de notre technologie ADAC actuelle, il est absolument impératif que le gouvernement et l'industrie continuent le développement d'une nouvelle génération de systèmes d'appareils ADAC, a dit M. Mundy.

"Nous sommes pleinement conscients du fait que sans la participation des ministères de l'industrie et du commerce et du transport et sans la direction énergétique de messieurs Pépin et Jamieson, il n'y aurait pas de programme ADAC du tout."

M. Mundy a déclaré qu'un programme ADAC national constituerait une base excellente pour une continuité de l'emploi pour beaucoup de compagnies y compris celles fournissant des équipements électroniques pour moteurs d'avions et les constructeurs d'aéroports à piste courte.

M. Mundy a ajouté que l'AIAC était un consortium de compagnies intéressées à commencer le programme ADAC. De Havilland Aircraft of Canada Limited est la compagnie pilote pour le système de démonstration et Computing Devices of Canada est la compagnie pilote pour les systèmes électroniques et d'aéroport.

Notre décision de travailler en tant que groupe a été acceptée par le gouvernement. C'est une façon de travailler vraiment nouvelle qui peut montrer la voie pour une future coopération industrie-gouvernement.



Campagne de promotion du tourisme d'hiver au Québec

Pour la deuxième année consécutive, le service de la publicité du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche lance une campagne de promotion d'un dynamisme exceptionnel pour stimuler le tourisme d'hiver au Québec. Plus de 400.000 seront ainsi consacrés à cette publicité qui prendra plusieurs formes.

Un programme d'annonce de plus de \$300.000 est prévu dans de grands magazines d'information générale, des revues sur le ski, ainsi que dans certains journaux circulant dans les principales villes de l'Ontario et du nord-est des États-Unis. Le ministère participe également à six salons de ski dans les villes de Chicago, Détroit, New York, Cleveland, Philadelphie et Boston, où sont attendus 1/2 million d'amateurs de ski et d'autres sports d'hiver.

Ces "contacts" avec le public se complètent par deux séries de réceptions, les unes données par le ministère aux directeurs de clubs de ski dans les villes de Boston, Toronto, Détroit, New York, Cleveland, Philadelphie et Boston, où sont attendus 1/2 million d'amateurs de ski et d'autres sports d'hiver.

Cette tournée de trois jours, intitulée "Rendez-vous Québec", se terminera en beauté par une réception qu'offrira

quelles les invités se recrutent parmi un éventail plus vaste de personnes intéressées à promouvoir le tourisme d'hiver: agents de voyages, clubs de ski, chroniqueurs de sports ou de ski, etc.; ce deuxième groupe de réceptions seront tenues dans les villes de Chicago, Détroit, Buffalo, New York, Pittsburgh, Cleveland, Washington, Philadelphie, Minneapolis et Boston.

Pour compléter ce programme des relations publiques, le ministère invite 90 chroniqueurs de ski sélectionnés à raison de 15 dans chacune des villes de Toronto, Boston, New York, Philadelphie, Détroit et Cleveland à faire une tournée d'initiation des principales stations de ski du Québec. Ces groupes de 15 journalistes seront scindés en trois contingents de cinq dont chacun visitera une des trois principales régions de ski: les Laurentides, l'Estrie et la région de la ville de Québec, de sorte à favoriser la diffusion la plus précieuse, la diffusion la plus équilibrée de reportages sur chacune de ces régions.

Cette tournée de trois jours, intitulée "Rendez-vous Québec", se terminera en beauté par une réception qu'offrira

dans la métropole le ministère à ces 90 chroniqueurs de ski qui rentreront ainsi chez eux parfaitement documentés sur les multiples attraits de l'hiver québécois.

Le personnel du ministère se déplacera aux États-Unis et en Ontario dans une magnifique famille peinte en bleu, blanc, rouge et arborant le slogan SKI QUEBEC - Yessir! Ce véhicule, qui circulera sur 4.500 milles (puisque le personnel s'en servira pour se rendre aux salons et aux réceptions tenus dans 11 villes de l'extérieur), sera vu par des dizaines de milliers de personnes et constituera à lui seul une publicité aussi vaste qu'originale en faveur du ski au Québec.

Cette campagne coïncide avec la publication, pour la deuxième année consécutive, d'un manuel évidemment destiné aux agents de voyages, intitulé "Travel Agents Guide to Québec Ski Weeks", qui leur fournit tous les renseignements sur les établissements qui offrent des séjours forfaitaires de ski au Québec. Cette brochure est adressée à tous les meilleurs agents de voyages du continent, après avoir fait l'objet d'une cam-

pagne de promotion dans les magazines spécialisés.

Par ailleurs, le répertoire qui s'intitulait autrefois STATIONS ET PENTES et qui est destiné au grand public, Québécois et touriste, s'appelle cette année SKI QUEBEC, et comprend pour la première fois, en plus de la nomenclature des stations, de leurs équipements et services, une troisième section où sont présentés en détail tous les forfaits disponibles de fins de semaines de ski. Ce nouvel outil devrait stimuler encore davantage la promotion des séjours dans les stations de ski de Québec.

On sait qu'à la suite de l'exceptionnelle campagne de publicité menée par le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec l'an dernier, tous les établissements intéressés (les hôtels de "illégitimité en particulier) avaient enregistré une forte augmentation dans la vente de semaines et de fins de semaines forfaitaires de ski, dans les régions des Laurentides, de la ville de Québec et de l'Estrie. Le ministère prévoit que sa campagne de cette année remportera un succès encore plus grand.

...et dans les Rocheuses

La fièvre du ski dans les Montagnes Rocheuses peut être contagieuse... et l'Office du tourisme de l'Alberta espère qu'un bon nombre de skieurs de l'Est du pays se laisseront séduire par les charmes de l'hiver dans l'Ouest canadien ce mois-ci.

En octobre et novembre, une série de colloques coordonnée par Hans Gmoser, skieur réputé de l'Ouest, présentera à des auditeurs de l'Est, un avant-goût des joies du ski sur une neige épaisse et poudreuse comme on en trouve dans les Rocheuses. Ces séances d'étude forment la première phase du "SKIFARI" - un nouveau circuit de vacances à prix d'aubaine offert par Air Canada de concert avec le gouvernement provincial de l'Alberta afin de promouvoir les installations de sport d'hiver de Banff, Sunshine Village, lac Louise et Jasper.

Il s'agit en somme d'une vaste station de ski qui s'étend de Banff à Jasper, d'expliquer M. Gmoser qui a réalisé un film haut en couleurs sur ces immenses terrains de jeu d'hiver de l'Alberta dont l'essor est croissant. "Chacun y trouve son plaisir, débutants comme experts."

"Vous pouvez skier en groupe ou savourer seul le charme de cette nature magnifique," ajoute M. Gmoser qui compte bien qu'une foule de skieurs de l'Est viendront goûter tous les plaisirs qu'offre le nouveau circuit "SKIFARI" dans ces quatre hauts lieux du ski de l'Alberta.

Conçu à l'intention des skieurs de l'Est du Canada et du Nord-est des États-Unis, le nouveau circuit de vacances d'Air Canada comprend le vol aller-retour vers Calgary ou Edmonton, le transport terrestre, le logement pendant six nuits dans des hôtels réputés de Banff ou de Jasper ainsi que des billets de remonte-pentes gratuits, pour aussi peu que \$266 par personne de Montréal (\$250,60 de Toronto). Ces taux seront

en vigueur du 1er décembre 1971 au 30 avril 1972, à l'exception des périodes de vacances de Noël. Les voyageurs du "SKIFARI" pourront partager leur séjour dans les Rocheuses entre Banff et Jasper, passant trois jours dans la région de Banff, Sunshine, lac Louise, et deux jours sur les rudes pentes de Marmot Mountain ou encore passer toute cette vacance dans l'un ou l'autre de ces centres de ski.

Les amateurs de ski de l'Ouest qui ont été les premiers à aménager les centres de ski au nord de Calgary, souhaitent ardemment partager les joies de ce sport avec leurs amis de l'Est. Ces régions offrent tout le défilé de la vie au grand air et le confort de centres touristiques qui connaissent un essor constant depuis 20 ans. Les nouveaux venus sur cette scène hivernale, sont

captivés par la merveilleuse impression de liberté ressentie devant ces vastes étendues de neige qui se déroulent à l'infini alors que les plaisirs de l'après-ski comprennent toute une gamme de feux de camp, de saveurs barbe-cue et de danse sous le ciel étoilé.

Avec l'ouverture de la route entre Banff et Jasper il y a sept ans, le centre de ski de Banff déjà en pleine activité, a été relié aux nouvelles installations de Marmot Mountain à Jasper, à 142 milles au nord.

La route de montagne parfaitement entretenue qui sillonne un des plus spectaculaires paysages au monde, permet d'offrir un service d'autobus à horaire régulier qui assure l'accès facile aux quatre centres de "SKIFARI". C'est pour les visiteurs de

l'Est, la grande aventure sur une route de montagne qui relie le mont Norquay à Marmot Basin.

Le mont Norquay à Banff est réputé pour ses pistes de championnat nord-américain et offre une descente verticale de 2,450 pieds. Il est sillonné par un réseau de 17 descentes desservies par deux télésièges doubles et quatre remonte-pentes.

Sunshine Village blotti au fond de la vallée alpine de Banff, s'enorgueillit de disposer du plus haut télésiège au Canada, "The Great Divide", un télésiège double qui traverse deux fois le "Continental Divide" de l'Alberta en Colombie Britannique pour revenir en Alberta. Le mont Brewster à Sunshine présente des pistes de plus de deux milles de longueur et une grande variété de descentes équipées de deux arbalètes et de trois télésièges doubles.

Au nord du centre de Banff, les monts Whitehorn et Temple qui dominent le lac Louise, sont à moins d'une heure de votre lieu de séjour. Célèbre rendez-vous de vacances d'été, ce centre est maintenant fréquenté pendant toute l'année et compte trois salles communes, une télécabine, quatre télésièges et trois remonte-pentes.

À l'extrémité nord du circuit des Quatre Grands, le mont Marmot d'une hauteur de 8,577 pieds, est en voie d'aménagement depuis six ans et offre une des meilleures régions à neige poudreuse de toutes les Rocheuses, favorisant ainsi le ski alpin de tout repos depuis le début novembre jusqu'à la fin mai.

Le Marmot Basin a été conçu pour encourager le ski en famille et offre 17 pistes convenant à toutes les catégories de skieur depuis le novice jusqu'au champion. Muni de deux télésièges et de deux arbalètes, Marmot est sillonné de pistes de trois milles pour les novices et se distingue par des descentes plus abruptes pour les skieurs experts.

Pour tout renseignement, on s'adresse directement auprès de M. Jean Ruffo, Institut de tourisme, et d'hôtellerie, ministère du tourisme, chasse et pêche, 550 rue Poupard, Montréal, 134 (tél.: région 514-873-4152).

Sur le plan du tourisme

Un nouveau lien entre les pays francophones

Le tourisme se situant au premier plan des valeurs économiques, tout en présentant des aspects culturels autant que techniques, il ne pouvait donc échapper aux préoccupations de l'Agence de coopération constituée par les pays entièrement ou partiellement de langue française et dont le secrétaire général est M. Jean-Marc Léger.

Et puisque l'Agence de coopération culturelle et technique a reçu parmi ses missions fondamentales celle de "contribuer à une meilleure circulation de l'information entre tous les pays membres", elle se devait, en tout premier lieu, de créer un bulletin d'information sur le tourisme.

La première livraison de ce bulletin qui porte le nom de "Tourisme francophone" est d'un grand intérêt.

En éditorial, le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique explique que "la création de ce bulletin d'information sur le tourisme répond à l'une des principales recommandations du séminaire de Monastir de décembre 1970". Ce séminaire réunissait les responsables nationaux du tourisme dans les pays membres de l'Agence qui sont: la Belgique, le Burundi, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la France, le Gabon, Haïti, la Haute Volta, le Luxembourg, le Mali, l'Île Maurice, Monaco, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la République du Vietnam.

Si l'Agence s'intéresse au tourisme, c'est tout d'abord comme "un facteur de progrès humain, de connaissance mutuelle des peuples et de communion des civilisations".

Mais "elle n'est pas indifférente pour autant aux aspects techniques ni aux retombées économiques du tourisme".

Le bulletin "Tourisme francophone" tentera donc d'être "à la fois un lien entre les administrations nationales du tourisme dans tous les pays membres et un instrument de travail pour elles". Sa qualité et son utilité dépendront dans une très large mesure de la collaboration effective que le secrétariat de l'Agence obtiendra des services officiels du tourisme des pays membres.

Le secrétariat s'efforcera de son côté de collecter le plus possible d'informations de caractère général sur l'évolution du tourisme au sein du monde francophone et sur le plan international.

La première livraison de "Tourisme francophone" ne fait donc qu'esquisser le cadre de "ce qui pourrait devenir un véritable bulletin technique d'information qui, d'une part suivrait avec attention les grands problèmes et les grands thèmes de l'actualité touristique, de l'autre ferait écho aux initiatives, aux expériences, aux projets multiples et aux réalisations récentes des pays membres dans le domaine du tourisme ainsi qu'aux textes de caractère législatif, aux recommandations des colloques et congrès sur le tourisme... De même, chaque livraison comprendra une bibliographie commentée des ouvrages récents sur le tourisme, des recherches et des travaux en cours, et des enquêtes..."

Dans son premier numéro, "Tourisme francophone" présente comme dossier une étude réalisée par l'Office du tourisme tunisien.

À la fois culturelle et reposant le VOYAGE intelligent par excellence!

Le YUCATAN
Voyage accompagné de deux semaines du 19 février au 4 mars 1972
10 jours en tout au YUCATAN, dont 5 jours de visites archéologiques (MERIDA, UXMAL, CHICHEN-ITZA, etc.) et 5 jours de repos au bord de la mer, dans l'île de COZUMEL.
Pour terminer: 3 jours à MEXICO
Estimation actuelle du coût du voyage: CAN. \$775.00

Itinéraire détaillé sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 QUÉBEC, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

La maison aux milliers de références

Voyages de qualité à bas prix

SKI DANS LES ALPES
FRANCE - SUISSE - AUTRICHE
2 semaines à partir de \$298.

comprenant transport aérien, transferts à la station et logement en appartement ou hôtels. Choix de catégories classe standard ou de luxe dans stations les plus réputées: Chamonix - Courchevel - Val d'Isère - Verbier. Départs tous les 2 jeudis à partir du 23 décembre.

LE MEXIQUE Circuit de 14 jours - Mexico - Taxco - 1 semaine Acapulco - avion et hôtels de luxe inclus - départs les 2 dimanches. À partir \$479.	RIO DE JANEIRO Séjour de 2 semaines à prix imbattables - Choix d'hôtels 1ère classe et tarif aérien inclus. Départs à Noël et janv., fév., mars. À partir \$530.
HAWAII 2 semaines - hôtel 1ère classe - excursion, logement, avion compris. Départs tous les dimanches à partir du 19 décembre. À partir \$459.	ACAPULCO 14 jours - comprenant transport aérien - hôtel et transferts - départs tous les 2 samedis. À partir \$349.

BUREAU OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 8:30
LE SAMEDI DE 10:00 A.M. À 4:00 P.M.
3428, rue SAINT-DENIS, Montréal 130
TEL.: 842-1751

STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de l'agence
Métro: station SHERBROOKE

Aimez-vous voyager? Si oui, regardez l'émission "BON VOYAGE au CANAL 10" tous les samedis à 1h. 30 p.m.

AGENCE DE VOYAGES VIAU

VISITEZ L'EUROPE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT
D'UNE AUTOMOBILE

Grand choix de RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Réservations: Hôtels - Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

LE MONDE VOUS INVITE... AUX PAYS DU SOLEIL
Voici un continent peu exploré

AFRIQUE
et son cortège de féerie et d'exotisme

CAMEROUN - Tout particulièrement cher aux Canadiens avec la présence de son illustre nouveau citoyen, le Cardinal Léger, qui participe avec ses oeuvres à la vie de cette jeune république. Yaoundé, sur les hauteurs, séduisante et accueillante... une révélation aux visiteurs du Canada.

Ouverture le 10 janvier du Centre de Rééducation et de Réhabilitation de Yaoundé
Une oeuvre du Cardinal Léger

DAHOMÉY - Décor d'un rare pittoresque avec le lac Nokoué et son village bâti sur pilotis. Le port de mer de Cotonou offre le soir la féerie de son marché illuminé de mille petites lanternes.

CÔTE D'IVOIRE - Abidjan, sa capitale, en bordure de la mer. Attractions multiples: nature luxuriante, lagune aux contours fascinants, marchés colorés où bouge la foule aux vêtements bigarrés, richesse de l'artisanat.

SENÉGAL - Sa capitale, Dakar, la plus grande ville de l'Ouest africain, en plein essor sous l'impulsion de son président, le poète Léopold Sédar Senghor.

Choix de deux départs
Du 3 au 22 janvier - 19 jours - 6 pays \$1,095
CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SENÉGAL
Aussi ROME (3 jours) et PARIS (4 jours)

Du 8 au 22 janvier - 14 jours - 5 pays \$998
Voyage abrégé - Par AIR AFRIQUE de New York
CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SENÉGAL - PARIS

AUTOUR DE L'AFRIQUE
SENÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA
5 au 26 février - 21 jours - 8 pays \$1,635
Direction M. et Mme François Hone

Tous les tarifs en dollars canadiens
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 113 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

L'OEIL SUR LES ROUTES

échos touristiques

M. Antonio Sobral, représentant général pour le Canada des Transports Aériens Portugais, annonce la nomination de Mme Céleste Nardella-Tremblay au service des relations publiques et de la publicité. Durant les cinq dernières années, elle a exécuté son travail dans le milieu de la publicité et des grossistes de voyages. Céleste dirigera ses activités du quartier général de TAP situé à Montréal.



Quatre hôtesses vêtues de minishorts ou de tailleurs-pantalon sont chargées du confort des voyageurs et du service des repas sur le parcours Edmonton-Calgary de CP Rail. Ceci fait partie d'un programme visant à améliorer le service dans les trains.

La TAP et les directeurs des hôtels de luxe de l'Algarve (Portugal) ont donné cette semaine une réception au Ritz Carlton afin de discuter des nouveaux facteurs touristiques de la belle région qui est l'Algarve. Les hôtes étaient: MM. Helder Pires (Algarve), Francisco Cunha (Alvor), René Moussault (Balaia), Noel O'Neil (Dona Filipa), Chris Teshow (Penina Golf), Mike Wilcox (Emp. Turística Vale de Lobo) et Antonio Sobral, représentant général des Transports Aériens Portugais pour le Canada.

De tous les pays francophones de l'Afrique noire, le Cameroun manifeste un essor vraiment remarquable dans le domaine agricole. Douala, port très actif, est le centre du marché du cacao et du caoutchouc. Deux sortes d'huile sont produites par les cinquante millions de palmiers: l'huile de palme extraite du fruit, l'huile de palme extraite du noyau à l'intérieur du fruit. Le palmier raffia donne un vin, quand il est distillé il devient une eau de vie très forte. Le pays est vraiment agricole. Plantations d'hévéa, cacao, café, coton, palmiers, bananes, manioc. Mais le pays cherche aussi à s'industrialiser. Ainsi on y trouve des usines d'aluminium et de ciment. Les Canadiens qui iront au Cameroun, en janvier, sous l'égide des Voyages Home, en vue d'assister à l'ouverture officielle du Centre de Réhabilitation du Cardinal Léger, pourront observer les réalisations de ce sympathique pays de l'Afrique francophone.

Le ministre de la marine marchande de l'Union soviétique, M. Timofei B. Gouzenko, a annoncé la mise en service d'un second paquebot vers Montréal, le M/S Mikhail Lermontov.

Inclusive Tours L.t.u. de Toronto offre aux jeunes pour aussi peu que \$260, au départ de Montréal en Boeing 747 ou 707 de Lufthansa, six jours de ski à Kirchberg, dans le Tyrol, déjeuner continental compris. Cette offre s'étend jusqu'au 31 mars prochain. Des tournées de 22 jours en Rhodésie et en Afrique du Sud sont également offertes, en collaboration avec TAP. Pour un groupe de 15, en basse saison, le prix de cette fascinante tournée, au départ de Montréal, est au minimum de \$1,530.

Les croisières d'une et deux semaines qu'offre Air France à bord des paquebots Istria et Dalmatia débiteront cette année le 17 décembre. Ces paquebots ayant la Guadeloupe pour port d'attache, leurs passagers ont l'assurance de bénéficier d'un temps idéal tout au long de leur croisière. Air France prend les passagers en charge à New York pour les conduire en Guadeloupe.

On peut obtenir le nouveau guide en couleur de 48 pages des sports d'hiver dans l'est du Michigan en écrivant à l'adresse suivante: Box 22, Log Office, Bay City, Michigan 48706.

Une nouvelle mode fait fureur à Paris: celle des restaurants-théâtres. "L'Arlequin", l'un des plus populaires selon Air France, en offre vraiment pour tous les goûts. Une pièce de théâtre accompagne le dîner, et le tout est suivi par un spectacle de strip-tease.

Les destinations soleil de CP Air

Guadalajara, la deuxième plus grande ville du Mexique, et Acapulco, la route touristique la plus fréquentée de ce pays, s'ajoutent à la présente destination mexicaine de CP Air, Mexico, lors de la mise en vigueur de l'horaire d'hiver au début de novembre. Un service direct reliant Montréal à Acapulco sera inauguré vendredi et samedi les 5 et 6 novembre, quittant la métropole à 17h00 pour arriver à destination tard le même soir. Deux vols supplémentaires seront ajoutés en décembre le lundi et le mercredi et un cinquième entrera en vigueur en janvier, doublant le départ du samedi. CP Air inaugurerait une liaison Montréal-Guadalajara avec départ tous les mardis à 17h00. Par ailleurs, tous les vols à destination ou en provenance d'Acapulco se feront avec escale à Mexico. Honolulu, une autre destination soleil pour les Canadiens, sera desservie par CP Air quatre fois la semaine à compter du 1er novembre. La fréquence des vols sera portée à sept vols hebdomadaires entre décembre et avril.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

- A - Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C - Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO

5186 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083

Hommages à l'URSS
et à son distingué visiteur
le premier ministre Kossyguine
Après le toast à la coopération
CANADA - URSS
nous invitons nos clients à penser dès maintenant de visiter
l'été prochain ce pays aux attraits multiples.
Le musée de l'Ermitage à Leningrad
vous un voyage en URSS!

Notre prochain voyage annuel: juillet 1972

Hommages et remerciements à l'intourist
qui a toujours bien soin de nos voyageurs.

Déjà 15 voyages en URSS sous notre égide depuis 1959.

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union

Les voyages-échanges

Le Québec en perte d'autonomie

par Urgel Lefebvre

Le directeur du Service des Jeunes-Voyageurs, M. Jean-Marie Massé, glisse dans le rapport qu'il a présenté au ministre de l'éducation du Québec certaines remarques qu'il est difficile de passer sous silence. Il découle de ces remarques que, dans les voyages-échanges, le programme interprovincial prend de l'ampleur au Québec à un point tel qu'en 1972 "il ne restera plus rien pour le programme provincial".

D'autre part, "Ottawa, cette année, a choisi lui-même les représentants du Québec pour participer au programme international", et M. Massé croit opportun de déclarer "que le rôle des agents fédéraux quant à la formation de groupes de voyageurs au Québec demanderait à être clarifié et précisé avant que ne surgissent d'inévitables conflits".

En 1971, en vertu du programme fédéral-provincial régi par une entente, 46 groupes de jeunes voyageurs ont été formés au Québec. En 1972, le programme interprovincial prévoit 70 groupes.

Par contre, rapporte M. Massé, "d'année en année, les groupes diminuent sur le plan provincial. Or, les demandes augmentent considérablement. Cette année, nous avons formé 40 groupes. Nous avons des demandes pour plus de 100 groupes. L'explication est simple: nous n'avons pas d'argent. Le programme interprovincial augmente et absorbe une plus grande partie du budget".

M. Massé ne conseille pas de diminuer le nombre de groupes sur le plan interprovincial, mais il considère que le nombre de 70 groupes "devient un sommet pour le temps présent du moins".

Quant au programme provincial, M. Massé juge que "c'est le seul qu'il ne faut pas sacrifier" car "l'éducation au voyage ça commence par la base".

A la suite d'Edouard Morot-Sir, dans son introduction à "L'homme moderne et son éducation" (Gaston Berger, Paris, R.U.F., 1962) M. Massé va même jusqu'à dire que "Les échanges devraient faire partie intégrante de notre système scolaire".

Dans la lettre de présentation de son rapport au ministre Guy Saint-Pierre, le directeur du Service des Jeunes-Voyageurs signale que le "programme voyages-échanges de 1971 a été le plus important depuis son début, en 1964, mais il est encore loin de répondre aux besoins de tous nos jeunes du Québec. D'abord, il ne couvre que le secteur étudiant et, en plus, il ne satisfait même pas à 15% des demandes dans cet unique secteur".

En 1964, six groupes (144 voyageurs) furent formés au Québec pour les voyages-échanges du programme fédéral. En 1968, alors qu'un programme strictement provincial vint s'ajouter au programme fédéral-provincial, 83 groupes furent formés avec 1682 voyageurs (49 groupes du programme provincial). Cette année, le nombre des voyageurs est passé à 1895 et celui des groupes à 99, dont 40 seulement du programme provincial et 13 du secteur privé.

Les statistiques de 1971 sur les voyages-échanges révèlent des choses intéressantes. Ainsi, la moyenne d'âge des voyageurs est, chez les filles, de 17.1 ans pour le programme interprovincial et de 13.2 pour le programme provincial; elle est de 16.11 et 13.8 ans respectivement chez les garçons.

Le nombre des filles est beaucoup plus élevé (1,038) que celui des garçons (857). Les voyageurs représentaient neuf groupes religieux et 19 groupes ethniques.

Gréfié au Service des Jeunes Voyageurs, il y a un Bureau national d'échanges et correspondances qui fait rapport à la Fédération internationale des organisations de correspondances et d'échanges scolaires. Le grand total de correspondants du 10 février 1970 au 10 mars 1971 a été de 5,007 en ce qui concerne le seul bureau de Montréal (il y en a un autre à Toronto pour le reste du Canada). Citons les principaux chiffres pour le nombre de correspondances envoyées: 2,503 au Canada même 922 en Espagne, 904 en France, 421 en Italie, 70 au Congo, 70 aux Etats-Unis. Le nombre des demandes de correspondances a été de 5,540.

Le programme des voyages-échanges revêt en ce moment les caractères d'une organisation para-scolaire. M. Massé note cependant que "le temps semble venu de compléter cette organisation et de bâtir un programme qui puisse convenir à tous les jeunes qui sont déjà sur le marché du travail... dans diverses sphères d'activité".

En ce qui concerne le programme interprovincial, d'aucuns ont proposé d'augmenter encore les groupes, d'autres de les répartir sur toute l'année. M. Massé y voit deux dangers. "Trop augmenter le nombre de groupes pendant l'été peut provoquer la saturation, diminuer la qualité du recrutement et fausser l'esprit du programme actuel".

"Répartir le programme sur toute l'année, c'est s'immerger dans un programme pédagogique sans peut-être en connaître toutes les implications". M. Massé propose donc que l'on bâtisse d'autres programmes sur les plans scolaire, artistique, sportif, plein air, ainsi que pour ceux qui sont sur le marché du travail.

En ce qui concerne les groupes formés par des agences bénévoles, M. Massé note certaines déficiences comme l'inexpérience des organisateurs, le mauvais choix des étudiants, le manque de préparation au voyage, la qualité très pauvre de l'accueil, l'absence de toute idée d'échange et l'unique vision d'une "bonne petite balade aux frais des contribuables".

Il cite le cas d'un tel groupe formé dans une localité de quelques centaines de personnes seulement et comptant neuf voyageurs du même nom. Il parle également d'une région où les agences bénévoles ont formé deux groupes (alors qu'il y avait déjà un groupe Jeunes-Voyageurs régulier), de sorte

que cette région eut 71 représentants, comparativement à 23 dans toutes les autres régions plus peuplées du Québec.

Certains ont émis l'idée que les jeunes eux-mêmes devraient s'occuper des voyages-échanges. Il faudrait y regarder à deux fois avant de donner suite même partiellement, à semblables requêtes, dit M. Massé. L'étude des langues n'est pas l'un des objectifs du programme. Mais d'intéressantes constatations ont été faites: a) beaucoup de voyageurs ont amélioré, soit leur anglais, soit leur français; b) "chose des plus étonnantes, plusieurs anglophones ne savaient absolument pas qu'il y avait tant de gens qui parlaient français au pays et que cette langue était la seule pour eux; c) les anglophones du Québec, en nombre beaucoup plus grand que par les années passées, ont manifesté un réel intérêt pour leurs voisins francophones.

CHANGEZ DE SOLEIL

Cet hiver, CP Air vous fournit toutes les raisons du monde de changer de soleil.

Vous pourrez choisir parmi de nombreux soleils, selon vos goûts et votre bourse. Parlez-en à votre agent de voyages ou au représentant de CP Air; les deux possèdent des dizaines de suggestions pour que vous passiez les vacances de votre vie.

Playamar - Costa del Sol
14 jours, à partir de \$165

13 jours et 12 nuits à Playamar, sur la magnifique Costa del Sol; appartements luxueux et soleil généreux. Le prix comprend une nuit à Madrid, une visite de la capitale et, au choix, une voiture à votre disposition durant 12 jours ou cinq repas dans les meilleurs restaurants de Playamar. Des vacances de rêve à un prix réaliste. IT1CP1T026

Carrusel - Lisbonne, Madrid 22 jours, à partir de \$154

Excursion conçue pour ceux qui veulent visiter tous les coins par eux-mêmes. A votre arrivée à Madrid ou à Lisbonne (à votre choix) vous disposez d'une voiture pour parcourir la campagne... et les premiers 1,000 kilomètres sont à nos frais. Allez où bon vous semblera, attardez-vous là où vous voudrez, c'est à vous de planifier les vacances de votre vie. IT1CP1T011

Plein Soleil, El Matador - Portugal, Espagne
15 jours, à partir de \$236

La saveur et le charme des vieux pays. Voici ce que vous découvrirez sur votre route: Lisbonne, Elvas, Séville, Torre Molinos, Grenade, Valdepenas, Madrid... un itinéraire coloré et varié. Le prix comprend les frais de logement, la plupart des repas, le transport par autocar et des visites guidées. En somme, du soleil et des souvenirs à bon compte. IT1CP1T021

Soleil du Pacifique - Honolulu
15 jours, à partir de \$109

Deux semaines de rêve dans la capitale de l'exotisme et de la gaieté. Un prix modeste qui comprend du soleil à profusion, une visite guidée d'Honolulu, une randonnée autour de Pearl Harbour, un spectacle dans un cabaret sélect, le logement à l'hôtel et une provision illimitée de souvenirs. IT1CP1T029

Semaine à Waikiki
8 jours, à partir de \$76

Le soleil du Pacifique et le dépaysement enchanteur des îles. Le prix comprend l'hospitalité des insulaires, sept jours au célèbre Holiday Inn et une visite du port. Si le cœur vous en dit, vous pouvez prolonger votre séjour d'une semaine pour \$53 de plus. IT1CP1T044

Vacances à Hawaii
7 jours, à partir de \$65.30

Une semaine de réelle détente dans une nature grandiose. Visite d'Honolulu, excursion au célèbre Pearl Harbour, spectacle de cabaret... vous irez d'étonnement en étonnement pour un prix étonnant. IT-TW-1B

Panorama mexicain
8 jours, à partir de \$91

Le Mexique, son soleil, sa richesse culturelle vous appartiennent pendant 8 jours. Visite de Mexico. Etape à Cuernavaca et séjour à Taxco. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à vous abandonner à la vie facile dans le paysage de la baie d'Acapulco. Logement et spectacle de cabaret inclus dans le prix. IT0CP1M7

Cure de soleil à Acapulco
8 jours, à partir de \$90

Laissez-vous bercer pendant une semaine au rythme vacancier d'Acapulco, ville de la gaieté et de la douceur de vivre. Voici ce que le prix comprend: 7 nuits à l'hôtel, déjeuners, une visite du port de plaisance, une belle excursion en bateau pour admirer la faune aquatique, souper et cocktail au célèbre hôtel Ciró... du soleil et de la mer à revendre. IT1BN1M1

Vacances orientales - Hong Kong et Japon
15 jours, à partir de \$260

Des endroits inédits, un univers exotique, différent et fascinant. Sur la liste de vos découvertes, mentionnons: Hong Kong, Osaka, Tokyo. Le prix comprend des visites guidées, les frais de logement et des randonnées en bateau. IT0CP1N15

Les charmes de l'orient
24 jours, à partir de \$567

Une fresque des mille visages de l'orient. Six pays, douze villes, découvertes insolites, climats variés. Parmi les villes que vous visiterez, mentionnons: Tokyo, Kyoto, Osaka, Taipei, Bangkok, Singapour, Hong Kong et Manille. Vous reviendrez avec le souvenir impérissable d'une aventure peu commune. Le prix comprend le logement, certains repas, visites guidées et excursions spéciales. IT1CP1M02

PRIX DU BILLET D'AVION

*Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens

	Mexico	Mexico	Honolulu	Honolulu	Buenos Aires	Tokyo	Hong Kong	Nandi (Fiji)
	Excursion 21 jours	G.I.T.	Excursion 30 jours	G.I.T.	G.I.T.	I.T.	I.T.	I.I.T. 14/35 jours
Montréal	\$242	\$209	\$407	\$354	\$434	\$812	\$987	\$756
Ottawa	242	209	407	344	434	812	987	749
Québec	280	247	445	370	472	850	1,025	794

	Lisbonne	Madrid	Malaga	Rome	Athènes	Tel-Aviv
	G.I.T.	G.I.T.	G.I.T.	G.I.T.	G.V. 15 17/28 jours	G.V. 15 8/21 jours
Montréal	\$239	\$262	\$270	\$326	\$483	\$410
Ottawa	263	285	293	350	506	433
Québec	271	293	301	358	514	441

Tous les prix indiqués peuvent être changés sans préavis. — Prière de se référer aux brochures pour connaître les conditions s'appliquant à chaque "Vacances de votre vie CP Air".

Vous pouvez maintenant commencer à planifier les "Vacances de votre vie CP Air" en demandant les brochures en couleurs qui vous intéressent. Il ne vous en coûtera qu'un timbre et une enveloppe!

Je désire recevoir de la documentation sur la (les) destination(s) suivante(s):

Nom _____

Adresse _____ Téléphone _____

Ville _____ Province _____

Mon agent de voyages est _____

Date approximative du départ _____

Nombre de personnes: _____

Prière de remplir ce coupon et le retourner à:

VACANCES CP AIR
1180 ouest rue Lagachetière
Montréal (102) Qué.
*Offre limitée

A la conquête du monde avec CP Air

l'actualité

Selon un cadre de Massey-Ferguson

Le Canada devrait imiter les E.-U. et geler les prix et les salaires

TORONTO (PC) — Dans l'intérêt du public, le Canada devrait prendre l'initiative d'un gel des salaires et des prix pour une période de six mois, à l'instar des États-Unis, a déclaré M. John Belford, vice-président du personnel et des relations industrielles de la société Massey-Ferguson.

M. Belford, qui parlait à la conférence annuelle de l'American Compensation Association, a ajouté que pendant la période du blocage, le gouvernement devrait réviser le coût de la main d'œuvre en fonction des tendances de la productivité nationale et lier les salaires au coût de la vie.

«Le pouvoir d'achat effectif, dit-il, n'a aucun rapport avec la montée vertigineuse des salaires. Le reste de la société est en train de payer pour les concessions enlevées par les travailleurs organisés.»

De l'avis de M. Belford il faudrait envisager sous un angle nouveau les relations industrielles et «réviser d'une manière radicale le processus de fixation des salaires», afin de combattre l'inflation, cause d'une mauvaise répartition des ressources, d'un ralentissement de l'efficacité, d'une consommation excessive et de l'insuffisance des investissements qui ralentit la croissance.

L'économiste propose deux correctifs à la situation: réviser le système des négociations collectives de manière à parer à l'absence de tout équilibre de forces entre les syndicats et les employeurs, et apporter des changements de fond susceptibles de sortir les syndicats et le patronat

du rôle traditionnel qu'ils jouent dans la négociation collective.

«La législation du travail, ainsi que la position de monopole dont jouissent les syndicats au Canada et aux États-Unis, confèrent à ces derniers une force qui leur permet d'obtenir des salaires débou-

chant sur l'injustice sociale ainsi que le désordre et le gaspillage économiques.

Le Canada, a dit encore M. Belford, a besoin d'une refonte totale de sa législation sur les relations industrielles, dans un sens qui permette à la négociation collective de servir l'intérêt public.

économique

Les marchés boursiers

Les cours enregistrent une légère reprise après une semaine de baisse continue

Après une semaine à la baisse, les cotes de la Bourse de Montréal ont réussi à se raffermir hier sur la fin de la séance, où l'activité avait été faible.

Les baisses ont dépassé les hausses par 106 à 88 tandis que 97 valeurs sont demeurées inchangées.

En vedette parmi les valeurs à la hausse à la Bourse de Montréal, Southam Press, qui a monté de \$1 14 passant à \$64; Cancon, qui a monté de 5-8 à \$16 1-2; Canadian Arena, de 1-2 à \$14 1-2 et Metropolitan Stores, de 1-2 à \$15.

Parmi les valeurs à la baisse, on a noté Falconbridge, qui a perdu \$4 5-8 après l'annonce de la possibilité d'une diminution des bénéfices du prochain exercice financier.

Placer Development a plongé de \$4 1-2 à \$19, après qu'on eut appris que Nippon, l'entreprise japonaise qui achète les concentrés de cuivre de la Placer, devrait réduire ses opérations afin de se conformer aux nouveaux règlements contre la pollution.

Aquitaine a perdu \$1 passant à 26. International Nickel a perdu 1-2 passant à \$27 et National Sea Products, a baissé de 1-2 à \$9.

À la Bourse Canadienne, Cassier a baissé de \$2 1-2 à \$18 1-4, rattrapant sur le marché de Montréal les cotes

des autres marchés après avoir été retiré du marché durant deux semaines: Labrador Mining and Exploration a baissé de 1-2 à \$34 1-2 et Sherritt Gordon, de 3-4 à \$12.

Flint Rock a monté de 20 cents à \$130 en 34.900 transactions et Pinex Mines est demeuré inchangé à 78 cents, au cours de sa première journée sur le marché. Cette entreprise dont le siège social est situé à Vancouver possède des mines d'uranium en Saskatchewan, des projets de prospection de pétrole et d'huile en Alberta et des intérêts miniers dans les Territoires du Nord-Ouest, au Pérou, au Nevada et au Nouveau-Mexique.

Le nombre total des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 813.000 actions comparativement à 734.700 à la même heure, jeudi.

Toronto

La cote des métaux de base a subi une chute sensible hier à la Bourse de Toronto, à la clôture du marché peu animé de vendredi, lors d'une cinquième séance consécutive en baisse.

À la suite d'un bond en arrière de sept ans, l'indice des métaux de base a en effet perdu 1.06 à 72.31, soit son taux le plus bas depuis novembre 1964.

Le volume des échanges a été de 1.39 million de parts pour un montant global de \$12.7 millions, comparativement à un volume de \$14.7 million pour une valeur de \$13.7 millions lors de la séance de jeudi.

Parmi les valeurs en baisse, notons Lake Dufault perdant 1-2 à \$11 1-4; Sherritt 1-2 à \$11 5-8; Pine Point 1-4 à \$22 1-4, et Bethlehem cotait à \$15 1-4.

Les hausses l'ont cependant emporté sur les baisses par 231 contre 184, avec 245 valeurs inchangées. Tôt en début de séance, les gains avaient mené par une marge de deux contre un.

On relève encore parmi les valeurs en baisse: National Sea Products, pendant 7-8 à \$8 3-4; Scurry-Rainbow 5-8 à \$14 1-4; Inco 3-8 à \$27 1-8; Imperial Oil 3-8 à \$28 7-8; Cragmont \$110 à \$6.75 et Pan Ocean 10 cents à \$9.90.

Union Oil a perdu 2 à \$45; Canadian Superior Oil 1-4 à \$37 3-4; Bank of Nova Scotia 1-8 à \$27 1-8; Superest 1-4 à \$52 3-4 et Slater Walker 1-8 à \$11 3-4.

La Great West Life a gagné 1 3-4 à \$42; Montreal Trust 5-8 à \$17; Hamilton Group 5-8 à \$18 3-4; Hudson Bay Mining 1-4 à \$19; Central-Del Rio 1-4 à \$15 et Stelco 1-8 à \$22 7-8.

Alcan a gagné 3-8 à \$16 3-4; Bank of Montreal 1-8 à \$15 7-8; CP Ltd. 1-8 à \$12 3-8; Rank 1-8 à \$18 1-8; North-

gage 20 cents à \$5.80 et Bell 1-4 à \$44 1-8.

Distillers Seagrans ont perdu 1-2 à \$56 1-4; Genstar Ltd. 3-8 à \$11 3-8; en baisse également International Nickel à \$27. Walker-Gooderham a perdu 1-4 à \$35 3-8.

New York

Suite à la légère amélioration des cours qui a eu lieu jeudi vers la fin de la séance, une nouvelle progression s'est produite vendredi à l'ouverture. Elle a atteint à ce moment-là son niveau le plus élevé de la séance, mais la cote n'a pas tardé à céder du terrain dans un marché actif.

La reprise a été attribuée en partie à l'annonce de la hausse de l'indice des prix à la consommation de septembre qui était la moitié de celle du mois précédent.

Les compagnies d'aviation qui avaient été soutenues la veille hausse en majorité d'une fraction. Les chimiques sont en baisse notamment Dupont de 1-4 à \$11 3-8 et Monsanto Co \$1 1-4. Les cinématographiques perdent toutes une fraction, tandis qu'aux pétroles, Irregulars, Jersey gagne \$1 1-2. Les télévisions sont elles aussi irrégulières: Motorola gagne \$1 1-2 et Zenith perd 3-4.

Les caoutchoucs sont tous en baisse d'une fraction. Aux ordinateurs, généralement en hausse, on note une perte de \$2 3-8 de IBM. Tandis que Burroughs gagne \$1.

Le \$ cdn atteint presque la parité avec le \$ US

par la Presse Canadienne

Le dollar canadien a presque atteint la parité avec le dollar américain à la Bourse de Toronto vendredi pour la première fois depuis plus de 10 ans.

Il était à 99,97 cents U.S., sa plus haute cote depuis juin 1961, mais il est redescendu à la fermeture à 99,91.

À la Bourse de Montréal, il a même atteint la parité pendant un bref laps de temps. En fermeture, le dollar américain ne valait que \$1.00 1-16, soit 1-8 de moins que la veille.

Un courtier d'une banque à charte a déclaré à Toronto que la hausse du dollar canadien aurait été plus élevée si la Banque du Canada n'était intervenue en lançant

des devises canadiennes sur le marché pour en rebaisser la valeur.

A New York, le dollar canadien était presque à parité avant de reculer légèrement. On affirme à Wall Street que la hausse de la devise canadienne serait due aux rumeurs voulant que la surtaxe de 10 pour cent sur les importations aux États-Unis soit supprimée pour le Canada et le Mexique en fin de semaine. On ajoute encore que la Banque du Canada n'est pas intervenue pour faire baisser la cote du dollar canadien vendredi.

Peu avant la fermeture, le dollar du Canada était à 99 15-16 U.S.

Contrastes et tendances de l'assurance-vie au Canada et aux États-Unis (fin)

par R.S. Jackson

Voici la dernière de trois tranches du texte d'une conférence prononcée par M. E.S. Jackson lors du dernier congrès de l'American Risk Management Association qui s'est tenu récemment à Montréal. M. Jackson est le premier vice-président de The Manufacturers Life Insurance Company. La traduction du texte de son allocution a été offerte par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

9) Polices à fonds Variables

Une autre différence qui vraisemblablement prendra dans les années à venir se trouve dans le domaine des polices à fonds variables. Au Canada aussi bien qu'aux États-Unis, il y a eu des discussions à savoir si ce genre de polices relèverait de la juridiction des surintendants des assurances ou des commissions des valeurs mobilières. Si étrange que cela paraisse, alors que la présence des autorités fédérales se fait sentir avec force pour ce qui est de la réglementation du domaine de l'assurance, celle du domaine des valeurs mobilières relève entièrement des autorités provinciales. Bien que la situation à cet égard ne soit pas comparable d'une province à l'autre, il est juste de dire que ce problème au Canada est beaucoup moins complexe qu'au Canada qu'aux États-Unis. Si une police d'assurance à fonds variable ou un contrat de rentes respectent certaines normes précises, il n'est pas nécessaire qu'ils soient enregistrés comme une valeur mobilière et ils ne sont soumis qu'à la réglementation

du service provincial des assurances. Cette réglementation exige entre autres choses que le texte du contrat ait reçu l'approbation de la province, que soit remis au client en perspective un petit dépliant explicatif et que l'assuré reçoive tous les ans un rapport financier sur les fonds. En d'autres termes, on a reconnu au Canada quelle difficulté il y aurait à exiger que des polices à fonds variables soient soumises au double contrôle du surintendant des assurances et de la commission des valeurs mobilières. Le surintendant provincial des assurances et les membres de la commission des valeurs mobilières, dans la plupart des provinces, relèvent tous de l'autorité du même ministre. Peut-être cela a-t-il eu pour résultat que les autorités de ces deux corps administratifs ne sont venues à une entente sur ce qui devrait être du ressort de l'un et de l'autre et pour que la réglementation sur ces questions soit acceptable aux deux.

Telles sont les neuf différences principales que je vois entre l'assurance-vie au Canada et l'assurance-vie aux États-Unis. Peut-être trouvera-t-on mes propos indul-

gents en ce qui touche le domaine canadien et plus sévères lorsqu'ils visent le domaine américain. Pour atténuer cette impression, je signalerai que je me suis attaché dans ce texte à ne montrer que ce qui est différent de part et d'autre de la frontière. Nos similitudes, par contre, sont beaucoup plus nombreuses et, après tout, l'imitation n'est-elle pas la forme la plus sincère de la flatterie!

Que pouvons-nous apprendre de l'étude de ces différences? Je crois qu'il y a deux points sur lesquels il convient d'insister: le besoin d'adaptabilité et l'attitude des gouvernements relativement à l'assurance-vie.

Besoin d'adaptabilité

Il est banal de dire que notre monde subit de très rapides changements. Cela n'en est pas moins vrai. Le monde de l'assurance-vie doit donc changer lui aussi pour s'adapter aux conditions nouvelles et aux changements qui en découlent quant aux besoins du public. Nos affaires sont très lourdement réglementées. Souvent, des modifications à la réglementation sont nécessaires pour que de nouvelles idées puissent être mises en application. Il est heureux qu'au Canada nous ayons moins de réglementations de détails. Cela nous permet plus de liberté dans l'expérimentation de nouvelles idées.

faciles à obtenir qu'aux États-Unis. Il me paraît qu'outre-frontière, la possibilité de s'adapter aux changements est gravement limitée par une réglementation trop tatillonne: seules les très grandes compagnies américaines d'assurance-vie ont les moyens de consacrer le temps et les sommes de travail et d'argent nécessaires pour obtenir de l'étude de ces différences? Je crois qu'il y a deux points sur lesquels il convient d'insister: le besoin d'adaptabilité et l'attitude des gouvernements relativement à l'assurance-vie.

La plupart des grandes compagnies canadiennes ont déjà mis sur le marché des polices à fonds variables. Avec un marché des valeurs mobilières à la hausse au cours des années '60, avec la montée du coût de la vie et des perspectives inflationnistes généralisées, il n'était que naturel pour les gens de se tourner vers ces valeurs. Les compagnies canadiennes ont fait face à cette situation nouvelle, à ce besoin, avec ces contrats nouveau-genre. Ces derniers vont prendre de plus en plus d'importance avec les années, mais on verra, à mon avis, à se rendre de mieux en mieux compte qu'ils ne sont pas une panacée. Les actions ordinaires ne suffisent pas à elles seules à contrer les effets de l'inflation. L'objectif d'une bonne stratégie de

placements est d'en retirer le meilleur rendement d'ensemble compte tenu des risques inhérents à ces placements. Une telle stratégie doit tenir compte de tous les genres de placements et non pas seulement des actions ordinaires. C'est pourquoi j'entrevois de nouveaux changements dans le domaine des polices à fonds variables. Une innovation qui serait dans la logique des choses pourrait prévoir que la valeur d'une police pourrait varier avec celle d'un fonds composé non seulement d'actions ordinaires, mais aussi d'obligations, d'hypothèques et de biens immobiliers, les proportions de ce "mélange" devant dépendre de l'opinion des directeurs des placements quant à l'attrait relatif de chacun de ces composants. Quant à l'assurance-vie conventionnelle, elle continuera d'être toujours très populaire.

Attitude des gouvernements

Des pressions de la part de groupements politiques et de groupements sociaux ont amené les gouvernements à s'immiscer dans un certain nombre de domaines qui auparavant avaient toujours été considérés comme réservés aux compagnies d'assurance. Il nous faut désormais considérer avec plus de soin les divers facteurs qui permettent de déterminer où se trouve la ligne de démarcation entre le domaine des affaires et le gouvernement. Il nous faut nous assurer en outre que les produits et les services que

nous offrons répondent bien aux besoins qu'ils sont destinés à satisfaire. Par exemple, au Canada vers le début des années '60, on a beaucoup discuté des points faibles des régimes privés de caisses de retraite. Le monde de l'assurance-vie a cru qu'il lui fallait appuyer toute législation susceptible de remédier à ces points faibles si le secteur privé des caisses de retraite devait subsister, et cela, en dépit du fait que nous savions que nombre de clients de nos régimes de caisses de retraite considéreraient pareille législation comme une intrusion inutile en ce domaine de la part du gouvernement. En conséquence, l'assurance-vie a collaboré activement avec le gouvernement de la province de l'Ontario à l'élaboration d'une loi touchant la solvabilité des caisses de retraite et la garantie des prestations des employés. Je crois que cette attitude et cette collaboration ont contribué de façon importante à conserver aux régimes privés de caisses de retraite leur place dans notre société. Les interventions gouvernementales peuvent être considérées comme une menace pour notre industrie, et c'est parfois le cas. Elles peuvent être considérées également comme un défi à relever en nous assurant que les "produits" qu'offre l'assurance-vie répondent aux besoins du public à un coût raisonnable, et en étant constamment à la recherche de nouveaux moyens de mieux servir le public.

Le président du NYSE quittera son poste

M. Robert W. Haack, président de la bourse de New York, a causé une certaine surprise hier en annonçant qu'il abandonnerait son poste à la fin de son mandat actuel. Ce dernier prendra fin le 31 juillet prochain.

M. Haack qui était devenu le quatrième président du NYSE en septembre 1967, a déclaré qu'il désirait se reposer de son travail exigeant des dernières années et passer plus de temps avec sa famille.

M. Haack a connu, rappelons-le, un mandat passablement controversé depuis 1967. Ses suggestions "révolutionnaires" lui ont également valu de nombreuses critiques. C'est sous sa présidence que plusieurs maisons de courtage sont venues publiques ou se sont fusionnées plus ou moins volontairement; c'est lui qui avait proposé une transformation des taux de commissions, déclarant même que son objectif ultime était l'abolition des taux fixes de commission.

Mentionnons également que celui qui l'on considère comme le successeur probable de M. Haack, soit M. Ralph S.

Saul, ancien président de l'American Stock Exchange (bourse Américaine) vient tout juste d'être admis au conseil d'administration du NYSE.



banque provinciale Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de seize cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1971.

Ce dividende, portant le numéro 295, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, et ce sur le 1er novembre 1971, aux actionnaires inscrits dans les registres le 1er octobre 1971, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration, Le vice-président et directeur général, Raymond Primeau, Montréal, le 15 septembre 1971.

CREDIT M.-G. INC.

Avis d'assemblée générale et spéciale adressé aux détenteurs de:

- Billets Garantis, 6 1/2 % Série 1
- Billets Garantis, 6 1/4 % Série 2
- Billets Garantis, 6 1/4 % Série 4
- Billets Garantis, 6 1/2 % Série 5

AVIS est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale et spéciale des détenteurs de Billets Garantis de Crédit M.-G. Inc. ("la Compagnie") Séries 1, 2, 4 et 5, émis en termes d'un acte de fiducie principal du 29 septembre 1961 et d'actes de fiducie supplémentaires des 31 août 1962, 6 septembre 1963 et 23 juin 1965 ("l'Acte de fiducie") entre la Compagnie et Société Nationale de Fiducie comme fiduciaire pour les détenteurs de Billets Garantis ("le Fiduciaire"), sera tenue le mercredi 17 novembre 1971, à 15:30 heures, dans la salle 27, 2ième étage, Maison du Commerce, 1090, Côte du Beaver Hall à Montréal.

CETTE ASSEMBLÉE générale et spéciale, sera tenue dans le but de soumettre aux détenteurs de Billets Garantis un projet d'amendement à certaines dispositions de l'Acte de Fiducie et d'adopter et amender, si jugé opportun, la résolution extraordinaire déjà adoptée par les détenteurs de Billets Garantis à leur assemblée du 15 janvier 1969, plus particulièrement aux fins: d'autoriser, notwithstanding le fait que les billets garantis séries 1 et 5 portent intérêt au taux de 6 1/4 % et ceux des séries 2 et 4 portent intérêt au taux de 6 1/2 %, le Comité de protection à payer le capital avant les intérêts sur celui; d'autoriser le Comité de protection à la vente en bloc des biens et créances, le cas échéant, pour le plus grand avantage des obligataires; d'autoriser le Comité de protection à donner quittance au fiduciaire si et lorsque nécessaire; d'autoriser le Comité de protection à se dissoudre lorsque son mandat sera terminé sans autre formalité; de prendre toutes autres décisions de la compétence de l'Assemblée.

LES DETENTEURS de Billets Garantis immatriculés pourront assister à l'Assemblée générale et spéciale sans produire leurs Billets Garantis, à la condition de bien s'identifier; les détenteurs de Billets Garantis au porteur devront produire à l'Assemblée leurs Billets ou le certificat de dépôt de ces valeurs dont il est question dans les règlements de l'Assemblée adoptés par le fiduciaire, lesquels règlements contiennent en outre des dispositions concernant la forme des procurations devant servir à l'Assemblée générale et spéciale. Tout intéressé peut consulter le texte de ces règlements chaque jour ouvrable, durant les heures de bureau, chez le Fiduciaire, au 385, rue Sherbrooke à Montréal, et y obtenir des formules de procuration et des formules de dépôt de valeurs.

DONNE A MONTRÉAL, ce 22ième jour d'octobre, 1971

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE Fiduciaire Par: G. Boyer, secrétaire

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 23 288-2152

MEUBLES
VENE CHOIROS VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

	TOTAL DE L'ACTIF DES BANQUES À CHARTRE DU CANADA le 31 Août, 1971 (MILLIONS DE DOLLARS)										Fluctuation de pourcentage août et juillet			
	Avoirs de la Banque du Canada (dépôts et billets)	Prêts au jour le jour au Canada	Bons du Trésor du Canada	Autres titres du gouvernement du Canada	Titres autres que ceux du gouvernement du Canada	Prêts hypothécaires LNH	Tous les prêts, sauf les prêts au jour le jour en dollars canadiens	Immobilier social	Effets en cours de compensation	Engagements des clients en contrepartie de lettres de crédit, etc.		Autres éléments d'actif		
Banque de Montréal	412,3	290,4	568,7	917,9	373,6	321,7	4,859,4	89,5	6,2	313,9	1,574,7	9,728,3	9,637,1	+ 0,9
La Banque de Nouvelle-Écosse	246,3	208,9	331,0	336,0	340,9	211,0	3,891,8	58,9	148,2	267,7	1,086,4	7,127,1	6,887,4	+ 3,5
La Banque Toronto Dominion	300,9	226,4	344,1	329,5	328,4	172,5	3,116,4	33,4	67,8	168,0	1,227,6	6,315,0	6,138,5	+ 2,9
La Banque Provinciale du Canada	85,9	33,2	90,4	77,5	99,1	30,2	658,4	11,1	13,3	53,6	125,7	1,278,4	1,243,0	+ 2,8
Banque de Commerce Canadienne Impériale	456,8	238,2	655,2	1,683,2	591,1	266,5	5,207,9	131,2	209,4	348,9	1,503,8	11,292,2	10,908,1	+ 3,5
La Banque Royale du Canada	419,7	262,8	603,6	1,074,6	536,1	393,7	6,037,3	113,2	385,5	484,2	2,291,0	12,601,7	12,463,4	+ 1,1
Banque Canadienne Nationale	119,7	125,7	160,4	206,0	251,9	75,9	996,3	21,5	26,9	85,8	59,3	2,129,4	2,100,3	+ 1,4
La Banque Mercantile du Canada	11,1	--	8,9	6,6	5,2	--	224,5	1,2	1,7	5,3	5,5	270,0	277,2	- 2,6
Bank of British Columbia	5,4	14,5	2,5	2,3	22,5	.1	101,1	1,3	3,1	.8	9,5	163,1	161,8	+ 0,8
TOTAL le 31 août 1971	2,058,1	1,400,1	2,764,8	4,633,6	2,548,8	1,471,6	25,093,1	461,3	862,1	1,728,2	7,883,5	50,905,2	--	+ 2,2
TOTAL le 31 juillet, 1971	1,892,1	1,278,5	2,785,1	4,531,6	2,598,9	1,413,2	24,839,0	458,8	625,3	1,637,9	7,756,4	--	49,816,8	--
Fluctuation à en pourcentage entre août et juillet	+ 8,8	+ 9,5	- 0,7	+ 2,3	- 1,9	+ 4,1	+ 1,0	+ 0,5	+ 37,9	+ 5,5	+ 1,6	--	--	--

toronto

Cours venus par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.



Maurice Dénomme

M. Maurice Dénomme, Président de la Société de Construction de plusieurs autres sociétés œuvrant dans la construction et divers secteurs économiques...

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Bourse canadienne

Industrielles

Table of stock market data for Canadian stock exchange, focusing on industrial stocks.

Table of stock market data for Canadian stock exchange, focusing on various sectors.

Bourse canadienne

Industrielles

Table of stock market data for Canadian stock exchange, focusing on industrial stocks.

les obligations

Table of bond market data, including various government and corporate bonds.

au comptoir

Table of over-the-counter market data, including various stocks and commodities.

Quebec Telephone

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1971, Québec-Téléphone a déclaré des revenus d'exploitation de \$22.7 millions...

Baisse de l'or

LONDRES—L'once d'or fin éfait \$42.47-2, hier, sur le marché européen de l'or, contre \$42.52-1 la veille.

les indices

Table of various stock market indices, including MONTREAL, TORONTO, DOW JONES, and others.

les obligations

Table of bond market data, including various government and corporate bonds.

au comptoir

Table of over-the-counter market data, including various stocks and commodities.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.

AMÉUBLEMENT À VENDRE

Bibliothèque 8' x 8', en merisier à rayons amovibles, vendrais \$150.

AUTO À VENDRE

VAUXHALL, 1969, excellente condition, très propre, 20,000 milles, prix à discuter, dame. Tél: 625-0392

CHALET À LOUER

ST-JOVITE: lac Maskinongé, 3 chambres, foyer, chauffage central, cave, climatisation, pour saison.

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANT 22-32 ans, visitera institutions éducatives et librairies commerciales.

MOBILIER DE BUREAU

Meubles rayons de bibliothèques, faits sur mesure, merisier blond, vitres et portes coulissantes.

A VENDRE

DICTIONNAIRE encyclopédique OUILLET (1962) en 6 volumes, comme neuf, en parfaite condition.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

PROPRIÉTAIRE À VENDRE

VAL DES ARBRES: style colonial canadien, 8 pièces, 4 chambres, 1 1/2 chambre de bain, hypothèque 6 1/2%, posé d'agent.

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

COURS PRIVÉS

Etudiant en mathématiques, niveau universitaire, donnerait cours privés en mathématiques niveau primaire, secondaire ou collégial.

CINÉMA FRANÇAIS EN OPÉRATION

Rive Sud Rapportant près de \$2,000, par semaine.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

APPARTEMENT À LOUER

85 est. St-Jacques, chambre 10, Tél: 873-6094, soir 737-8735

ANTIQUE À VENDRE

La boutique unique spécialisée d'objets en fer forgé.

CHAMBRE À LOUER

COTE-DES-NEIGES: près université et hôpitaux, 1 ou 2 pièces dans duplex, atmosphère calme et agréable.

LOGEMENT À LOUER

PONT-VIAU: 6 pièces modernes, bas semi chauffé, stationnement, adultes tranquilles, \$65, par mois.

Demain après-midi à l'Autostade...

Le demi Clayron McEvoy se moquera-t-il des Alouettes?

Les surprénants Blue Bombers de Winnipeg qui connaissent énormément de succès dans les airs grâce à leur quart Don Jonas, envahiront demain l'Autostade afin d'y rencontrer les Alouettes de Montréal.

Les demis Mack Herron et Bob Kraemer ne joueront probablement pas à cause de blessures, mais l'instructeur Jim Spavital a démontré dimanche dernier qu'il avait des réservistes de classe.

La mesure des Stampede de Calgary, aujourd'hui. De cette façon, Calgary et Regina ne pourront se laisser aller lorsqu'ils affronteront les Lions de la Colombie-Britannique dans leur dernier match de la saison.

Plusieurs solutions s'offrent à Etcheverry, dont celle d'utiliser Wade comme substitut de Jim Chase, ou de placer le nom de Wade sur la liste des blessés pour une période de 30 jours.

La direction des Alouettes de Montréal a annoncé hier qu'elle avait placé les noms de trois de ses joueurs sur la liste des blessés pour une période de 15 jours.

Il s'agit du garde offensif Pierre Desjardins, de l'ailier défensif Steve Booras, et du bloqueur Paul Patterson qui ont tous subi cette année des opérations à un genou.

Le club a de plus annoncé que le quart-arrière Sonny Wade, ennué par une légère séparation d'une épaule, recevrait l'unité de l'équipe demain afin d'effectuer les bottes de dégagement.

Par ailleurs, Sam Etcheverry, l'instructeur des Alouettes, a également des éclopés au sein de sa formation, surtout en ce qui a trait à son quart Sonny Wade qui avait dirigé les Alouettes à la conduite de la coupe Grey en 1970.

Dans la seule autre rencontre prévue dans l'Est, Hamilton accueillera les Rough Riders d'Ottawa aujourd'hui. "J'ai adoré touché au ballon," a révélé cette semaine McEvoy alors qu'il s'exerçait en compagnie du demi Ed Williams.

Je croyais cependant pouvoir y parvenir la semaine dernière alors qu'en deux occasions, je pensais avoir le chemin libre.

Il en aura peut-être la chance demain si Spavital décide d'accorder un repos à Herron qui souffre d'une côte brisée, ainsi qu'à Kraemer qui s'est blessé à une cheville.

Spavital a révélé cette semaine qu'il espérait que les Esquimaux d'Edmonton prennent

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Notre sélectionneur, avant-hier soir, n'a en fait désigné qu'un vainqueur sur 10 et une quiniela (la 1ère, \$16.10). Mais il faut dire que 5 de ses 2èmes choix et 2 de ses 3èmes choix ont gagné.

- 1ère course: 1-Trader Sunshine (4); 2-Jonathan D. (3); 3-Quintilus (8)
2ème: 1-Bim Beau (8); 2-Trumpet Hanover (5); 3-Armbrø Gimlet (2)
Paris doubles suggérées: 4-8 et 3-8.
3ème: 1-Et frat Lobell (6); 2-Born Free A (5); 3-Supreme Yankee (1).
4ème: 1-Frosty Joe (4); 2-Born Bombshell (6); 3-Baylor Hanover (8)
Quinielas suggérées: roulette 4-6-8.
5ème: 1-Bux Mont Pride (5); 2-Daniel Bunter (4); 3-Locust Time (1)
6ème: 1-Queen's Lafayette (5); 2-Hal Dew (4); 3-Walkkill Ensign (8)
Quinielas suggérées: roulette 5-4-8.
7ème: 1-Im pressive (1); 2-The Songwriter (1); 3-Lehigh Song (2).
8ème: 1-Tina Silk (6); 2-Manna (8); 3-Rash Station (7)
Quinielas suggérées: roulette 6-8-7.
9ème: 1-Entrée 1-A (Strike Out et Alley Fighter); 2-Silent Majority (5); 3-E.B. Time (4)
10ème: 1-Relhom Rick (3); 2-Bethel Champ (7); 3-Grant Minhar (9).
Exactas suggérées: 3-7 et 1-3.
Avant-hier soir, "Monsieur Lee" avait misé \$8.00 et récolté \$6.50, soit une perte de \$1.50.
Ce soir, il mise une somme totale de \$64 de la façon suivante:
4ème course, au mutuel, \$2-40 sur le no 4 (Frosty Joe);
6ème, quiniela, \$2 sur la combinaison 5-4;
8ème, quiniela, \$2 sur la combinaison 6-8;
9ème, au mutuel, \$10-20 sur l'entrée 1-A (Strike Out et Alley Fighter) et \$0-20-0 sur le numéro 5 (Silent Majority);
10ème, exacta, \$2 sur chacune des combinaisons 3-7 et 7-3.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

- Horizontalement
1- Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier.
2- Preuve qu'on fait d'une chose.
3- Favorable.
4- Prendre contact avec le sol.
5- Unité d'air pour les surfaces agraires.
6- Partie extérieure de la bouche.
7- Platine.
8- Action de se ruer.
9- Cloche dans la style poétique.
10- Mit sa confiance en.
11- Pas ici.
12- Radon.
13- Bâie des côtes d'Honshu (Japon).
14- Ivette.
15- Thulium.
16- Rendre froid.
17- Ecarter.
18- Tellure.
19- Répandre un liquide.
20- Septième lettre grecque.
21- Rendre rare.
22- Espace de terre.
23- Réverende Mère.
24- Sert à élever des fardeaux.
25- Tissue.
26- Erbium.
27- Terre entourée d'eau.
28- Article espagnol.
29- Époque.
30- Pièce où l'on se réunit pour fumer.
31- Percevoir par le moyen des yeux.
32- Patrie d'Abraham.
33- Avalé.
34- Plante originaire d'Orient, cultivée sous le nom de blé noir.
35- Durillon.
36- A la fin d'une prière.
37- Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens.
38- Deux.
39- Recevoir favorablement.
40- Strontium.
Verticalement
1- Support vertical portant un appareil d'éclairage.
2- Note de la gamme.
3- Instrument qui sert à jauger les tonneaux.
4- Septième lettre grecque.
5- Rendre rare.
6- Dalton.
7- Lennes.
8- Tine.
9- Gault.
10- Vabrice.
11- Ote.
12- F.
13- Grets.
14- Engerbe.
15- Orges.
16- Ail.
17- Querrel.
18- M.
19- Rurale.
20- Nis.
21- X.
22- Regueule.
23- M.
24- O.
25- B.
26- A.
27- Z.
28- N.
29- A.
30- N.
31- N.
32- A.
33- N.
34- N.
35- A.
36- N.
37- N.
38- A.
39- N.
40- N.
41- A.
42- N.
43- N.
44- A.
45- N.
46- N.
47- A.
48- N.
49- N.
50- A.
51- N.
52- N.
53- A.
54- N.
55- N.
56- A.
57- N.
58- N.
59- A.
60- N.
61- N.
62- A.
63- N.
64- N.
65- A.
66- N.
67- N.
68- A.
69- N.
70- N.
71- A.
72- N.
73- N.
74- A.
75- N.
76- N.
77- A.
78- N.
79- N.
80- A.
81- N.
82- N.
83- A.
84- N.
85- N.
86- A.
87- N.
88- N.
89- A.
90- N.
91- N.
92- A.
93- N.
94- N.
95- A.
96- N.
97- N.
98- A.
99- N.
100- N.
101- A.
102- N.
103- N.
104- A.
105- N.
106- N.
107- A.
108- N.
109- N.
110- A.
111- N.
112- N.
113- A.
114- N.
115- N.
116- A.
117- N.
118- N.
119- A.
120- N.
121- N.
122- A.
123- N.
124- N.
125- A.
126- N.
127- N.
128- A.
129- N.
130- N.
131- A.
132- N.
133- N.
134- A.
135- N.
136- N.
137- A.
138- N.
139- N.
140- A.
141- N.
142- N.
143- A.
144- N.
145- N.
146- A.
147- N.
148- N.
149- A.
150- N.
151- N.
152- A.
153- N.
154- N.
155- A.
156- N.
157- N.
158- A.
159- N.
160- N.
161- A.
162- N.
163- N.
164- A.
165- N.
166- N.
167- A.
168- N.
169- N.
170- A.
171- N.
172- N.
173- A.
174- N.
175- N.
176- A.
177- N.
178- N.
179- A.
180- N.
181- N.
182- A.
183- N.
184- N.
185- A.
186- N.
187- N.
188- A.
189- N.
190- N.
191- A.
192- N.
193- N.
194- A.
195- N.
196- N.
197- A.
198- N.
199- N.
200- A.
201- N.
202- N.
203- A.
204- N.
205- N.
206- A.
207- N.
208- N.
209- A.
210- N.
211- N.
212- A.
213- N.
214- N.
215- A.
216- N.
217- N.
218- A.
219- N.
220- N.
221- A.
222- N.
223- N.
224- A.
225- N.
226- N.
227- A.
228- N.
229- N.
230- A.
231- N.
232- N.
233- A.
234- N.
235- N.
236- A.
237- N.
238- N.
239- A.
240- N.
241- N.
242- A.
243- N.
244- N.
245- A.
246- N.
247- N.
248- A.
249- N.
250- N.
251- A.
252- N.
253- N.
254- A.
255- N.
256- N.
257- A.
258- N.
259- N.
260- A.
261- N.
262- N.
263- A.
264- N.
265- N.
266- A.
267- N.
268- N.
269- A.
270- N.
271- N.
272- A.
273- N.
274- N.
275- A.
276- N.
277- N.
278- A.
279- N.
280- N.
281- A.
282- N.
283- N.
284- A.
285- N.
286- N.
287- A.
288- N.
289- N.
290- A.
291- N.
292- N.
293- A.
294- N.
295- N.
296- A.
297- N.
298- N.
299- A.
300- N.
301- N.
302- A.
303- N.
304- N.
305- A.
306- N.
307- N.
308- A.
309- N.
310- N.
311- A.
312- N.
313- N.
314- A.
315- N.
316- N.
317- A.
318- N.
319- N.
320- A.
321- N.
322- N.
323- A.
324- N.
325- N.
326- A.
327- N.
328- N.
329- A.
330- N.
331- N.
332- A.
333- N.
334- N.
335- A.
336- N.
337- N.
338- A.
339- N.
340- N.
341- A.
342- N.
343- N.
344- A.
345- N.
346- N.
347- A.
348- N.
349- N.
350- A.
351- N.
352- N.
353- A.
354- N.
355- N.
356- A.
357- N.
358- N.
359- A.
360- N.
361- N.
362- A.
363- N.
364- N.
365- A.
366- N.
367- N.
368- A.
369- N.
370- N.
371- A.
372- N.
373- N.
374- A.
375- N.
376- N.
377- A.
378- N.
379- N.
380- A.
381- N.
382- N.
383- A.
384- N.
385- N.
386- A.
387- N.
388- N.
389- A.
390- N.
391- N.
392- A.
393- N.
394- N.
395- A.
396- N.
397- N.
398- A.
399- N.
400- N.
401- A.
402- N.
403- N.
404- A.
405- N.
406- N.
407- A.
408- N.
409- N.
410- A.
411- N.
412- N.
413- A.
414- N.
415- N.
416- A.
417- N.
418- N.
419- A.
420- N.
421- N.
422- A.
423- N.
424- N.
425- A.
426- N.
427- N.
428- A.
429- N.
430- N.
431- A.
432- N.
433- N.
434- A.
435- N.
436- N.
437- A.
438- N.
439- N.
440- A.
441- N.
442- N.
443- A.
444- N.
445- N.
446- A.
447- N.
448- N.
449- A.
450- N.
451- N.
452- A.
453- N.
454- N.
455- A.
456- N.
457- N.
458- A.
459- N.
460- N.
461- A.
462- N.
463- N.
464- A.
465- N.
466- N.
467- A.
468- N.
469- N.
470- A.
471- N.
472- N.
473- A.
474- N.
475- N.
476- A.
477- N.
478- N.
479- A.
480- N.
481- N.
482- A.
483- N.
484- N.
485- A.
486- N.
487- N.
488- A.
489- N.
490- N.
491- A.
492- N.
493- N.
494- A.
495- N.
496- N.
497- A.
498- N.
499- N.
500- A.
501- N.
502- N.
503- A.
504- N.
505- N.
506- A.
507- N.
508- N.
509- A.
510- N.
511- N.
512- A.
513- N.
514- N.
515- A.
516- N.
517- N.
518- A.
519- N.
520- N.
521- A.
522- N.
523- N.
524- A.
525- N.
526- N.
527- A.
528- N.
529- N.
530- A.
531- N.
532- N.
533- A.
534- N.
535- N.
536- A.
537- N.
538- N.
539- A.
540- N.
541- N.
542- A.
543- N.
544- N.
545- A.
546- N.
547- N.
548- A.
549- N.
550- N.
551- A.
552- N.
553- N.
554- A.
555- N.
556- N.
557- A.
558- N.
559- N.
560- A.
561- N.
562- N.
563- A.
564- N.
565- N.
566- A.
567- N.
568- N.
569- A.
570- N.
571- N.
572- A.
573- N.
574- N.
575- A.
576- N.
577- N.
578- A.
579- N.
580- N.
581- A.
582- N.
583- N.
584- A.
585- N.
586- N.
587- A.
588- N.
589- N.
590- A.
591- N.
592- N.
593- A.
594- N.
595- N.
596- A.
597- N.
598- N.
599- A.
600- N.
601- N.
602- A.
603- N.
604- N.
605- A.
606- N.
607- N.
608- A.
609- N.
610- N.
611- A.
612- N.
613- N.
614- A.
615- N.
616- N.
617- A.
618- N.
619- N.
620- A.
621- N.
622- N.
623- A.
624- N.
625- N.
626- A.
627- N.
628- N.
629- A.
630- N.
631- N.
632- A.
633- N.
634- N.
635- A.
636- N.
637- N.
638- A.
639- N.
640- N.
641- A.
642- N.
643- N.
644- A.
645- N.
646- N.
647- A.
648- N.
649- N.
650- A.
651- N.
652- N.
653- A.
654- N.
655- N.
656- A.
657- N.
658- N.
659- A.
660- N.
661- N.
662- A.
663- N.
664- N.
665- A.
666- N.
667- N.
668- A.
669- N.
670- N.
671- A.
672- N.
673- N.
674- A.
675- N.
676- N.
677- A.
678- N.
679- N.
680- A.
681- N.
682- N.
683- A.
684- N.
685- N.
686- A.
687- N.
688- N.
689- A.
690- N.
691- N.
692- A.
693- N.
694- N.
695- A.
696- N.
697- N.
698- A.
699- N.
700- N.
701- A.
702- N.
703- N.
704- A.
705- N.
706- N.
707- A.
708- N.
709- N.
710- A.
711- N.
712- N.
713- A.
714- N.
715- N.
716- A.
717- N.
718- N.
719- A.
720- N.
721- N.
722- A.
723- N.
724- N.
725- A.
726- N.
727- N.
728- A.
729- N.
730- N.
731- A.
732- N.
733- N.
734- A.
735- N.
736- N.
737- A.
738- N.
739- N.
740- A.
741- N.
742- N.
743- A.
744- N.
745- N.
746- A.
747- N.
748- N.
749- A.
750- N.
751- N.
752- A.
753- N.
754- N.
755- A.
756- N.
757- N.
758- A.
759- N.
760- N.
761- A.
762- N.
763- N.
764- A.
765- N.
766- N.
767- A.
768- N.
769- N.
770- A.
771- N.
772- N.
773- A.
774- N.
775- N.
776- A.
777- N.
778- N.
779- A.
780- N.
781- N.
782- A.
783- N.
784- N.
785- A.
786- N.
787- N.
788- A.
789- N.
790- N.
791- A.
792- N.
793- N.
794- A.
795- N.
796- N.
797- A.
798- N.
799- N.
800- A.
801- N.
802- N.
803- A.
804- N.
805- N.
806- A.
807- N.
808- N.
809- A.
810- N.
811- N.
812- A.
813- N.
814- N.
815- A.
816- N.
817- N.
818- A.
819- N.
820- N.
821- A.
822- N.
823- N.
824- A.
825- N.
826- N.
827- A.
828- N.
829- N.
830- A.
831- N.
832- N.
833- A.
834- N.
835- N.
836- A.
837- N.
838- N.
839- A.
840- N.
841- N.
842- A.
843- N.
844- N.
845- A.
846- N.
847- N.
848- A.
849- N.
850- N.
851- A.
852- N.
853- N.
854- A.
855- N.
856- N.
857- A.
858- N.
859- N.
860- A.
861- N.
862- N.
863- A.
864- N.
865- N.
866- A.
867- N.
868- N.
869- A.
870- N.
871- N.
872- A.
873- N.
874- N.
875- A.
876- N.
877- N.
878- A.
879- N.
880- N.
881- A.
882- N.
883- N.
884- A.
885- N.
886- N.
887- A.
888- N.
889- N.
890- A.
891- N.
892- N.
893- A.
894- N.
895- N.
896- A.
897- N.
898- N.
899- A.
900- N.
901- N.
902- A.
903- N.
904- N.
905- A.
906- N.
907- N.
908- A.
909- N.
910- N.
911- A.
912- N.
913- N.
914- A.
915- N.
916- N.
917- A.
918- N.
919- N.
920- A.
921- N.
922- N.
923- A.
924- N.
925- N.
926- A.
927- N.
928- N.
929- A.
930- N.
931- N.
932- A.
933- N.
934- N.
935- A.
936- N.
937- N.
938- A.
939- N.
940- N.
941- A.
942- N.
943- N.
944- A.
945- N.
946- N.
947- A.
948- N.
949- N.
950- A.
951- N.
952- N.
953- A.
954- N.
955- N.
956- A.
957- N.
958- N.
959- A.
960- N.
961- N.
962- A.
963- N.
964- N.
965- A.
966- N.
967- N.
968- A.
969- N.
970- N.
971- A.
972- N.
973- N.
974- A.
975- N.
976- N.
977- A.
978- N.
979- N.
980- A.
981- N.
982- N.
983- A.
984- N.
985- N.
986- A.
987- N.
988- N.
989- A.
990- N.
991- N.
992- A.
993- N.
994- N.
995- A.
996- N.
997- N.
998- A.
999- N.
1000- N.

Le Canada en finale

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande (PC) - Le Canada et l'Australie sont sortis vainqueurs de la deuxième ronde pour qualifier aux championnats de golf amateur du Commonwealth disputés hier, à Auckland, N.Z. Les deux pays ont mérité la victoire par les marges de 2-1.

Les Canadiens, qui avaient facilement pris la mesure des Britanniques dans les quatuors et dans les simples la veille, ont connu hier des moments beaucoup plus difficiles contre les Néozélandais, Doug Silvertberg, de Calgary, et Stuart Hamilton, de Brampton, ont défait au compte de 5-4 Stuart Jones et Tan MacDonald. Dans les deux autres compétitions pour quatuor, les Canadiens et les Néozélandais ont annulé.



"OUCH!" - C'est sans doute ce que doit exclamer le coloré Eddie Shack des Sabres de Buffalo en prenant une culbute tête première devant le banc des Hawks de Chicago pendant que son coéquipier Gilbert Parreault et Chico Maki se lancent à la poursuite du disque.

Les sports à la pige

STAN SMITH, de Pasadena, Californie, a été choisi l'athlète du mois dans les concours pour la ceinture Hickok remis annuellement au meilleur athlète professionnel. L'excellent joueur de tennis a mérité cet honneur à la suite de son triomphe au championnat de tennis des États-Unis disputé à Forest Hills, Il a reçu 20 voix de première position pour un grand total de 103 points, devant ainsi Joe Torre, des Cardinals de St-Louis, qui a amassé 69 points dont 18 voix de première place.

JERRY COTNOIR, de la brasserie Molson, vient d'être prêt par ses employeurs, à l'organisation des Jeux d'hiver du Québec 1972 qui se dérouleront à Shawinigan en janvier prochain. Le maire de l'endroit, Dominique Grenier, des plus heureux de cette initiative de la brasserie montréalaise, devait déclarer: "L'organisation des Jeux d'hiver du Québec est une entreprise gigantesque dont le succès repose en grande partie sur l'appui que les organisateurs reçoivent d'un peu partout".

LES OULES DE BALTIMORE sont arrivés hier matin à Tokyo où ils disputeront le premier des 18 matches de leur tournée, samedi prochain, contre les Géants de Tokyo Yomiuri. Par la suite, les Orioles joueront à Sapporo, Osaka, Nagoya et Fukuoka et principalement contre les Géants de Tokyo Yomiuri.

L'UNION CANADIENNE des raquetteurs, fondée en 1905 et composée de 57 Clubs, dont 53 au Québec, se lance à l'assaut d'une nouvelle saison en voulant intéresser toute la population à ce magnifique sport. En vous joignant à un club, vous pourrez découvrir les charmes de l'hiver d'une façon tout à fait différente à tous les dimanches en participant à plusieurs compétitions et à de nombreuses autres activités.

LA LIGUE JUVENILE de football du Québec a annoncé que la finale provinciale entre les Bengales de Verdun, détenteurs du premier rang en saison régulière, et les Colts de South Shore, 2èmes dans la course au championnat, aura lieu demain soir à 8h, au stade de Verdun.

CLARENCE CAMPBELL, président de la Ligue Nationale de hockey, a déclaré à Montréal qu'en aucun cas, la ligue dont il était le président n'abandonnerait la clause de réserve dans les contrats qui lient les équipes et les joueurs. Il a ajouté que la clause de réserve était la pierre angulaire du sport professionnel organisé en Amérique du Nord et que son abolition amènerait la fin du sport professionnel.

BOUCHERVILLE offre à ses concitoyens la chance de suivre des cours de conditionnement physique pour hommes et pour femmes. L'inscription peut se faire à l'Amphithéâtre de l'endroit entre 1h p.m. et 9h30 p.m. Les cours pour hommes ont lieu les mardis soirs de 8h30 à 10h et les jeudis de 8h à 9h30, et pour les femmes, les mercredis de 7h30 à 9h. Le Service de la récréation de Boucherville veut aussi encourager les personnes qui font de la marche-pétoit, (jogging) en mettant à leur disposition la patinoire de l'amphithéâtre entre 7h et 8h le matin. En se basant sur la méthode de Aérobie, le Service des loisirs affichera des tables d'équivalence. Ce service est offert du lundi au vendredi inclusivement et débutera le 2 novembre. On peut s'abonner pour la modique somme de \$10.00. Inf.: 655-1371, local 58. Le service de récréation de Boucherville offre également plusieurs activités sportives et autres: trébouleurs, gymnastique pour hommes, pour femmes et de mousmises, gymnastique prénatale, yoga, patinage libre, tir à l'arc, majorettes, âge d'or, ballet, tennis et badminton... Informations: 655-1371, local 58.

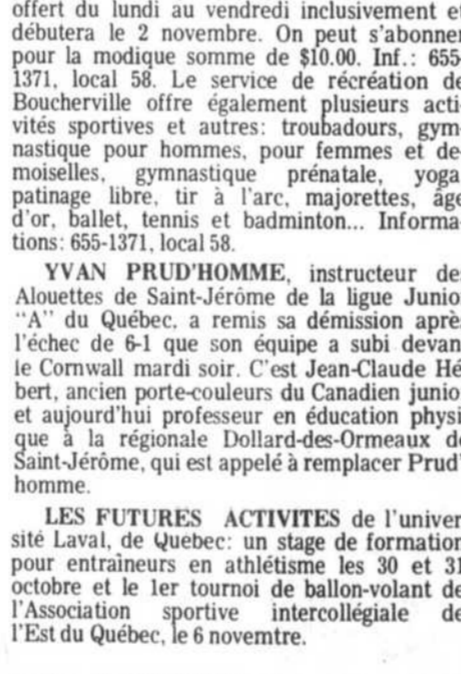
LE SUISSE JO SIFFERT, sur BRM, a établi hier un nouveau record de la piste Brands Hatch, en Angleterre, avec une moyenne de 114,93 m/h. Onze coureurs ont égalé ou battu le record de la piste où sera courue demain une épreuve pour formule 1. L'ancien record de 112,76 m/h appartenait à l'Australien Jack Brabham.

YVAN PRUD'HOMME, instructeur des Alouettes de Saint-Jérôme de la ligue Junior "A" du Québec, a remis sa démission après l'échec de 6-1 que son équipe a subi devant le Cornwall mardi soir. C'est Jean-Claude Hébert, ancien porte-couleurs du Canadien junior et aujourd'hui professeur en éducation physique à la régionale Dollard-des-Ormeaux de Saint-Jérôme, qui est appelé à remplacer Prud'homme.

TOM WEBSIER, l'excellent ailier droit des Red Wings de Détroit qui a compté 30 buts en plus d'amasser 37 passes l'an dernier, a été échangé avant-hier soir aux Golden Seals de la Californie qui ont cédé en retour le défenseur Ron Stackhouse. La nouvelle de l'échange, assez surprenante d'ailleurs puisque Webster avait été le meilleur pointeur des Wings en 1970-71, n'a été annoncée qu'hier. Cette saison, sa fiche était d'un but et d'une passe, tandis que celle de Stackhouse était d'un filet et trois aides. La défensive des Wings a également connu certains changements puisque le joueur de défense Serge Lajeunesse a été envoyé aux Red Wings de Tidewater, de la ligue Américaine, afin de faire place aux arrières Bob Falkenberg et Larry Johnston. Les Penguins de Pittsburgh ont quant à eux appris une bien mauvaise nouvelle. En effet, le défenseur TIM HORTON manquera à l'appel durant au moins six semaines à la suite d'une fracture d'une cheville qu'il a subie lors de la rencontre de mercredi opposant les Penguins aux Kings de Los Angeles. Enfin Dave Keon, blessé depuis le début de la saison, devrait reprendre son poste ce soir alors que les Maple Leafs de Toronto accueilleront les Flyers de Philadelphie.

LES FUTURES ACTIVITES de l'université Laval, de Québec: un stage de formation pour entraîneurs en athlétisme les 30 et 31 octobre et le 1er tournoi de ballon-volet de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec, le 6 novembre.

BOWIE KUHN, commissaire de baseball, s'est entretenu de baseball pendant 20 minutes avec le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato, et ce dernier a dit qu'il espérait bien assister à un des matches que les Orioles de Baltimore disputeront à Tokyo contre les Géants de Tokyo Yomiuri. Pendant ce temps, les joueurs des Orioles se sont exercés pendant 90 minutes au stade des Géants devant plus de 3,600 personnes. Le gérant des champions de la ligue Américaine, Earl Weaver a déclaré qu'il s'estimait satisfait de la tournée si ses joueurs remportaient six de leur onze matches contre les Géants. La première partie aura lieu aujourd'hui.



BIENTÔT RÉTABLI? - Tod Green, des Bruins de Boston, tente de renforcer ses chevilles à la suite d'une légère blessure subie il y a quelques jours.

JEAN-PAUL SARAULT, la voix humoristique des Expos à la radio, vient d'abandonner, après 3 ans, son poste de commentateur de baseball pour se consacrer davantage à son travail de journaliste (tout en faisant un petit éditeur sportif tous les matins au poste de CKVL). Il est plutôt rare de pouvoir, entre confrères, se faire des éloges. Dans le cas du pittoresque et compétent "J.P.", nous le ferons sans la moindre hésitation. Il appartient à ses descriptions des quelque 162 parties saisonnières des Expos un naturel remarquable, ce qui lui donnait beaucoup de magnétisme. Et ses commentaires, on le sait, étaient très souvent amusants et agréables. Il ne sera pas facile de le remplacer, même si ce ne sont pas les candidats qui manquent, puisqu'il a une personnalité bien unique.

IL EST RUMEUR, parlant baseball, que la commandite-baseball d'une brasserie (O'Keefe) passerait à une autre brasserie (Molson ou Labatt). Si la première la lâche définitivement, il semblerait que Molson aurait la préférence et si celle-ci se tournait vers le baseball il est également possible qu'elle abandonne sa commandite du hockey télévisé, une fois assurée qu'elle n'irait pas à une brasserie rivale.

LE MONDE DE L